



p 21

Course à pied Aubry bien sûr

Jean-Michel Aubry - Markus Sterchi: Ensemble en début d'épreuve, le Biennois n'a vu par la suite que les talons du Chaux-de-Fonnier. photo Charrière



p 25

Tennis Martina Hingis chute lourdement de cheval

Blessée au genou gauche, la numéro un mondiale Martina Hingis ne pourra défendre ses chances lors des trois prochains tournois ATP. photo Keystone

Neuchâtel Une centaine de Bosniaques doivent partir



p 3

Une centaine de réfugiés de guerre de Bosnie-Herzégovine, admis à titre provisoire, doivent quitter le canton de Neuchâtel avant la fin du mois. Cette décision concerne les personnes seules et les couples sans enfants. Si ces personnes peuvent prétendre à une aide financière, certaines d'entre elles voient l'avenir comme un point d'interrogation. photo a

Avortement Les délais refont surface

p 15



La solution des délais, rejetée par le peuple en 1977, refait surface. Le Conseil fédéral a ouvert une procédure de consultation. photo a-Keystone

Lima Echec au terrorisme

Après 126 jours de crise et de vains pourparlers, la prise d'otages de Lima s'est terminée avec l'assaut éclair donné par les forces spéciales péruviennes. Les quatorze preneurs d'otages sont morts dans le raid. p 17

Légaliser l'avortement durant les trois premiers mois de la grossesse: c'est le projet mis en consultation hier et dont le Parlement devra débattre. Tabou politique plus que moral depuis plusieurs années, le sujet refait surface avec, semble-t-il, de bonnes chances d'aboutir, malgré l'échec de 1977.

Opinion L'autonomie morale

En fait, une majorité de Suisses s'était accommodée d'une situation floue, où ni la lettre ni même l'esprit de la loi n'étaient plus appliqués, au profit d'une pratique libérale à laquelle se refusaient encore quelques cantons dits primitifs. Finalement, cette hypocrisie génaît moins les adversaires de l'avortement que les milieux féministes.

On verra bientôt si cette légalisation est une simple formalité ou si le feu qui couve ne demande qu'à être rallumé. Mais on vient d'assister - c'était le 12 avril - à un tournant significatif: le soutien des femmes démocrates-chré-

tiennes à un tel projet. Le parti a prudemment repoussé le débat de fond, mais il est lancé.

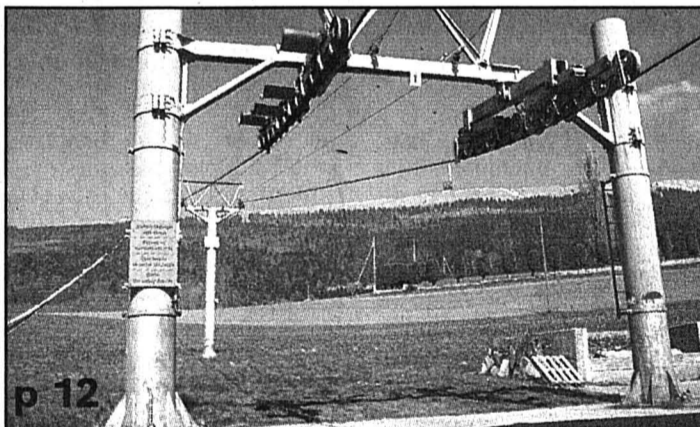
Il faut admettre que le texte proposé n'est pas provocateur: le délai de trois mois est clairement inférieur aux cinq mois à partir desquels un fœtus est viable grâce aux progrès de la médecine prénatale. Pas de quoi convaincre un partisan du «droit à la vie», mais au moins d'écarter l'idée de «meurtre» d'un enfant viable.

Reste la revendication fondamentale: cesser d'opposer le droit à la vie de l'enfant (plutôt de l'embryon ou du fœtus) et le droit de la femme à l'autodétermination. Une femme qui décide d'interrompre sa grossesse n'exerce pas un droit de vie ou de mort sur un être humain, mais réclame son autonomie morale. Elle n'est pas légère.

Soyons-en persuadés: cette femme en connaît le prix. Il est généralement élevé, et aucune femme ne devrait s'arroger le droit de le juger. Même la référence à l'impératif religieux est à situer dans la relation entre la femme (et elle seule) et ses convictions.

François Nussbaum

Télesiège Nods-Chasseral La voie de la sagesse



p 12

Ceux qui croyaient en la construction d'un télesiège débrayable couvert à 7 millions sont déçus. Mardi soir, le groupe de travail, réuni à Nods, lui a préféré une solution plus sage, et surtout plus économique. photo Charrière

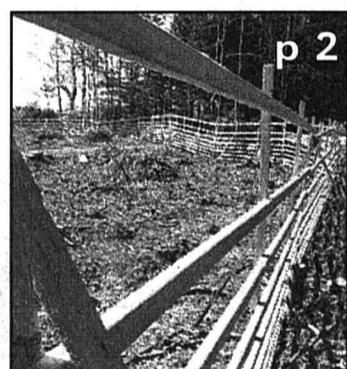
Buanderie Manifestation du SSP

Avec force calicots, quelque 80 personnes du SSP ont manifesté hier soir devant l'Hôtel de Ville de La Chaux-de-Fonds, où siègeait le Conseil général, s'opposant à la privatisation de la buanderie de l'hôpital. photo Leuenberger



p 5

Chevreaux Arbustes mis sous claies



p 2

Les forestiers neuchâtelois expérimentent des claies en bois pour protéger les arbustes des chevreuils. photo Galley

Subtec 97 L'évangile de la prospérité selon Smadja

p 18

Jura L'Etat reprend des routes communales

p 13

Actualité cantonale p 2
Grand Angle p 3
Régions p 5-13
Le Fait du Jour p 15
Suisse p 16
Monde p 17
Economie p 18-19

Réflexion p 20
Sports p 21-28
Magazine p 32-33
Radio/Télévision p 36-37
Mémento p 38
Carnet p 39
La Der/Météo p 40

LIGNE DIRECTE

Donnez votre avis sur nos informations! Exposez vos réflexions sur l'actualité! Votre opinion nous intéresse. Appelez la «Tribune des lecteurs» au 157 1240 une ligne ouverte 24 heures sur 24 (86 centimes la minute). Sélection 7500

**Université
Nomination**

Un nouveau professeur ordinaire à l'Université a été nommé récemment par le Conseil d'Etat. Il s'agit d'Andreas Dettwiler, 36 ans, qui devient professeur de Nouveau Testament à la Faculté de théologie.

Marié, père de deux enfants, Andreas Dettwiler est titulaire d'un doctorat de théologie de l'Université de Neuchâtel où il a été assistant, avant de devenir maître-assistant à la Faculté de théologie de l'Université de Zurich. Le nouveau professeur travaille actuellement à une thèse d'habilitation, dont le but est de décrire et de comprendre l'argumentation théologique et rhétorique de l'épître aux Colossiens dans le Nouveau Testament.

Autre activité de ce professeur: il est également actif dans la formation théologique des adultes ainsi que dans la formation continue des pasteurs.

Cette nomination prendra effet au début d'octobre prochain.

RGF

Assises Cinq ans ferme pour un père abuseur

La Cour d'assises a condamné hier à cinq ans de réclusion un père divorcé de 35 ans. L'homme a été reconnu coupable d'abus sexuels graves et répétés sur son fils et sa fille.

«Tout ça c'est des racontars...» Sur sa chaise, face aux juges de la Cour d'assises, l'homme a du mal à donner un peu de conviction à ses dénégations. Ce qu'on reproche à ce père divorcé de 35 ans est extrêmement grave. Séparé de sa femme en 1993, il aurait profité des week-ends de garde pour commettre des abus sexuels répétés sur son fils et sa fille.

Les deux bambins étaient âgés de moins de 12 ans au moment des faits. Ils ont

alarmé les éducateurs et pédagogues qui les suivaient par un comportement excessivement agressif, volontiers sexualisé. Une fois sûrs que le droit de garde de leur père était suspendu, les enfants ont alors passé aux aveux. Des confidences hésitantes, difficiles, dont quelques bribes suffisent à faire deviner l'ampleur du traumatisme.

Fuir la réalité

Non content de satisfaire ses pulsions sexuelles sous prétexte d'«éducation», le père a réuni frère et sœur dans des mises en scène pornographiques. Arrêté, le père a fait des aveux complets, crédibles. Puis il s'est rétracté, prétendant avoir craqué sous la pression. Pour le procureur Thierry Béguin, ce revire-

ment n'est pas surprenant: «Aux abois, le prévenu cherche à fuir une réalité qu'il ne peut affronter. C'est un mécanisme de défense pour garder un minimum d'estime de soi».

Confronté à des faits «d'une gravité extrême», le représentant du Ministère public se demande «comment les enfants arriveront à surmonter ce qu'ils ont vécu pour vivre une vie normale d'homme et de femme». Le concours des infractions pourrait justifier une peine maximale de 15 ans de réclusion, Thierry Béguin en réclame huit.

Pour l'avocate de la plaignante (la mère), les abus traduisent le mépris du père pour les sentiments de ses enfants: «Il a abusé de sa position d'autorité, de sa prétendue affec-

tion et de sa force pour les soumettre à sa volonté». Les victimes attendent encore en vain que leur père reconnaisse le tort qu'il leur a fait.

Un mouvement régressif?

L'avocat du prévenu gardait un doute: aux dires de l'expert psychiatre, l'homme a pu être entraîné par la solitude et les difficultés financières dans un mouvement régressif, susceptible de le conduire à des comportements infantiles et immatures. Y compris jusqu'à avouer des fadaïses.

Ecartant deux horreurs faute de témoignages concordants, la Cour a finalement condamné le père indigne à cinq ans de réclusion et à 6200 francs de frais. Il a été aussitôt arrêté.

Christian Georges

**Pétition
Solidarité**

Une des premières pétitions que les nouvelles autorités cantonales auront à recevoir est celle en faveur des produits Max Havelaar dans l'administration. Elle a recueilli quelque 1300 signatures.

Cette pétition a été lancée par Marc Morier, à La Chaux-de-Fonds, et quelques amis, dans la foulée de la campagne de mars d'Action de Carême et de Pain pour le prochain. Elle a essentiellement touché des milieux paroissiaux. Elle demande que les cafétérias de tous les services de l'Etat proposent à leurs employés les produits Max Havelaar (café, thé, miel, chocolat et bananes). «En fait» précise Marc Morier, «la pétition a déjà atteint un premier but: sensibiliser les signataires pour qu'ils utilisent les produits Max Havelaar. Défendre le commerce équitable, c'est d'abord commencer par le pratiquer soi-même!»

RGF

**Retraits de permis
Toxicomanie
et volant ne font pas
bon ménage**

La toxicomanie et la conduite ne font pas bon ménage. A témoin, durant le mois de mars, trois conducteurs se sont vu retirer leur permis de conduire pour une période indéterminée. Motif: toxicomanie. En mars toujours, le Service cantonal des automobiles a procédé à 27 autres retraits de permis.

Ivresse au volant, avec tantôt soustraction à la prise de sang, perte de maîtrise et autre dépassement de la vitesse prescrite: ces causes viennent en tête des motifs ayant conduit à un retrait de permis. Le Service des automobiles relève encore les automobilistes surpris seuls au volant d'une voiture, alors même qu'ils ne disposaient que d'un permis d'élève. Enfin, un conducteur sera privé, deux mois durant, de son petit bleu pour avoir renversé une personne sur un passage de sécurité.

Notons qu'en mars, le Service des automobiles a par ailleurs notifié 41 avertissements et 33 avertissements sévères. /réd.

TV Précision

Suite à l'interview de Jean Cavadini (notre édition d'hier), la direction de Canal Alpha + précise que si 1,5 million de francs au total profitent effectivement aux télévisions locales, ce montant correspond à 0,2% de la redevance radio-tv (et non pas à 3%). /réd.

Forêts Une barrière en bois est expérimentée face aux chevreuils

C'est une première cantonale dans la protection des jeunes arbres contre les chevreuils. A la place des treillis métalliques, une barrière en bois a été dressée autour d'une plantation de cerisiers sauvages sur les hauts de Corcelles. Les services de la faune et des forêts attendent avec intérêt les résultats de ce prototype.

Le Service des forêts neuchâtoises innove dans la protection contre les chevreuils. Une barrière en bois de 250 mètres de long - et d'une hauteur de 1m60 infranchissable par le gibier - entoure une plantation de cerisiers sauvages en lisière du bois de Dame-Othenette, entre Corcelles et Montezillon. Dressés sur la friche d'un ancien ouragan, ces arbustes devraient donner d'ici 80 à 100 ans de superbes billes d'ébénisterie, explique l'inspecteur forestier d'arrondissement, Milan Plachta. Mais ces pousses auraient été vite broutées par les chevreuils qui en sont friands, avertit le garde-faune Jean-Jacques Humbert.

Plutôt que de dresser une habituelle clôture métallique, treillis peu esthétique dans lequel le gibier risque de s'empêtrer, le garde-forestier Jean-Pierre Rausis a eu l'idée de tester une protection utilisée en



Le forestier Milan Plachta et le garde-faune Jean-Jacques Humbert avec l'un des arbustes protégés par un nouveau type de barrière. photo Galley

Allemagne: la barrière en bois. Pendant des intempéries les empêchant de travailler dehors, les hommes du Service des forêts ont donc préfabriqué des claies avec des lattes à tuile en sapin blanc. Ces éléments ont ensuite été posés en moins de trois heures, un samedi, par

une équipe de cinq forestiers, gardes-faune et chasseurs.

Outre l'esthétique et la souplesse d'utilisation des claies en bois, Milan Plachta souligne qu'une telle barrière en sapin durera environ dix ans, le temps que les arbustes soient assez grands pour résister aux

chevreuils. Puis elle se décomposera, évitant le coûteux démontage de treillis souvent emmêlés dans la végétation. Tout compté, la barrière en bois devrait donc être avantageuse.

Si l'expérience se révèle positive, des protections du même type pourraient être

aménagées autour d'autres plantations forestières du canton, prédit Milan Plachta. Il se félicite en tout cas que les services de la faune et des forêts collaborent pour un bon équilibre entre la sylviculture et la gestion du gibier.

AXB

30ème anniversaire de Toyota Suisse

Nous le célébrons avec un leasing à un taux d'intérêt superbe de 3%!

Nous célébrons deux anniversaires en même temps: les 60 ans de Toyota Japon et les 30 ans de Toyota Suisse. C'est pourquoi nous vous proposons pendant 60 jours, en l'occurrence du 3.3. au 3.5.97, un taux d'intérêt exceptionnel de seulement

Avec 3% seulement, le leasing «spécial anniversaire» de Toyota bat tous les records en matière de coût. N'hésitez pas à comparer:

Carina E 2.0 Liftback «Holiday» prix catalogue Fr. 31950.-
 Taux de leasing «spécial anniversaire» Toyota 3% seulement 372.-
 Taux d'intérêts habituels de leasing 6,9% par mois 437.-
 Economie réalisée grâce au leasing «spécial anniversaire» par mois 65.-
 Economie réalisée pendant l'ensemble de la période de leasing
 - vous n'allez pas le croire! 3900.-

3% pour le leasing, soit quasiment la moitié des taux habituellement pratiqués. Vous ne paierez donc plus que 3%. Téléphonez au 021 631 2430 pour obtenir une offre concrète sans engagement. Ou remplissez le coupon ci-contre. Rappelons encore que Toyota ne se contente pas de vous proposer des conditions attrayantes, mais également, grâce à la haute qualité de ses voitures, une garantie totale jusqu'à 100 000 km dans les 3 ans.

Les conditions applicables au taux de leasing mentionné dans cette annonce sont les suivantes: 60 mois, 15 000 km par an, caution de 10%, casco intégrale exclue.

<http://www.toyota.ch>



LA MEILLEURE VOITURE DU MONDE. LA STATISTIQUE LE DIT AUSSI.

Je souhaite profiter du taux de leasing sensationnel de 3% et j'aimerais obtenir une offre sans engagement.

Modèle Toyota souhaité: _____

Mon concessionnaire Toyota: _____

Nom/Prénom: _____

Rue/N°: _____

NPA/Localité: _____

Age: _____ N° de téléphone: _____

Je souhaite bénéficier d'une offre de reprise pour ma voiture: oui non

Marque/Modèle: _____

Date de mise en circulation/Kilométrage: _____

A remplir, découper et envoyer à: Toyota AG, Leasing «spécial anniversaire», 5745 Safenwil 029-103722/ROC

Départ L'heure a sonné pour une centaine de Bosniaques

Quelque 20.000 réfugiés de guerre de Bosnie-Herzégovine doivent quitter la Suisse avant la fin du mois. Ils sont plus d'une centaine dans le canton de Neuchâtel. Ces retours, qui devraient être fondés sur des bases volontaires, ne posent pas moins quelques problèmes d'éthique.

Sandra Spagnol

Tara, Sead, Tanja et tant d'autres regagneront ces prochains jours leur pays natal où ils retrouveront, peut-être, une partie de leur famille, voire de leurs amis. Il y a tout juste une

année, le Conseil fédéral décidait la levée de l'admission collective provisoire pour les ressortissants de Bosnie-Herzégovine. Dans un deuxième temps, il arrêta la date limite des départs. Au 30 avril 1997 pour les personnes seules et les couples sans enfants; au 30 avril 1998 pour les autres - quelque 370 personnes à ce jour dans le canton. Notons que les réfractaires et les déserteurs ne sont pas encore concernés par ces mesures. Pour faciliter les retours volontaires, un programme d'aide à la réintégration a été mis sur pied. Dans le canton de Neuchâtel, ce rôle revient au Bu-

reau d'aide au retour, qui collabore avec les œuvres d'entraide et les associations bosniaques.

Marge d'appréciation

Le Service cantonal de la police des étrangers a envoyé quelque 120 lettres, correspondant au nombre de Bosniaques qui, d'ici à la fin du mois, devraient avoir quitté le pays. Devraient-ils? Comme l'explique Nicolas Bloudanis, chef de la section asile, «une certaine marge d'appréciation est laissée aux cantons dans l'organisation des retours». En d'autres termes, «nous pouvons décider de prolonger la date de retour de quatre mois; voire de huit ou

douze mois, mais avec l'aval de la Confédération.

Plusieurs motifs, dits aussi «cas de rigueur», peuvent justifier d'une prorogation. Celle-ci peut, par exemple, être octroyée à une personne qui suit une formation ou un traitement médical spécial ne pouvant être garanti en Bosnie. Voire même, à une personne âgée de 65 ans et plus, dont la famille se trouve en Suisse. «Dans ce cas, nous faisons en sorte que cette personne puisse retourner en Bosnie dans une année avec sa famille». A ce jour, Nicolas Bloudanis a reçu 34 demandes de prolongation, «dont 80% devraient obtenir un aval positif».

Il n'empêche. L'Organisation suisse d'aide aux réfugiés et les œuvres d'entraide se sont clairement prononcées en faveur de retours volontaires; à défaut, de retours minutieusement préparés et exécutés dans le respect des accords de Dayton. Or, admet Nicolas Bloudanis, «sur un point particulièrement, la position de la Confédération diffère. Les organismes voudraient que les personnes originaires d'une région occupée aujourd'hui par un ancien adversaire, ne soient pas obligées de rentrer tout de

suite. Ce n'est pas possible». Nicolas Bloudanis est confiant: «Nombre de Bosniaques sont venus spontanément nous voir parce qu'ils sont désireux de rentrer». De plus, le Conseil fédéral collabore avec le bureau de l'Organisation internationale pour les migrations, qui bénéficie de structures en Bosnie, et est à même de conseiller les nouveaux arrivés dans la quête d'un logement, par exemple. «Il ne faut pas grossir le problème. Il est rare qu'une famille tout entière ait fui la Bosnie».

SSP

Il est musulman, elle est serbe

Sead est musulman. Son épouse est serbe. A fin avril 1998 au plus tard, le couple bosniaque ainsi que ses deux enfants devra avoir regagné la Bosnie. Après avoir vécu deux ans à Hauterive. Certes, Sead pourrait se réjouir de retrouver les siens: «On n'a qu'une seule patrie». Mais cette perspective ne le réjouit qu'à moitié.

«Comme quelque 40% des couples bosniaques, le nôtre est mixte. Or, nous craignons que ma femme soit mal acceptée si nous rentrons dans un territoire à majorité musulmane; ou que cette perspective me guette si nous choisissons une zone serbe». Au divorce, Sead n'y avait jamais songé. «La décision prise par la Suisse pourrait conduire nombre de couples à se séparer».

Chercher du travail? Sead n'y songe pas encore: «Il n'y a pas suffisamment d'emplois pour les Bosniaques restés au

pays, comment voulez-vous que ceux qui ont «fui» puissent espérer décrocher quelque chose».

Sanja vit le même cas de figure. Elle a fui son pays, Vlasnica, il y a cinq ans, avec son mari et ses deux filles âgées aujourd'hui de 7 et 8 ans. «Nous nous étions bien acclimatés à la Suisse, cela même si pour une personne au bénéfice d'un permis provisoire il est malheureusement impossible de trouver un travail».

Cette femme serbe craint que le retour au pays ne soit source d'ennuis, du fait que son mari est musulman: «Ne rêvons pas: les querelles ne sont pas apaisées; les gens n'ont rien oublié de ce qu'ils ont vécu. Mon frère, qui est resté là-bas, a été tué par un serbe, et je me demande aujourd'hui encore si je n'en suis pas responsable, vu l'appartenance ethnique de mon mari».

SSP



Près de 20.000 Bosniaques, accueillis à titre provisoire en Suisse, devront avoir quitté le pays à la fin du mois. photo a

Organismes d'entraide sur le pont

Les œuvres d'entraide, dont Caritas et le Centre social protestant (CSP), collaborent avec le canton pour le retour des réfugiés de guerre de Bosnie-Herzégovine, cela même si elles n'ont pas de «mandat» officiel. Leur tâche porte essentiellement sur «des demandes liées à un état de détresse, de peur, vue l'urgence du retour», explique Françoise Currat, directrice de Caritas. «Nous recevons individuellement les personnes qui le souhaitent, pour les renseigner de leurs droits et devoirs. Mais nous étudions aussi chaque situation qui pourrait déboucher sur une demande de prorogation du délai».

Caritas et le CSP se réjouissent de la coopération avec les instances cantonales. «Lorsque la demande de prorogation est étayée, le canton,

via la section asile, entre facilement en matière», se réjouit Françoise Currat.

Chacun des deux organismes se dit très sollicité. «Dans les cas de personnes que nous connaissions, nous avons anticipé les démarches», remarque Marie-Jeanne Robert, du CSP. Françoise Currat note, elle, qu'à Caritas «on travaille dans l'urgence». Une séance d'information a d'ailleurs été mise sur pied vendredi dernier. Elle a réuni une vingtaine de participants.

Pas n'importe comment

Les œuvres d'entraide ne s'opposent certes pas au retour proprement dit des Bosniaques. Car, estime Françoise Currat, «ces réfugiés ont légitimement envie de retourner chez eux. Mais ils ne veulent, et ne doivent le faire dans n'importe quelles conditions. Et, en certaines régions de Bosnie particulièrement, on est loin d'une paix complète». Autant dire que tous les départs ne sont pas volontaires...

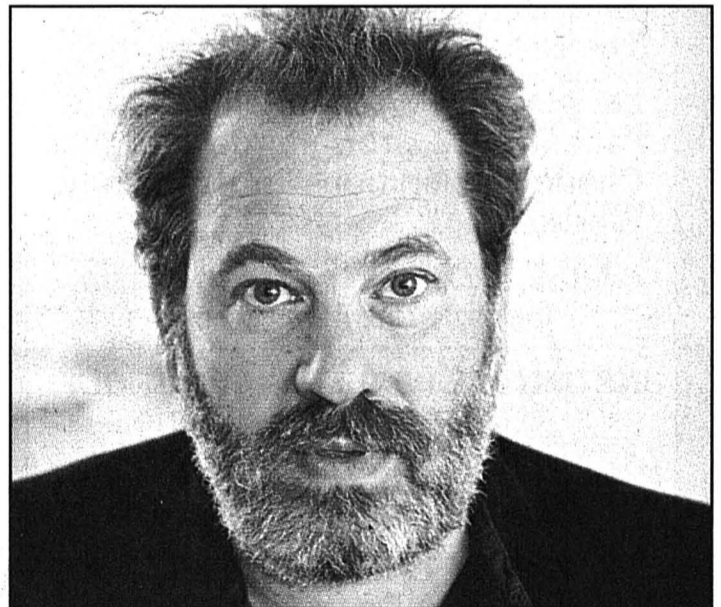
Les deux instances s'accordent aussi pour dire que la situation pourrait être plus pénible encore dans douze mois, quand l'heure du retour aura sonné pour les familles. «Pour certaines d'entre ces personnes, et surtout les enfants qui vivaient en Suisse depuis plusieurs années, le retour, partant, la réintégration ne sera pas forcément chose aisée».

SSP

Le programme Bosnie, pour faciliter la réintégration



Pour Isabel Pedrosillo et Nicolas Bloudanis, une certaine marge d'appréciation est laissée aux cantons dans l'organisation des retours. photo Galley



Pour faciliter les retours volontaires et la réintégration des personnes déplacées par la guerre, différents programmes - entendez, une aide financière - ont été mis sur pied par la Confédération. Il existe ainsi un programme Bosnie, qui, dans le canton de Neuchâtel, est géré par le nouveau Bureau d'aide au retour.

Le programme s'adresse à tous les Bosniaques, admis à titre provisoire, qui sont arrivés en Suisse avant le 26 juin 1996 et qui sont prêts à rentrer avant l'échéance arrêtée par le Conseil fédéral. Les intéressés ne touchent cette aide

qu'une fois rentrés au pays, et en deux temps, explique la responsable du bureau, Isabel Pedrosillo. «Un adulte a droit à un montant de 4000 francs; un enfant, à un montant de 2000 francs. Enfin, il convient d'ajouter une somme de 1000 francs pour sa subsistance».

Aide sur place

Pour bénéficier de pareil programme, les personnes concernées doivent se rendre dans un des bureaux de la DDC (Direction pour le développement et la coopération) en Bosnie, où elles touchent 60% du montant auquel elles

ont droit. La somme restante leur sera remise cinq à sept mois plus tard. Chaque bénéficiaire peut disposer librement de cet argent; de plus, celles et ceux qui ont demandé, et obtenu, une prolongation du délai de retour ne sont en rien lésés. Notons que le programme Bosnie comprend deux volets: «Moitié de la somme est destinée à l'aide sur place, notamment pour la construction d'écoles», relève Isabel Pedrosillo.

Une aide individuelle, et supplémentaire, est en outre octroyée par le canton aux personnes indigentes. Cette

somme, modulable, est remise en Suisse aux Bosniaques. «Elle sert à assurer la subsistance de l'intéressé durant les premiers mois du retour; à prendre partiellement en charge les frais d'expédition et à participer à l'achat de matériel, tel que machine à coudre ou à laver».

Il ne faut pas en déduire que le bureau neuchâtelois s'apparente à un gigantesque portemonnaie! Ses rôles premiers sont liés à l'information, via des entretiens, aux conseils administratifs.

SSP



Une image encore récente... photo a

Pour vous... Près de chez vous...

Le saviez-vous?



**Nettoyages de duvets et oreillers
Transformations
en grandeurs nordiques**

Service rapide dans la journée,
mercredi et jeudi

*Ainsi que nos duvets fabrication
maison, garnis à votre convenance.
Qualité super. Petit prix.*

Le spécialiste de la literie

Frédry Bourquin

TAPISSIER-DÉCORATEUR

Place du Marché - La Chaux-de-Fonds
Tél. 032/968 44 32

Fermé le lundi

Paiement EC direct - Eurocard - Visa
American Express

132-1479

Pensez à fêter votre maman

Grand choix de chemises de nuit de 38 à 54

La grande collection de maillots de bain est arrivée

La Vieille Ville

bouge

Pensez à nos bons-cadeaux
Un cadeau toujours apprécié!

Cartes de crédit acceptées

CORSETS LINGERIE
LOUISIANNE

Passage Léopold-Robert 4, La Chaux-de-Fonds, tél. 032/968 42 50

132-6980

Gaille

Votre boucherie Hôtel-de-Ville 4
Votre charcuterie La Chaux-de-Fonds
Tél. et fax 032/968 40 23

Médaille d'or Jambon
Médaille d'or Saucisse sèche
Médaille d'or Saucisse à rôtir de porc
Médaille d'or Saucisson neuchâtelois

Parc privé à disposition

132-1463

Toulefer s.a.

Place de l'Hôtel-de-Ville

OUTILLAGES
GRAINES
ENGRAIS



132-6385

Chaque semaine des nouveautés

Le nouveau correcteur antitache
Lierac

La nouvelle ligne corps Guerlain
Champs Elysée

Les nouveaux parfums dames
Que Viva Escada
Ralf Lauren Woman
Face à Face Faconnable

Les nouveaux parfums hommes
Replay
Face à Face Faconnable
The Dreamer Versace

Le peignoir Fahrenheit offert à
l'achat de 2 produits de la ligne
Chanel 5, édition limitée Andy
Warhol.

**Jeudi, 20% sur tout le magasin
excepté points rouges**

INSTITUT DE BEAUTÉ - BOUTIQUE

Av. Léopold-Robert 53
La Chaux-de-Fonds
Tél. 032/913 73 37
Fax 032/913 14 26

PARFUMERIE DUMONT DE L'AVENUE



132-6432

Pour vos
cadeaux...

...pensez

aux

BONS

CID

MEUBLES

TAPIS RIDEAUX

Leitenberg

Découvrez les dernières nouveautés
de la gamme complète Happy

Prix spécial Expo

Sommiers électriques dès Fr. 1170.-
Matelas 100% latex dès Fr. 558.-
Duvets nordiques de qualité dès Fr. 260.-

Lundi au vendredi de 13 h 30 à 18 h 30
Jeudi soir jusqu'à 20 h - Samedi de 9 h à 17 h

Le garant d'un bon sommeil

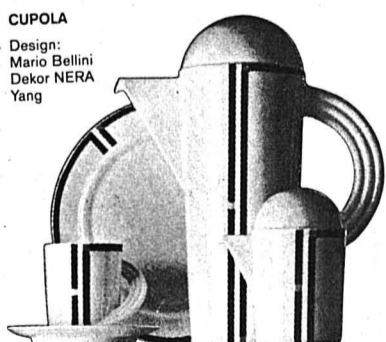
POD EXPO
«Literie»
du 24 avril au 3 mai

**VITRINE
LÉOPOLD-ROBERT 59**



132-6390

Prochaine
parution
de la page CID:
mercredi 7 mai



CUPOLA
Design:
Mario Bellini
Dekor NERA
Yang

Listes de mariage

Rosenthal
studio-linie

l'ensemblier de la table

roger blaser sa

la chaux-de-fonds
avenue léopold-robert 35
tél. 032/913 02 12

132-6167

MONTRES ET BIJOUX

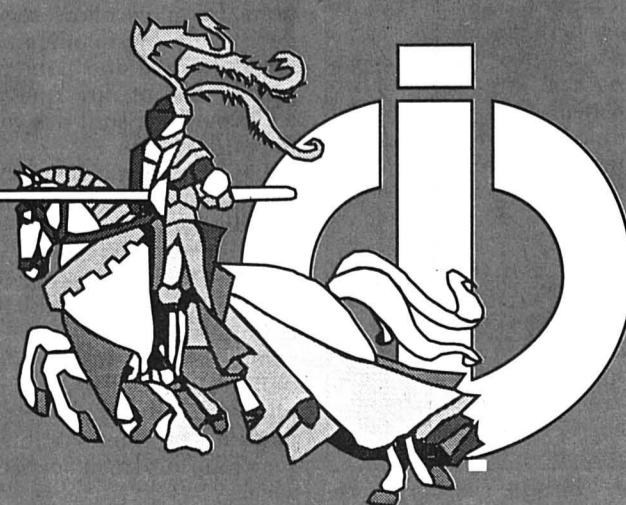
BIJOUTERIE

Mayer Stehlin

LA CHAUX-DE-FONDS

avenue Léopold-Robert 57
032/913 41 42

132-1347



Conseil général Amélioration du Pavillon des sports et achat d'un radar

On a mis le turbo hier soir au Conseil général où cinq objets ont été débattus. Le législatif a dit oui à l'amélioration du Pavillon des sports, a passé commande d'un radar pour la police, a accepté le règlement de l'ETMN (Ecole technique des Montagnes neuchâtelaises) et modifié celui de l'Escom (Ecole supérieure de commerce) et s'est penché sur Citred (rapport accepté) pour finalement plonger dans les cuves de la blanchisserie privée de Blanchâtel et débattre de la vente d'un terrain.

Irène Brossard

Nous reviendrons demain sur les deux derniers objets traités lors de cette séance. La présence dans la salle des manifestants du SSP (Syndicat des services publics), qui ont exprimé leur opposition à la privatisation de la buanderie de l'hôpital par lettre, a peut-être stimulé le législatif. En tous les cas, la séance a été menée au pas de charge. C'est la dernière avant celle des comptes.

Pavillon des sports

Pour le premier objet, les groupes n'ont pas ménagé les questions. Il s'agissait d'octroyer un crédit de 1,2 million pour l'amélioration des sanitaires, et la création d'une salle de musculation et d'une buvette au Pavillon des sports. Le crédit a passé la rampe par 34 oui contre

deux non, ceux des écologistes point satisfaits du rapport.

Francine John (E+L) a stigmatisé plusieurs lacunes, demandant en particulier une nouvelle réflexion sur la buvette, qui manque d'accès visuel suffisant sur la halle, et des améliorations techniques intérieures, dont la possibilité de partager la salle en plusieurs secteurs; cela permettrait l'utilisation simultanée par différentes classes d'écoles.

Pour le groupe radical, Jean-Jacques Jeanmaire relève encore que le plan financier manque de précisions sur l'équipement de cuisine de la buvette et les installations de la salle de musculation.

Souci

Le motionnaire qui a conduit à ce rapport, Marcel Amstutz (lib-PPN) a regretté qu'il ait fallu deux ans pour traiter l'objet. «C'est un projet auquel nous pouvons souscrire». Quelles nouvelles sur les subventions espérées?

Les sportifs locaux méritent l'attention des autorités, a souligné Serge Vuilleumier pour le groupe socialiste. Il se fait encore du souci pour l'enseignement du sport aux apprentis.

Surcroît de travail

Pas d'enthousiasme sur les bancs POP-US; Francis Portner s'inquiète sur divers points, dont l'utilisation de la salle de musculation, le surcroît de travail

pour le concierge, une vision augmentée de la buvette sur la salle, etc...

Large consultation

En préambule de ses réponses, Charles Augsburger (CC) a rappelé que ce projet a fait l'objet d'une large consultation dans les partis, les sociétés sportives et auprès du personnel. Meilleure vision sur la halle depuis la buvette? Impossible si on veut conserver le gradin sud. Partager la halle dans la largeur avec des rideaux? Trop coûteux. La salle de musculation sera mise à disposition des écoles, condition pour obtenir les subventions de l'Ofiamt. Celles du canton vont suivre.

L'équipement de la cuisine est calculé un peu juste, mais un poste au budget laisse de la marge. Les sociétés occupantes gèreront la buvette selon un règlement ad hoc. L'équipe actuelle du Centre sportif sera chargée de l'entretien, sans augmentation d'effectif.

IBR



Devant l'Hôtel de Ville, quelque 80 manifestants du SSP ont exprimé leur opposition à la privatisation de la buanderie de l'hôpital et quelques-uns ont assisté au débat intervenu en fin de soirée.

photo Leuenberger

Qui a peur du radar?

Selon le rapport du Conseil communal, le vieux radar de la police locale est apparu bien défaillant aux conseillers généraux. Ils ont voté à l'unanimité son remplacement par un modèle Multanova-Radar. 6F, acceptant un crédit de 110.000 francs. Comme de petits

coups de klaxons, les remarques ont été pleines d'humour pour se demander comment la police avait fait avec un tel matériel. Pourquoi ne pas utiliser des radars placebo, a suggéré Pierre Veya (pour les groupes POP-US et E+L). Philippe Laeng (PRD) s'excuse déjà face aux ci-

toyens qui vont inaugurer le nouveau radar, désormais efficace. Les contrôles des 14 et 15 avril derniers ont-ils été faits avec le vieil appareil, s'inquiète ironiquement Jacques Rosselet (lib-PPN)? Pierre-Alain Borel (PS) imagine aussi que l'arsenal de contrôle pourrait se compo-

ser de faux appareils. Pas possible de souscrire à l'idée de radar placebo parce qu'il faudrait tout de même un agent derrière, a souri Jean-Martin Monsch (CC). Il a rassuré les élus: pour les derniers contrôles, on nous a prêté un radar!

IBR

Festival de danse Paulo Ribeiro en ouverture

La compagnie Paulo Ribeiro de Lisbonne, efficace en agilité, a ouvert mardi soir, à Beau-Site, le festival de danse organisé par Objets-Fax.

«Murmures des dieux»? L'illustration chorégraphique reste aussi floue que la définition du titre. Et c'est très bien. La troupe, qui semble créée pour la gaieté, l'humour, en-

chaîne des constructions exigeantes et sans facilité. Au début, dans le noir, les exécutants dansent avec la lumière. Puis on assiste aux jeux rivaux de deux amis qui se disputent les faveurs d'une jeune fille. Des groupes s'affrontent, se provoquent, s'épaulent dans de très belles réalisations plastiques. Ribeiro joue avec ses danseurs

comme un graphiste avec ses crayons. Il crée, défait et recrée de nouveaux ensembles géométriques. Changements de rythmes, de fond sonore, enchaînements violents, comme la colère des dieux, la chorégraphie, très diversifiée, se termine par le refus de manger la pomme. Pas fou Adam, on ne l'y reprendra plus.

L'ensemble de la troupe a une solide formation complétée par un travail sur les techniques de contraction, décontraction, flexibilité du corps. La jeune danseuse «à tresse», impossible de retracer son nom, silhouette délicate, une façon de bouger avec grâce, gestes précis issus du classique, apparaît comme

l'étoile de la compagnie. Beau-Site constitue un lieu idéal pour la danse. Le festival se poursuit jusqu'à dimanche.

DDC

Club 44, ce soir 20h30, conférence publique donnée par Geneviève Vincent, historienne de la danse.

Au P'tit Paris Patrick Lehmann quartet

La cave du P'tit Paris revient à ses origines jazzistiques pures. Accueillant Patrick Lehmann et son quartet, elle peut sans contester reprendre son qualificatif de «cave à jazz». De plus, cette formation, le «Patrick Lehmann quartet», devrait nous valoir sans aucun doute une soirée exceptionnelle.

Patrick Lehmann souffle dans une trompette dès l'âge de huit ans. Très rapidement attiré par le jazz, il conduit parallèlement cette passion, le jazz, et la musique classique à travers ses études qui le mèneront jusqu'à Versailles. Actuellement professeur de trompette au Conservatoire de La Chaux-de-Fonds, il en dirige également le Big band et l'orchestre classique. Sa réputation n'est plus à faire; fameux trompettiste, il a notamment joué avec Tania Maria, Handy McChee et Benney Bailey.

Accompagné de Peter Bockius à la contrebasse, Maurizio Peretti au piano et Lucien Bovet à la batterie, Patrick Lehmann, bugle et trompette «jazzifira» l'atmosphère du P'tit Paris ce samedi à 22 heures. «Jazz Musics»...

MBO

A vos lignes!



Heures de turbinage à l'usine du Châtelot: Aujourd'hui: 8h-8h30 1 turbine, 8h30-12h30, 2 turbines, 12h30-13h, 1 turbine. (sous réserve de modification).

SOCIÉTÉS LOCALE

Les communications des sociétés locales paraissent chaque jeudi, mais les programmes permanents seulement le premier jeudi du mois.

Club des loisirs Mardi, 14h30, à la Maison du Peuple, grande salle du 2e étage, «Harold et Maud», film présenté par M. Stiess.

Club des loisirs Groupe promenade Vendredi, Le Saut-du-Doubs. Rendez-vous à la gare à 13h30.

Contemporaines 1905 Lundi, 14h30, rencontre au Restaurant du Grand-Pont.

Société d'éducation cynologique (SEC) Membre de la FCS - chiens avec et sans papiers. Entraînements: samedi à 14 heures, G. Zoutter. Mercredi à 19 heures, R. Brahier. Lieu: Chalet de la Combe-à-l'Ours (derr. la halle d'expertise). Rens. R. Brahier, tél. 926 67 16.

Union chorale Lundi, 20 heures, répétition au local.

Union féminine Coop Mercredi, visite de la pharmacie Coop, Espacité, guidée par M. Gudel, pharmacien responsable. Rendez-vous devant la pharmacie à 19 heures.

Contemporaines 1923 Jeudi, 14 heures, rendez-vous au local.

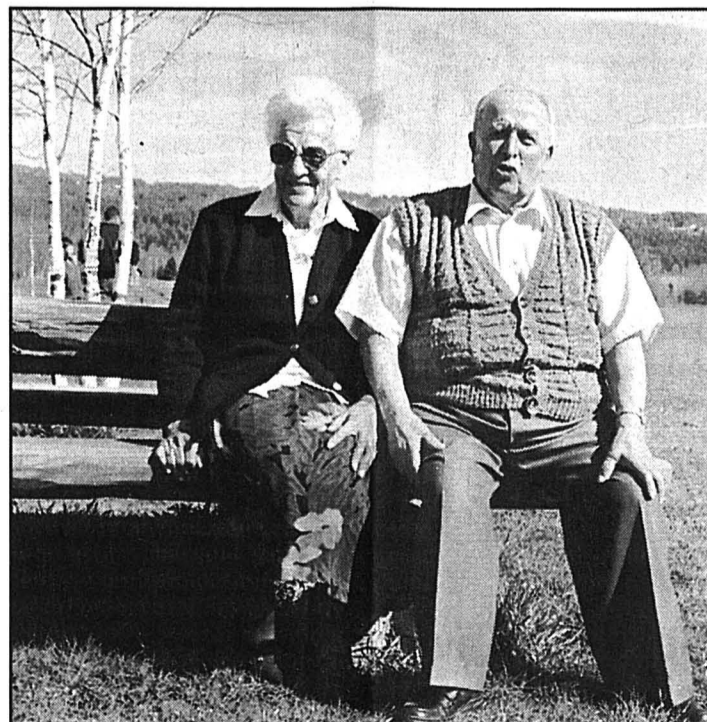
La Sagne Noces de diamant pour les époux Ducommun

Il s'appelle Georges Ducommun, elle s'appelle Hélène Nicolet. Lui, habite Les Coeudres, elle, Les Entre-deux-Monts. Le 17 avril 1937, le jeune couple se marie. Leur union est bénie à l'Oratoire au Locle. La fête est belle. Les jeunes mariés, aussi.

Les amoureux s'installent aux Ravières et exploitent leur premier domaine agricole. La vie est rude. Le travail ne manque pas. Mais l'amour donne des ailes.

Chiffre magique, sept ans après, Georges et Hélène quittent les Ravières et s'installent aux Ponts-de-Martel. Ils reprennent le domaine de la Molta. Trois ans s'écoulent avant qu'ils n'aménagent aux Coeudres, dans le domaine des parents Ducommun.

Les heures s'égrènent au rythme des saisons. Quatre enfants naissent. Puis 13 petits-enfants et 20 arrière-petits-enfants. En 1974, Hélène et Georges quittent l'agriculture. Ils se muent, durant 12 ans, en bergers du Communal de La Sagne. Village qui



Hélène et Georges Ducommun viennent de fêter le soixantième anniversaire de leur mariage.

photo sp

abrite toujours leur amour et de diamant, entourés de toute leur famille.

CHM

AGENDA

DJ's Le Babar (bar du bas...) de Bikini Test accueille gratuitement demain soir dès 21h «No Tech on Tekkno» avec Daniel C et DJ Like. Le lendemain samedi, même heure, petit voyage astral jusqu'à la Jamaïque, du reggae «roots» à l'électro-dub, avec DJ Massara et DJ Factus. /epc

Rock Le bar Le Carioca (Balance 10) innove en organisant un concert rock-pop des «Raising Elbows», demain soir dès 21h30. /red.

Musique Odile Edouard, violon, William Dongois, cornet à bouquin, Jacques Henry, Philippe Krüttli, saqueboutes, Nicole Hostettler, Pierre-Alain Clerc, orgue et clavecin, donneront un concert, demain à 20 h 15 au Grand-Temple. Au programme «Musique vénitienne a due chori e in risposta» de Gabrieli, Picchi, Corradini et Verdiana. /red.

District de La Chaux-de-Fonds

Robert Nussbaum
Irène Brossard
Pierre-François Besson
Christiane Meroni
Tél. (032) 911 22 10
Fax: (032) 911 23 60

La Sagne Grand défilé de mode au «Foyer»



Élégance, décontraction et une énorme bouffée d'humour. photo Leuenberger

Des mamies aussi géniales que super-mode! Normal, dès lors que le grand défilé de mode, mis sur pied par Elisabeth Jaquet, et qui s'est déroulé mardi après-midi au home médicalisé «Le Foyer» à La Sagne, a remporté tous les suffrages.

blouse dont la légèreté n'a d'égale que l'élégance des broderies qui savent être discrètes. Douillet, le pullover se noue sur les épaules ou repose, avec une pointe de non-chalance, au creux d'un bras. En cuir souple, beige, brune ou noire, la chaussure rivalise de confort avec les baskets et leurs super semelles compensées.

Les teintes se déclinent en bleu, beige clair, jaune, rouge et marine. Les rayures jouent des coudes. Mais toujours de bon ton, l'uni continu de faire des adeptes.

Très mode, le bibi s'habille paille tressée ou feutrine légère. La nuit, les mamies rêvent en dentelle rose pâle. Leur chevelure argentée, joliment apprivoisée par un bonnet de nuit, encore plus canaillou que fripon.

Une première édition d'un défilé de mode qui ne demande que sa réédition!

CHM

Empreintes de grâce, l'œil malicieux et le déhanchement on ne peut plus professionnel, sept résidentes ont présenté, dans les règles de l'art, les tout derniers modèles de la collection printemps-été 1997. Bien que la palme de l'élégance revienne sans conteste aux petits tailleurs, les pantalons ont toujours la cote. Doux, les chemisiers hésitent entre les fleurs vives et la délicatesse de leurs dentelles. Coquines, les jupes se portent juste en dessous du genou.

Sportives, les mamies n'en sont pas moins chic! Et si elles portent le jeans, il est de bon aloi de le marier avec une

Multiple SA Le design industriel au MIH

Le design industriel fait une entrée remarquée au musée! Depuis hier et jusqu'à samedi 26 avril prochain, le MIH abrite une extraordinaire gamme d'objets, pensés et réalisés par la société de design industriel chaux-de-fonnière, Multiple SA. De l'ordinateur scolaire destiné à l'éducation nationale française, en passant par l'unité de traitement dentaire, la machine à corder, quatre générations de minitels, le premier téléphone sans fil, la montre modulaire, les embouts de ski, les appareils de haute précision... Multiple SA dispose d'un appréciable tableau de chasse. L'agence, connue et appréciée en Suisse alémanique et à l'étranger, pourrait bien, d'ici peu, s'imposer aussi en Suisse romande.

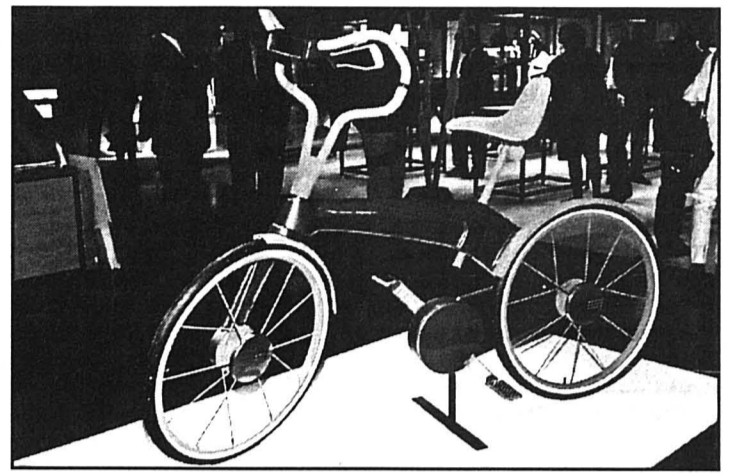
Christiane Meroni

Multiple SA, c'est avant tout une équipe de douze designers complètement accros à l'objet et à son ergonomie. Aidée par un important réseau d'assistance, l'agence puise toujours la plupart

de ses mandats en Suisse alémanique et à l'étranger, plus particulièrement en France. Mais la roue des designers commence à tourner dans le bon sens depuis qu'ils ont imaginé et mis au point un robot-manipulateur, sorte de bras qui se déplace à haute vitesse et haute précision. Un mandat passé par l'entreprise chaux-de-fonnière Unimec, qui fabrique des éléments d'automatisme pneumatique.

Mais les designers dessinent sans retenue des objets touchant aussi des secteurs aussi variés que l'horlogerie, les loisirs, l'équipement domestique et le sport. Toute une variété d'objets qui a enchanté et fait mouche auprès des autorités cantonales et communales, présentes hier au vernissage de l'exposition.

Directeur-designer de Multiple SA, Rémy Jaquet avoue: «Tous les produits ne sont certes pas l'expression d'un design achevé. Mais tous répondent à une démarche empreinte de rêves. Fondée en 79, Multiple SA a imaginé 436 projets. Aujourd'hui, 365 d'entre eux ont été réalisés. Leurs formes et leurs origines sont différentes.»



Tout le gratin de la politique cantonale et communale était présent hier au MIH, lors du vernissage de l'exposition d'objets de Multiple SA. photo Leuenberger

De l'avis de Vincent Liengme, directeur d'Unimec, le robot-manipulateur a presque été une première en Suisse. «Il s'agissait pour Unimec de répondre à la demande très spécifique de l'industrie du CD. Le fait d'avoir réalisé un robot dont le bras de transport pneumatique répond à 100 cycles à la minute relève d'un challenge que les designers de Multiple SA ont gagné. L'ex-

périence a été tellement enrichissante, qu'elle va, c'est certain, être reconduite.»

En ouvrant une fenêtre sur le design prospectif, cette trop courte exposition - ses portes se fermeront déjà samedi 26 avril prochain - posera des questions clés à l'industrie suisse. Est-elle encore capable de prendre des risques et d'innover?

CHM

TSR Un premier rôle pour Noémie Kocher

Le rêve de Noémie Kocher, jeune actrice chaux-de-fonnière, vient de se réaliser. Elle tient le premier rôle au côté de Michel Galabru dans un téléfilm réalisé par le cinéaste suisse Jacob Berger. Intitulée «Rachel et ses amours», cette œuvre a été tournée l'automne dernier dans les Cévennes et évoque

la vie austère d'une communauté huguenote. Le cinéaste a bénéficié de moyens et de temps assez importants, ce qui lui a permis d'avoir des ambitions proches du cinéma. Coproduit par France 3 et la Télévision romande, le film passera en premier rideau samedi 26 avril sur la TSR. /comm-bl

Salon du livre Musées locaux à Palexpo

Les musées de La Chaux-de-Fonds seront présentés au Salon du livre à Genève, à Palexpo, du mercredi 30 avril au dimanche 4 mai. Un stand promotionnel réunissant les cinq musées (des beaux-arts, d'histoire, d'horlogerie, d'histoire naturelle et paysan) sera en effet monté dans le cadre du Salon des musées et lieux culturels, espace annexe

créé pour la première fois dans le cadre du Salon du livre. A noter que les musées de la ville de Neuchâtel, comme ceux de Bienne, y seront aussi. Au stand chaux-de-fonnière, une vitrine sera réservée à chaque musée. Leurs conservateurs(trices) y assureront successivement une permanence.

RON

AUTOS - MOTOS - VELOS

Grande exposition de printemps.



Concours 1er prix Peugeot 406 Break

L'une des plus belles expositions de tous les printemps vous attend actuellement chez votre partenaire Peugeot. Tout est prêt pour célébrer la plus belle saison de l'année: de nombreuses nouveautés et des offres exceptionnelles comme par exemple les 306 Frontline et leur équipement haut de gamme, la très stylée et élégante 806

Eden Park, la très dynamique et avantageuse 106 Smash, ou encore la 106 Pioneer, véritable chaîne stéréo sur roues. Venez les découvrir et les essayer. Peugeot. Pour que l'automobile soit toujours un plaisir.

Offres intéressantes de financement et de leasing par PEUGEOT FINANCE.



PEUGEOT

Au Locle

Vendredi 25 avril de 14 à 20 h Samedi 26 avril de 10 à 20 h

Dimanche 27 avril de 10 à 18 h

ENTILLES - STAND SA

Rue Girardet 25-27 - 2400 Le Locle - Tél. 032/931 29 41

Nous nous ferons un plaisir de vous offrir le verre de l'amitié

GASTRONOMIE

Hôtel de la Couronne
Les Brenets - Tél. 032/932 11 37
Menu de dimanche
Quenelles de brochet, Entrecôte (Argentine) au confit d'échalotes, garniture, dessert, café. Fr. 25.-

Réouverture
Restaurant
Ferme Les Cottards
2406 La Brévine
samedi 26 avril
Willy et Susy Huguenin
Tél. 032/935 15 55

Restaurant - Pizzeria
Le Frascati
Rue des Envers 38 - 2400 Le Locle
Tél. 032/931 33 55
OUVERT
- Restauration chaude jusqu'à 22 h 30
- Vendredi et samedi jusqu'à 23 h 30
- Salle pour banquets
- Anniversaires, fêtes de famille
- Réunions de sociétés ou d'amis
Nos spécialités:
- Diverses «potences»
- Pâtes fraîches maison
- Menus fixes ou à la carte
LA SEMEUSE
Fermé le dimanche

Heureusement qu'elle existe!
L'Aide suisse aux montagnards

La Chaux-du-Milieu Voilà les Two Timers



Les Two Timers: la jolie Sarah, et Gordon Russel, ex lead guitar de Doctor Feelgood... photo sp

L'ex-guitariste du légendaire Doctor Feelgood, Gordon Russel, et la ravissante chanteuse Sarah James, soit les Two Timers, viennent jouer au Post Bar. L'un des deux concerts phares - avec Vallée - de cette saison.

Les Two Timers sont anglais, travaillent en France, mais «là où tout le monde va bondir, c'est en découvrant que le guitariste n'est autre que Gordon Russel, un petit surdoué de la six-cordes». L'auteur de ces lignes s'y connaît un brin puisqu'il s'agit de Philippe Manœuvre, Monsieur Rock&Folk, qui décrit les Two Timers avec un lyrisme contagieux. «Le blues, baby, clair, net, précis». Mis-

ter Manœuvre conseille de bondir sur leur CD, «parfait antidote à toute la superproduction permanente qui assassine la musique que nous aimons tous, parole de crossroader». Raison de plus pour sauter sur un concert live! Gordon Russel, sept ans à tenir la guitare pour Doctor Feelgood, une foi totale dans le rhythm'n'blues, et puis la voix de la jolie Sarah, qui feule, rugit ou s'alanguit, tour à tour rauque ou douce... Les Two Timers, c'est l'histoire d'une rencontre.

CLD

Les Two Timers, demain à 22h30 au Post Bar Music Live (restaurant de la Poste) de La Chaux-du-Milieu.

ACL Chant et piano pour une fin de saison

Très rares dans nos régions, les soirées de Lieder peuvent être prodigieuses, lorsqu'elles sont conduites par des interprètes de la qualité de Claude Darbellay, basse-baryton accompagné de Michèle Courvoisier au piano. C'est donc à un rendez-vous tout empreint d'intime émotion que convie l'Association des concerts du Locle, pour la dernière manifestation de la saison.

Claude Darbellay a obtenu un diplôme de piano au Conservatoire de Genève puis il s'est orienté vers le chant. Remarqué par Michel Corboz, il fut membre, puis soliste, de son ensemble vocal. Il poursuivit ses études au Conservatoire de Zurich, classe Jane Mengedoth, puis avec Nicolai Gedda, Hugues Cuenod, Dennis Hall. Il est aujourd'hui l'interprète privilégié des oratorios et des récitals de Lieder.

Michèle Courvoisier a fait ses études au Conservatoire de Genève jusqu'au prix de virtuosité obtenu dans la classe d'Harry Datyner. Elle a poursuivi ce cursus à la Hochschule de Munich et s'est perfectionnée dans l'accompagnement, la musique de chambre.

Le programme comprend des Lieder de Beethoven, «Vier ernste Gesänge» de Brahms. «L'invitation au voyage, Phidylé, Soupir, Chanson triste» de Duparc conduiront à un cycle de H. Eisler, compositeur allemand décédé en 1962, qui a mis en musique des textes de Bertolt Brecht, de différentes époques, «Die Stadt, Jeden Morgen, Hollywood» (1937) ou «Hotelzimmer, Landschaft des Exils, Auf der Flucht» (1942), cités parmi 14 autres titres.

DDC

Casino, demain 20h15.

La Chaux-du-Milieu Des comptes teintés de rouge vif

Le choc est rude, mais chacun s'y attendait. Les comptes 1996 de la commune de La Chaux-du-Milieu bouclent par un déficit net de quelque 219.677 francs, alors que le budget prévoyait un excédent de charges de 35.060 francs seulement. Ce phénomène provient uniquement du départ de la localité d'un excellent contribuable et d'un effort fiscal très bas calculé sur cette base-là. Le Conseil général en débattrait ce soir.

Par rapport aux prévisions, les plus nettes différences se remarquent aux chapitres de l'enseignement et formation (+5380 francs), de la santé (+39.250 francs), de la prévoyance sociale (+89.140 francs) et des impôts (-73.750 francs). Toujours en fonction des mêmes raisons, la com-

mune a dû restituer à l'Etat près de 37.410 francs de subventions versées pour l'école enfantine et l'école primaire. Dernier chiffre significatif, la part à l'impôt fédéral direct a passé de 103.000 francs de revenus (budget) à 62.790 francs.

Crédit pour un bâtiment communal

Le législatif a également à se prononcer sur une demande de crédit de 98.000 francs destinée à la réfection des façades de l'immeuble de la Forge 112. En 1988 déjà, au vu de l'état de décrépitude des façades de ce bâtiment, un crédit de 40.000 francs avait déjà été voté dans le but d'entreprendre des travaux de peinture. Or, après quelques années, des cloques sont apparues et la peinture a commencé à se détacher par plaque. Des problèmes d'infil-

tration d'eau à l'intérieur de certains appartements semblent également être apparus après l'exécution des travaux.

En 1994, au vu des dommages constatés, la façade ouest a été complètement refaite. Les autres façades ont subi, elles, quelques travaux de rhabillage. «Aujourd'hui, force est de remarquer que cela n'a pas tenu et que nous nous trouvons de nouveau à la case départ. Après réflexion, nous en sommes arrivés à la conclusion que la méthode choisie alors - peinture étanche - n'est pas compatible avec la conception quelque peu légère de la bâtisse, du moins du point de vue de l'isolation», explique le Conseil communal dans son rapport. De proposer ainsi de revêtir les façades de plaques d'éternit: «Nous avons eu l'occasion de voir un certain nombre de

réalisations de ce type qui, pour la plupart, ont beaucoup d'allure».

Vente de terrains

Afin de permettre l'application des règlements des zones de protection des puits de captage de La Brévine et de la Porte-des-Chaux, le comité de direction de Sevab (Syndicat des eaux de la vallée de La Brévine) a déterminé les terrains à compenser et fixé un prix de vente du mètre carré des terrains de compensation mis à disposition par les communes concernées. A La Chaux-du-Milieu, cela concerne les propriétaires Jean-François Favre, Denis Dubois et Claude Haldimann, pour un montant total d'environ 132.360 francs. Aussi, le législatif est appelé à voter cette vente de terrains à Sevab.

Pierre-Alain Favre

Du soleil dans l'eau Capteurs thermiques installés sur un locatif

Dans le cadre du programme Energie 2000, des capteurs thermiques, destinés à fournir une partie de l'eau chaude sanitaire, ont été installés l'autre jour par autogruie sur le toit du locatif Jeanneret 17-19, appartenant à la caisse de pension SMH.

Il s'agit d'une installation solaire thermique d'une surface totale de 36 m² sur un locatif de 32 appartements réalisé en 1957. Cette installation coïncide avec la transformation de la chaufferie et la distribution générale d'eau chaude sanitaire. En effet, explique le géant François Aeberli, la caisse de pension SMH avait décidé de supprimer tous les chauffebains à gaz en raison du danger qu'ils représentaient. Pas de chauffage à distance, trop onéreux: la chaudière est de type condensation avec brûleur mixte gaz-mazout, bénéficiant ainsi du tarif interruptible gaz. Sur le conseil du bureau d'études chauffage Philippe Buchs, la caisse a aussi décidé de «faire du solaire», pour des raisons écologiques et pour l'image de marque de la SME.

Le dimensionnement des capteurs thermiques a été réalisé sur la base de 0,5 m² par

habitant. Le prix de revient du kWh s'élève à 14 centimes. Le taux de couverture solaire est d'environ 30% et l'apport so-

laire annuel, de quelque 21.600 kWh. Cette réalisation, une première pour la caisse de pension SMH, a été

effectuée dans le cadre d'Energie 2000 et bénéficie donc de subventions.

CLD



Chapeau au grutier: la bise qui soufflait ce jour-là ne facilitait pas l'exercice. photo Perrin

Grand-Cachot Aux couleurs de l'Afrique

Pour sa nouvelle saison artistique, la ferme du Grand-Cachot-de-Vent, sise en plein cœur de la vallée de La Brévine, présente les œuvres de

Rock Raymond Ligué, un peintre de la Côte d'Ivoire vivant à Lausanne. Inaugurée samedi dernier, cette exposition met en exergue la très

forte personnalité d'un artiste profondément attaché à son pays. Elle est un rayon de soleil, une bouffée de bon air dans un monde actuel trop en-

clin à la morosité. A découvrir jusqu'au 25 mai, du mercredi au dimanche de 14h30 à 17h30.

PAF

A la portée de chacun



Familles, couples, jeunes ou moins jeunes, nous tenons à composer nos prestations pour vous. Afin de garantir une bonne prévoyance familiale nous nous attachons à vous offrir toute la gamme des assurances vie. Notre qualité d'écoute ? quoi de plus important pour répondre avec sérieux et rapidité à vos besoins. Institution de droit public de l'Etat de Neuchâtel et résolument attachés à notre canton, nous bénéficions de près de 100 ans de solidité et d'expérience mis à votre service.

Tout mettre en oeuvre pour garantir votre sécurité, c'est possible, c'est notre souci.

Neuchâtel, tél. 032 / 725 49 92
Cernier, La Chaux-de-Fonds, Couvet

Fontainemelon Les jeunes ont ouvert en fanfare le Festival de théâtre

La première soirée du 18e Festival de théâtre amateur du Val-de-Ruz a permis à un nombreux public d'applaudir hier à Fontainemelon deux spectacles et autant de créations. Mais cette entrée en matière était aussi celle des jeunes, puisqu'elle a fait se succéder les écoliers de Savagnier, dans «Demandez le trapoulaminet...!», et les élèves des ACO théâtre du collège secondaire de La Fontenelle, dans «Je me souviens». Des registres différents, mais avec un talent et un enthousiasme comparables.

Philippe Chopard

Le trapoulaminet, vous connaissez? En tout cas, les écoliers de Savagnier se demandent encore à quoi sert ce machin. Il leur a fallu une pièce pour se rendre compte qu'acheter sans discernement pouvait semer le trouble. Le premier spectacle conçu d'après une pièce écrite par Yves Garric a en tout cas montré au public de Fontainemelon à quel point faire du théâtre avec des enfants était une activité fraîche. Les comé-

diens, petits par la taille mais grands par leur talent, ont mis en scène un ersatz de société de consommation. Comme l'a dit le marchand de trapoulaminet, «ça sert énormément». Mais à quoi?

Ce spectacle, qui était en fait une reprise de la fête scolaire de Savagnier, a ouvert les feux de la 18e édition d'un festival résolument ouvert sur la création. L'instituteur sylvanien Jean-Jacques Spohn et ses élèves ont joué avec cœur et spontanéité, montrant que leur place dans un grand spectacle théâtral n'était pas usurpée. Le public a beaucoup ri aux répliques souvent bien enlevées, et applaudi l'effort fourni par les enfants dans leur jeu scénique et leur diction. La performance ne s'est pas encombrée d'artifices sophistiqués, et c'est tout à l'honneur des interprètes. Ce «Demandez le trapoulaminet...!» est finalement le reflet de la société de consommation.

Après la pause, les spectateurs ont pu passer dans un registre nettement plus élaboré, avec «Je me souviens», ensemble d'extraits de sketches et de pièces écrits dans les années septante. Les

ACO théâtre de La Fontenelle ont conçu ce spectacle pour les 25 ans du collège, qui seront fêtés en juin. Le public du festival a eu la primeur de leur création, ensemble de genres théâtraux parfois difficiles, jonglant sur les mots et le rythme. Les comédiens ont encore quelques réglages à faire, mais l'ensemble démontre un très gros travail de scène. Même le fou rire qui a saisi l'une des comédiennes en plein sketch final n'a pas dépareillé l'ensemble. Et c'est tant mieux pour un groupe qui n'est pas un habitué du festival de Fontainemelon. La fête continue jusqu'à samedi, avec l'entrée en lice des adultes, toujours dans un registre de création.

PHC

Le Festival de théâtre amateur du Val-de-Ruz se poursuit à la salle de spectacles de Fontainemelon, avec, ce soir à 20h15, «Combien de douleurs à l'arc-en-ciel?», par le Groupe théâtral du Pâquier, demain à 20h15, «Les Cancans», par Scararouche, et samedi à 20h15, «Cavale en brousse», par le groupe L'Bouchon. Billets à l'entrée.



Les écoliers de Savagnier se demandent encore à quoi sert le trapoulaminet.

photo Leuenberger

Savagnier Assemblée

Une septantaine d'administrateurs et d'employés communaux a récemment fait le déplacement de Savagnier pour assister à la 71e assemblée de leur association, présidée par Claude Gerster. Chacun était motivé par les sujets à l'étude, comme celui de l'établissement d'un cahier des charges, l'intérêt de partager certains problèmes ou simplement la découverte d'une localité mal connue.

Au sein du comité, Florence Duvoisin a cédé sa place à Donatella Campa, de Saint-Aubin, tandis que Micheline Blandinier acceptait un nouveau mandat de trois ans comme caissière. Entrés en 1972 dans la société, qui compte actuellement 124 membres, Roger Cuche, de Bevaix, Claude Gerster, de Roche-

fort, André Lüthi, de La Brévine et Albert Zehr, de Colombier, ont été nommés membres honoraires. Chef du Service des communes, André Ruedi a transmis les excuses du conseiller d'Etat Francis Matthey, retenu ce jour-là, avant de faire le point sur la situation actuelle. Bouclement des comptes communaux, collaboration intercommunale, pérennité financière, etc. Il a aussi souhaité une longue et heureuse retraite à Armand Schaller qui quittera son service à fin juin, après 24 ans d'activité. Le président de la commune de Savagnier, François Matthey a relevé enfin les principales caractéristiques de son village avant que la chorale La Tarentelle n'introduise en musique le traditionnel repas.

MWA

Boveresse Un déficit divisé par trois aux comptes 1996

Le Conseil général de Boveresse se réunira le mercredi 30 avril. Au menu figurent les comptes 1996, dont le résultat est meilleur que les prévisions, la modification à la hausse du tarif de vente de l'eau et l'adhésion de la commune au Service d'ambulance semi-professionnel du Val-de-Travers.

Les comptes 1996 bouclent avec un déficit de quelque 50.000 francs, pour un total de charges de 1,4 million. C'est nettement mieux que le budget, dont les prévisions

faisaient apparaître un excédent de charges trois fois plus important. Le déficit a pu être limité en grande partie grâce au chapitre finances et impôts qui enregistre une amélioration d'environ 60.000 francs, ainsi que par une gestion rigoureuse, explique l'exécutif dans son rapport. Signalons encore que le chapitre enseignement et formation a engendré des charges de 40.000 francs inférieures au budget.

Le législatif se penchera également sur le tarif de l'eau. Il est proposé de faire passer le prix du m3 de 80

centimes à un franc, avec effet rétroactif au 1er janvier 1997. Ce prix de 80 centimes avait été fixé en 1994 et pour deux ans, lors de l'abandon de la facturation au robinet au profit de compteurs. A l'époque, on avait estimé la consommation à 200 litres par jour et par habitant, en se basant sur la moyenne suisse. Or, la consommation réelle est inférieure (165 litres). Aussi, afin de s'approcher de l'équilibre - selon le principe du consommateur-payeur -, la commission des eaux et le Conseil communal estiment nécessaire d'adapter le tarif.

Dans son rapport, l'exécutif signale que l'augmentation prévue ne devrait pas trop alourdir la facture des ménages. Quant à l'équilibre des comptes de l'eau, il dépend également des surprises que réservera le réseau, dont une partie est presque centenaire.

Enfin, le législatif grenouillard se prononcera sur le projet de semi-professionnalisation du Service de l'ambulance du Val-de-Travers. Gageons que le Conseil communal saura convaincre les conseillers généraux.

MDC

Les Geneveys-sur-Coffrane L'Harmonie avant le break

Ceux qui se rendront samedi à 20h15 à la salle de la Maison de commune des Geneveys-sur-Coffrane seront certains d'y passer une agréable soirée, avec, en lever de rideau, la fanfare L'Harmonie placée sous la direction de Jean-François Riedo et qui interprétera son nouveau pro-

gramme. Les tambours seront également sur scène tout comme les élèves qui seront aussi associés à la fanfare pour un morceau. Avant le traditionnel bal, le CDF Breakers montrera ses talents dans une démonstration de break dance.

MHA

Dombresson Chants et musique pour une soirée

Samedi dès 20 heures, le chœur d'hommes Union chorale de Dombresson-Villiers donnera son concert annuel à la salle de gymnastique de Dombresson. Sous l'expertise direction de Miryam Rordorf, les chanteurs ont progressé pour offrir cette année un programme varié, allant de l'air populaire russe à Serge

Gainsbourg, en passant par Verdi et Bécaud. Le chœur d'enfants La Gerbe d'or, dirigé par Ariane Zwahlen, sera aussi de la partie. Après l'entracte, la célèbre fanfare de Courtelary, placée sous la baguette de Charles Kobel, occupera la scène. Le bal qui suivra sera conduit par Lorimer's star.

MHA

Savagnier Joyeux Sylvaniens sur scène

Le club d'accordéon Les Joyeux Sylvaniens invite chacun à la soirée musicale annuelle, samedi dès 20 heures à la salle de spectacles de La Corbière, à Savagnier. Après les productions des élèves, des juniors et des seniors, dirigés par Charles Walter, la société de musique Echo du Vignoble, de Peseux, prendra

la relève. Le bal de fin de soirée sera ensuite conduit par l'orchestre Blue Night. Dans les semaines à venir, Les Joyeux Sylvaniens participeront à la fête cantonale des accordéonistes au Landeron, le 1er juin, et organiseront une course en car, ouverte à tous, le 30 août.

MWA

CE SOIR

TOUS LES JEUDIS • TOUS LES JEUDIS • TOUS LES JEUDIS • TOUS LES JEUDIS • TOUS LES JEUDIS

20h

OUVERTURE
DES MAGASINS
JUSQU'À

20h

CE SOIR

Villiers Feu sur le plan des tirs

Les tireurs de Villiers vont-ils réellement sentir les balles siffler lundi à leurs oreilles? En tout cas, une motion les prend résolument pour cible, en demandant la réduction sensible du plan des tirs organisés au stand de Sous-le-Mont, sur le territoire de Dombresson. Avant cet intermédiaire qui peut faire des étincelles, le Conseil général examinera les comptes et une demande de crédit.

Pierre Py, conseiller général à Villiers dans les rangs de l'Entente communale, affirme que la population du village est grandement incommodée par le bruit du stand de tir de Sous-le-Mont, qui accueille les fines gâchettes de quatre communes et qui est géré par Dombresson. Il a donc déposé une motion qui demande la réduction sensible du plan des tirs. Le motionnaire et cinq cosignataires constatent que le stand est utilisé pour les tirs sportifs plusieurs soirs par semaine et les samedis et dimanches matins, et se demandent si la loi est réellement respectée.

Le Conseil général sera donc amené lundi prochain à se pencher sur cette motion pour la transmettre ou non au Conseil communal pour étude. Les élus auront auparavant examiné les comptes 1996, qui révèlent un équilibre presque parfait pour un exercice global de 1,3 million. L'exécutif est bien sûr satisfait, lui qui avait établi un budget déficitaire de quelque 27.500 francs. Ce résultat est dû à la légère diminution des charges de l'instruction publique et à la baisse des taux d'intérêt l'an dernier.

Les conseillers généraux renouvelleront leur bureau au cours de cette séance, avant de se pencher enfin sur une demande de crédit de 18.500 fr. pour la pose de l'éclairage public au chemin du Crêt-du-Châble. Ce quartier est presque entièrement bâti, et les bordiers ont décidé de financer le goudronnage de son chemin d'accès. Le Conseil communal entend profiter de ces travaux pour installer cinq candélabres.

Philippe Chopard

Worlds Apart Les «boys» font chavirer le cœur des «girls»

Comme prévu, les aigus l'ont largement emporté sur les basses, hier soir, à la patinoire du Littoral de Neuchâtel. Non pas que les Worlds Apart n'aient pas les notes haut perchées. Mais avec la présence, parmi les quelque 2200 spectateurs, d'une écrasante majorité de (pré-)adolescentes - en pâmoison cela va de soi -, il n'y a pas eu photo entre les ultrasons et les graves. Très juvénile, l'hystérie.

Les prénoms se terminant par un «a» ont sans doute fait un carton, hier soir, à la patinoire du Littoral. Laetitia, Leila, Melissa, Natacha: elles étaient toutes là, ces jeunes filles que les beaux yeux, beaux pectoraux, belles gueules, belles chemises (le plus souvent ouvertes), ces jeunes filles que les boys bands mettent dans tous leurs états. Pour être sûres d'être au pied de la scène, à un jet de sueur de leurs dieux, les premières d'entre elles s'étaient même présentées à 8 heures du matin, soit 12 heures avant le début de la transe!

Il faut dire que Neuchâtel avait l'insigne honneur, après une entrée hyper-théâtrale, d'accueillir Cal (22 ans), Schelim (22), Steve (23) et grand-papa Nathan (28). Autrement dit les Irlandais de Worlds Apart, l'un des ces fameux

groupes fabriqués de toutes pièces - mais avec quel professionnalisme - pour enfileur un tube après l'autre. Enfin, quand on dit tube: oui, ces trios (Ah!, 2Be3...) ou quatuors vendent des disques par containers entiers; non, à l'image des remixages de la techno, leurs «œuvres» ne sont pas toutes le fruit d'une intense travail de création.

«Je te donne»

Prenez les visiteurs du soir d'hier: quand ils ont chanté, en rappel, l'incontournable «Je te do-o-onne» avec leur délicieux accent anglais, ils ne faisaient que reprendre une chanson signée Jean-Jacques Goldman voici plus de dix ans. Le «Freak», quant à lui, est toujours aussi chic, alors que l'amour d'«Everlasting Love» dure depuis tellement longtemps qu'on ne sait même plus qui l'a créé.

Et le concert, nous direz-vous? Il fut à l'image des membres du groupe: plus clean, t'es immaculé. Un jeu de lumières propre (avec même un bel effet de 3D), une chorégraphie propre, des chansons propres (mais sans doute interprétées en play-back). On s'est même surpris à taper du pied. Avec cependant juste ce qu'il faut de légèrement négligé, histoire que, avec des héros humanisés, donc plus accessibles, le fantasme ne



Les «boys bands» s'adressent tout particulièrement à un public d'adolescentes. Confirmation, hier soir, à la patinoire du Littoral. photo Charrière

soit pas interdit à ces demoiselles.

Le droit au rêve

Dont c'est le droit le plus strict de rêver! Luis Mariano, Elvis Presley, Paul Mc Cartney ou Michael Jackson, bien avant Worlds Apart et leurs homologues, n'avaient-ils pas fait chavirer le cœur de millions de plus ou moins jeunes femmes?

Les émotions de Laetitia, Natacha et de leurs copines sont tout aussi respectables. Tant mieux même, si, dans ce monde sinistrosé, les adolescents ont encore accès à d'autres émotions que celles qui accompagnent le découragement. Vous auriez vu leur bonheur! «We love you», disaient moult pancartes, alors qu'une multitude d'ours en pe-

luche ont été lancés sur scène. Il faut dire que les petites filles (souvent accompagnées de leurs parents) étaient tout aussi nombreuses que les adolescentes. Oui, rêvez donc, mesdemoiselles. Mais ne soyez pas (trop) les dupes d'un marché qui se soucie bien davantage de votre argent de poche que de création artistique.

Pascal Hofer

Votations Triple objet fiscal pour les électeurs de Cernier

Du pain sur la planche pour les électeurs de Cernier! Ceux-ci devront en effet se rendre aux urnes les 7 et 8 juin prochain pour se prononcer sur un triple objet fiscal, combattu par voie de référendum par deux citoyens du village. Le 16 décembre dernier, le Conseil général avait pourtant décidé d'augmenter les impôts, la taxe hospitalière et le montant de la taxe

d'épuration, pour contenir le déficit budgétaire dans la fourchette donnée par les amortissements légaux et répondre au plan financier de la construction d'une nouvelle station d'épuration à La Rincieure.

Deux citoyens du village-capitale, Michel Spack et Jean-Pierre Tribolet, avaient alors décidé de partir en croisade, estimant que la population n'était

pas une vache à lait que les autorités pouvaient traire indéfiniment. Ils ont recueilli 303 signatures contre la hausse de l'épuration, qui passerait à 1,30 fr. par mètre cube d'eau consommée. Ils peuvent aussi compter sur le soutien de 304 électeurs qui ne veulent pas que l'impôt communal passe à 90 centimes par franc versé au canton, et le passage de la re-

devance hospitalière à 12 pour-cent de l'impôt. Deux cent seize paraphe étaient nécessaires à l'organisation d'une votation. Les référendaires remettent la politique financière du Conseil communal en cause, dans un contexte de hausses progressives décidées par les élus depuis quelques années déjà. Le peuple tranchera.

PHC

Buttes Expo philatélique

La Société philatélique du Val-de-Travers (SPVT) tiendra sa traditionnelle exposition bourse de printemps à Buttes. Elle aura lieu samedi 26 avril, de 10 heures à midi et de 13h30 à 17 heures, à la salle de gymnastique du village. Les curieux pourront aussi admirer des photographies, des cartes postales de Buttes et de ses environs, ainsi qu'une collection d'étiquettes de liqueurs et d'alcools. /comm-réd.

Ne payez plus la note de chauffage de vos voisins!



«La prochaine fois, nous ne laisserons la fenêtre ouverte que 5 minutes.»

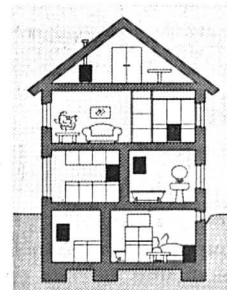
Diverses enquêtes ont montré qu'un immeuble dont les appartements sont chauffés individuellement au gaz naturel permettrait d'économiser jusqu'à 25% d'énergie. C'est tout bénéfique pour les locataires, propriétaires et gérances d'immeubles.

La marche à suivre?

Il suffit de remplacer le traditionnel chauffage collectif par un chauffage mural compact au gaz naturel dans chaque appartement. Faible encombrement, exploitation économique, confort, absence de nuisances... rien de tel pour chauffer et produire de l'eau chaude à la demande.

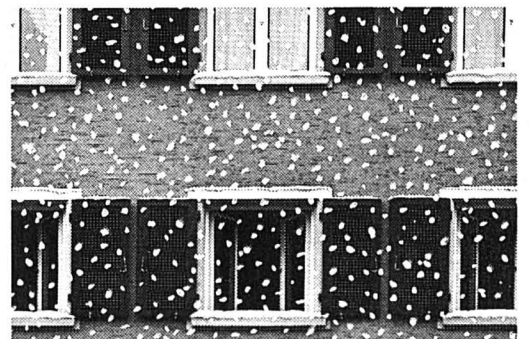
Frais de chauffage sur mesure.

Ce mode de chauffage individuel supprime les pertes de chaleur inévitables avec un chauffage collectif aux canalisations sans fin. Il permet surtout à chaque locataire de chauffer selon ses besoins en évitant tout gaspillage. Un compteur à gaz rigoureusement étalonné est alors attribué



Souplesse d'implantation du chauffage au gaz naturel.

à chaque appartement et chaque locataire reçoit une facture personnalisée. Plus de litiges entre voisins à propos du chauffage, moins de paperasserie pour le propriétaire ou la gérance, tout le monde y gagne!



En jetant la chaleur par les fenêtres, vous gaspillez l'énergie.

Economie sur toute la ligne

Le gaz naturel n'exclut d'ailleurs pas le chauffage central. La chaudière peut être alors implantée sous les combles, ce qui réduit d'autant la longueur et le coût de la cheminée. Quel que soit le cas de figure considéré, le gaz naturel est bien souvent la solution la plus rentable.

COOP

Vente de géraniums sur le quai

**Vendredi 25
et samedi 26 avril 1997**

Super Centre Ajoie, Porrentruy

Super Centre Delémont

Brico-jardin, Portes-Rouges

Av. des Portes-Rouges 55 - Neuchâtel

Super Centre Ville, La Chaux-de-Fonds

Centre Colombier

Centre Couvet



Terreau pour géraniums
et plantes de balcon
30 litres
6.-
7.40

Engrais pour géraniums
1 litre
3.80



Osmocote
25 cônes d'engrais
7.50



Géraniums
Divers coloris et variétés
Pot Ø 10,5cm
3.50



Disponibles dans tous nos magasins Coop

Coop Neuchâtel-Jura
Jura bernois

Avortement Un nouveau projet pour la solution des délais

Vingt ans après un premier rejet populaire, la solution dite «des délais» en matière d'interruption de grossesse est relancée: l'avortement durant les 14 premières semaines de la grossesse ne serait plus punissable.

De Berne:
François Nussbaum

Une consultation à ce sujet a été ouverte hier. Signe tangible d'un changement de

mentalité: les femmes PDC appuient déjà ce projet.

Malgré plusieurs tentatives, les dispositions du Code pénal (datant de 1942) sur l'avortement n'ont jamais pu être modifiées. L'interruption de grossesse est toujours punissable, sous réserve d'indications médicales sévères, corroborées par deux médecins. La pratique s'est toutefois considérablement assouplie, s'écartant fortement de la loi.

En fait, seuls les cantons

d'Unterwald, Uri et Appenzell RI refusent encore d'autoriser la pratique de l'avortement. Les autres cantons appliquent la loi de manière libérale. Par ailleurs, la généralisation des moyens contraceptifs et de l'information a fait chuter le nombre d'avortements, de 17.000 en 1966 à moins de 12.000 en 1995.

Quant aux avortements illégaux (45.000 en 1966), ils ont pratiquement disparu aujourd'hui. Enfin, les condamna-

tions se sont faites de plus en plus rares depuis 1980: aucune n'a été prononcée au cours des dix dernières années. Mais, depuis les échecs de 1977, 1978 et 1987 (voir encadré), personne n'a plus tenté d'harmoniser loi et pratique.

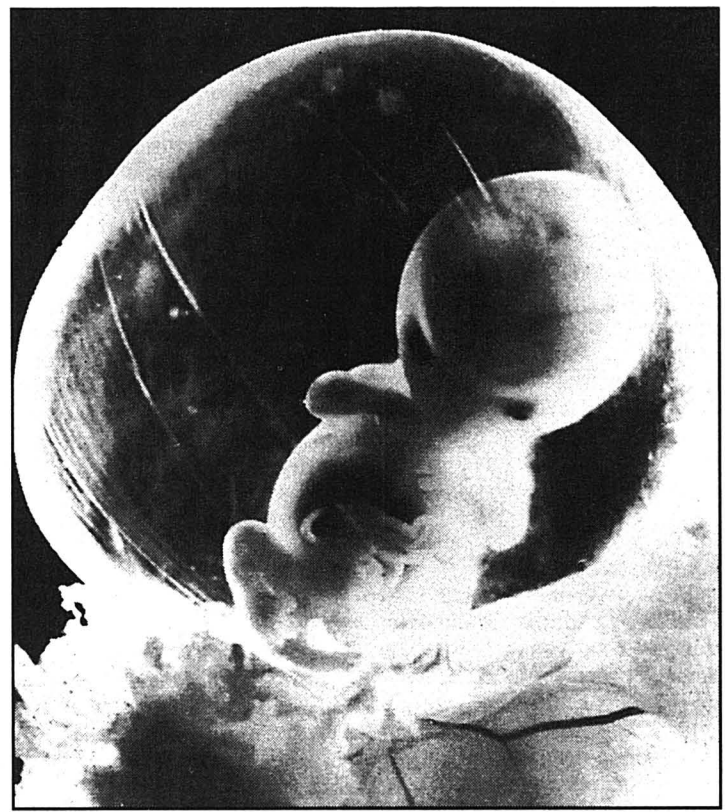
Libre choix avec délai

C'est la conseillère nationale Barbara Haering Binder (soc/ZH) qui, en avril 1993, est revenue à la charge avec une initiative parlementaire. Elle demandait que le libre choix soit garanti aux femmes enceintes de garder ou non leur enfant, durant les trois premiers mois de la grossesse. La Commission juridique du National, puis le plénum, ont accepté de donner suite à cette proposition.

Un projet de modification du Code pénal a donc été élaboré, que le Conseil fédéral a mis hier en consultation auprès des partis, cantons et organisations concernées, jusqu'à fin août. Un projet définitif sera ensuite débattu au Parlement et, si le référendum est lancé, soumis au peuple.

Droit élémentaire

Le texte en discussion propose que l'interruption de grossesse ne soit pas punissable durant les 14 semaines qui suivent les dernières règles de la femme enceinte qui souhaite une telle intervention. Celle-ci doit être pratiquée par un médecin diplômé. Il s'agit là, dit le commentaire du projet, du respect d'un



Fœtus âgé d'environ deux mois. La solution des délais prévoit d'adapter le code pénal à la pratique actuelle de l'immense majorité des cantons.

photo AP-a

des droits les plus élémentaires de la femme enceinte».

Passé le délai de 14 semaines, l'interruption reste légalement possible, s'il s'agit d'écarter la menace d'une atteinte grave à l'intégrité physique ou d'un état de détresse profonde de la femme enceinte. Plus la grossesse sera avancée, plus le danger devra être grand pour justifier une interruption.

Une minorité de la commission propose d'appliquer le critère de la grave menace dès le début de la grossesse (pas de libre choix, même limité dans le temps). C'est la position, par exemple, de Suzette Sandoz (lib/VD). Une autre minorité, au contraire, veut étendre le libre choix à toute la durée de la grossesse (Margrith von Felten, Bâle, socialiste et militante féministe).

FNU

La longue marche

L'interruption de grossesse occupe les politiciens suisses depuis longtemps. Les citoyens se sont prononcés à trois reprises en 1977, 1978 et 1985 sur une modification des articles correspondants du code pénal entré en vigueur en 1942. Voici les principaux éléments:

Jusqu'à l'entrée en vigueur du Code pénal (CP) en 1942, les cantons étaient compétents pour le droit pénal. L'avortement était interdit dans tous les cantons.

Dans le CP, l'avortement est réglé dans les articles 118 à 121. L'interruption de grossesse pour raisons médicales constitue une exception à l'interdiction. Le texte laisse une marge de manœuvre importante aux cantons.

En 1971, le canton de Neuchâtel demande par une initiative cantonale la suppression des articles 118 à 121 du CP. La même année, une initiative fédérale pour la décriminalisation de l'avortement est lancée. Elle est retirée en 1976.

En septembre 1977, le peuple et les cantons rejettent à une faible majorité (51,7 %) l'initiative sur la solution des délais de l'Union suisse pour décriminaliser l'avortement.

En mai 1978, la loi fédérale comprenant l'indication sociale est rejetée en référendum par 68,8 % des citoyens.

En 1985, l'initiative «Droit à la vie» est rejetée par 69 % des Suisses. Elle demandait le droit à la vie «dès la conception et jusqu'à la mort naturelle».

En 1987, le Conseil nation-

nal rejette la solution fédéraliste offrant la possibilité des délais au niveau cantonal.

Début 1993, la conseillère nationale socialiste Barbara Haering Binder dépose une initiative parlementaire demandant la solution des délais. En février 1995, le Conseil national décide d'entrer en matière sur l'initiative et charge la Commission des affaires juridiques d'élaborer un projet.

Le 12 avril 1997, les femmes PDC se prononcent lors de leur assemblée à Lucerne en faveur du projet du Conseil national sur la solution des délais. Elles s'opposent ainsi au PDC suisse.

Le 23 avril, le Conseil fédéral ouvre la procédure de consultation pour la solution des délais. Elle durera jusqu'à fin août./ats

Transplantation: vers une base constitutionnelle en Suisse

La Confédération doit garantir une répartition équitable des organes d'origine humaine ou animale à transplanter. Les dons doivent être gratuits. Le Conseil fédéral a transmis hier au Parlement l'article constitutionnel qui permet de régler la médecine de transplantation.

Depuis plus de 30 ans, on pratique la transplantation d'organes en Suisse. En 1996, les six centres de transplantation ont pratiqué 357 greffes. Depuis des années, la Suisse connaît une pénurie d'organes. Le 1er janvier dernier, 464 personnes étaient en attente. Elles étaient 501 en

1996, année au cours de laquelle 43 personnes sont décédées faute d'organes disponibles.

Lacunes

Contrairement à la plupart des autres Etats européens, la Suisse ne dispose pas de bases légales, sur le plan national, qui réglementent le don, le prélèvement et la greffe d'organes, de tissus et de cellules. Ce sont aujourd'hui des législations cantonales, des directives et des recommandations des milieux privés qui régissent la médecine de la transplantation.

Des lacunes existent principalement dans le domaine de l'organisation de la transplantation, de l'attribution des organes dis-

ponibles et de la médecine de la transplantation pratiquée à titre non lucratif ou dans des établissements publics.

Xénotransplantations incluses

Le nouvel article constitutionnel 24 decies, qui a été salué à la quasi-unanimité lors de la procédure de consultation, donne à la Confédération la compétence d'édicter des prescriptions dans tous ces domaines. La Confédération doit ainsi veiller à protéger la dignité de l'être humain, la personnalité et la santé. L'article s'applique aussi à la xénotransplantation - transplantation d'organes, tissus et cellules d'origine animale.

Le Conseil fédéral n'a pas pour autant pris position pour ou contre la xénotransplantation. Il appartiendra au Parlement de décider s'il y a lieu d'autoriser cette pratique et à quelles conditions, écrit le gouvernement. Les 30 xénotransplantations pratiquées jusqu'à présent dans le monde ont échoué.

Quasi-unanimité

L'avant-projet d'article constitutionnel a été accueilli à la quasi-unanimité par les cantons, les partis et les organisations intéressées. A l'issue de la procédure de consultation, 81 avis étaient favorables, contre trois négatifs. La réglementation fédérale de la médecine de la transplantation avait été demandée par deux motions parlementaires, l'une exigeant l'interdiction du commerce des organes d'origine humaine et l'autre réclamant la création des dispositions constitutionnelles aptes à régler les nombreux problèmes juridiques et d'organisation liés à la transplantation.

Lors de la procédure de consultation, les Verts et la Société suisse de protection des animaux ont demandé une interdiction

des xénotransplantations. Le PS s'est dit favorable à un moratoire sur la transplantation d'organes provenant d'animaux génétiquement modifiés.

Dans le respect de la dignité humaine

Selon l'article constitutionnel, la Confédération doit veiller à protéger la dignité de l'être humain, la personnalité et la santé. Ces valeurs touchent en premier lieu les donneurs et les receveurs. Il s'agit notamment de respecter la dignité humaine lors du prélèvement d'organes sur les personnes décédées et de la constatation du décès et le droit à une mort digne.

Parmi les éléments de la personnalité à protéger, on pense surtout à la vie, à l'intégrité physique et morale ainsi qu'au droit à l'autodétermination (décision de donner ou non ses organes pour des transplantations). Il s'agit également de respecter les sentiments de piété de la famille et des proches ainsi que du personnel médical. Concernant la santé, on veut en priorité protéger le receveur contre une contamination par des agents patho-

gènes comme le sida. Le deuxième alinéa de l'article constitutionnel donne à la Confédération deux mandats législatifs importants: prévoir la gratuité du don et veiller à ce que les organes soient attribués de manière équitable. L'égalité de traitement des patients devra donc être garantie. Des critères objectifs d'attribution devront être établis, parmi lesquels les chances de succès et l'urgence sont essentiels, écrit le Conseil fédéral.

L'équité implique en outre l'application de règles uniformes dans toute la Suisse. Le Conseil fédéral entend dès lors confier à une centrale de coordination la tâche d'attribuer les organes selon les critères fixés par le législateur. La Confédération pourrait par exemple mandater la Fondation suisse pour le don d'organes et la transplantation SwissTransplant.

Le don d'organes ne peut pas faire l'objet de transactions commerciales: un contrat portant sur un tel objet serait nul car «contraire aux mœurs». Le principe de la gratuité ne s'applique pas à la xénotransplantation./ats-ap



En Suisse, de nombreuses personnes s'engagent en faveur du don d'organes.

photo Keystone-a

Entrée en vigueur en l'an 2000

Si le Parlement et le peuple adoptent la nouvelle norme constitutionnelle sur la médecine de transplantation en 1998, la loi d'application pourrait entrer en vigueur seulement en l'an 2000. La conseillère fédérale Ruth Dreifuss a esquisé ce calendrier hier devant la presse.

Mme Dreifuss a souligné la nécessité d'une législation nationale en matière de médecine de transplantation. Ce domaine suscite en effet des inquiétudes et la population

attend des directives claires. Il pose notamment des problèmes d'ordre éthique: il s'agit en particulier d'éviter que se crée un marché d'organes à l'intérieur du pays et entre le Nord et le Sud, a dit Mme Dreifuss.

Un cadre juridique clair avec des principes éthiques qui rassurent la population devrait créer les conditions pour une meilleure reconnaissance nécessaire à la médecine de transplantation. La législation pourrait constituer une réponse à la diminution des organes prélevés, a ré-

sumé Mme Dreifuss.

La législation devrait permettre d'uniformiser les pratiques au plan national, a expliqué Thomas Zeltner, directeur de l'Office fédéral de la santé publique. Actuellement, il existe par exemple deux possibilités d'accord pour un prélèvement d'organe: soit un accord explicite du donneur ou de la famille, soit un accord implicite (le donneur ou la famille n'a pas dit explicitement non à un prélèvement d'organe). Il s'agira de trouver une solution uniforme, a dit M. Zeltner./ats

Bilatérales Nouvelle proposition

Le Conseil fédéral est «fermement résolu» à faire aboutir rapidement les négociations bilatérales avec l'Union européenne (UE). Il a présenté hier une nouvelle proposition à Bruxelles concernant le montant maximum des taxes routières qu'il pourra exiger des poids lourds européens.

Le Conseil fédéral a consolidé certains éléments pour la poursuite des négociations, a indiqué à la presse le vice-chancelier de la Confédération Achille Casanova. Si une percée a été réalisée sur le dossier de la libre circulation des personnes, des «divergences majeures subsistent dans le domaine des transports aériens et terrestres».

Le gouvernement n'a pas modifié le mandat de négociation, a relevé Moritz Leuenberger. Il a précisé que le montant des taxes routières que la Suisse veut prélever au nom de la vérité des coûts n'est pas spécifié dans le mandat. Le Conseil fédéral a accepté de revoir le montant de 600 francs qu'il avait présenté jusqu'ici comme la taxe maximum à payer en 2005 par un camion de 40 tonnes pour traverser la Suisse, a-t-on indiqué au Département fédéral des transports, des communications et de l'énergie.

M. Leuenberger n'a pas voulu citer de chiffre et s'est insurgé contre la publication de «soi-disant indiscrétions» faisant état d'une réduction des taxes à 450 francs. «Cette phase est délicate, il n'est pas question de négocier publiquement le montant des taxes», a-t-il déclaré./ats

Transit alpin Taxe sur les camions dès 2001

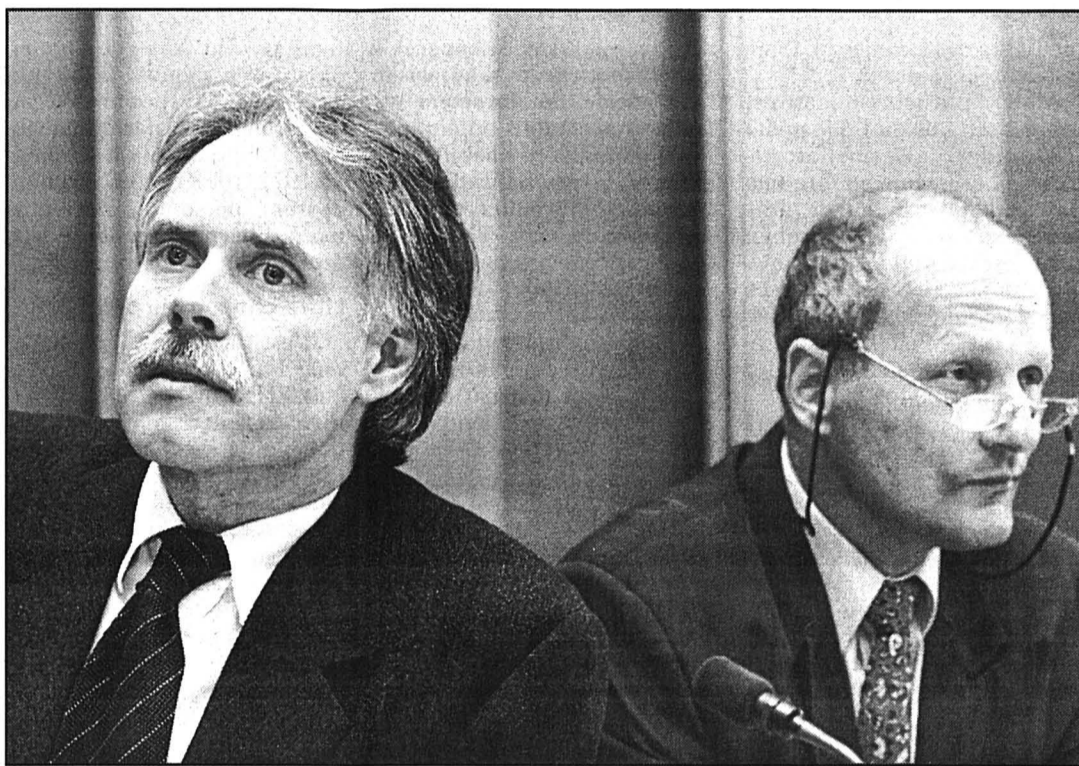
Tous les camions suisses et étrangers devront payer une taxe sur le transit alpin (TTA) dès 2001 aux quatre passages alpins. Le Conseil fédéral entend la fixer entre 40 et 200 francs. Avec la taxe poids lourds liée aux prestations, la TTA doit favoriser le transfert du trafic de la route au rail.

Le Conseil fédéral a mis en consultation hier son projet d'application de l'article constitutionnel sur la protection des Alpes jusqu'au 15 septembre. Le principe retenu est de rendre le rail aussi avantageux que possible et la route aussi chère que nécessaire.

Taxe différenciée

Le transfert au rail ne devra pas se faire par la contrainte, mais à l'aide d'instruments relevant de l'économie de marché. La TTA sera perçue progressivement dès 2001 sur tous les camions de plus de 3,5 tonnes aux quatre passages alpins (cols ou tunnels) du San Bernardino, du Gothard, du Simplon et du Grand-Saint-Bernard. Elle sera plus élevée au San Bernardino et au Gothard, pour lesquels le Conseil fédéral prévoit 150 francs, qu'au Simplon (75 francs) ou au Grand-Saint-Bernard (45 francs en sus de la redevance du tunnel).

La fixation définitive du taux maximal de la TTA nécessite encore des études complémentaires, indique le Conseil fédéral. Celles-ci devront tenir compte de l'effet d'autres mesures liées au transport, à l'environnement



Moritz Leuenberger et le directeur de l'Office fédéral des transports, Max Friedli (à droite), répondaient hier à Berne aux questions de la presse. photo Keystone

et aux finances, ainsi que de l'aménagement des conditions cadres de la politique des transports des Etats limitrophes.

Indemniser les cantons

Le produit annuel net de la TTA est estimé entre 75 et 85 millions de francs par le Conseil fédéral. Ce montant servira à financer les mesures de promotion du trafic ferroviaire de marchandises à travers les Alpes et à indemniser les cantons qui subiront un préjudice excessif, à savoir le Tessin, Uri et certaines régions des Grisons, mais pas le

Valais.

Un arrêté fédéral simple, voté tous les quatre ans par l'Assemblée fédérale, fixera le montant de la compensation à accorder à ces régions. Le Conseil fédéral déterminera périodiquement les cantons particulièrement touchés et la clef de répartition.

1,25 million de véhicules

Par la route, le trafic poids lourds alpin devrait être plafonné à 650.000 véhicules, correspondant aux trafics intérieur, d'importation et d'exportation estimés pour 1999. En 2005, quelque 1,25 mil-

lion de véhicules devraient dès lors être transférés de la route au rail. Mais cet objectif ne pourra pas être complètement satisfait à ce moment-là.

Il faudra attendre la mise en service des NLFA, vers 2010, le Conseil fédéral prévoyant celle du Lötschberg en 2006 et du Gothard en 2009. Une «chaussée roulante» avant-garde reliant une frontière à l'autre par l'axe du Lötschberg-Simplon sera offerte à titre de mesure rapidement efficace. Le Conseil fédéral veut ainsi éviter que le trafic lourd concerné ne contournne la Suisse./ats

National Geste pour les jeunes

La commission du National a modifié le programme d'investissement en faisant un geste pour les jeunes et l'innovation. Dans la réforme de l'imposition des sociétés, elle ne veut introduire le droit de timbre que sur les assurances vie à prime unique. Pertes fiscales annuelles: 295 millions de francs au lieu de 170.

Le Parlement se prononcera sur le programme d'investissement de 561 millions de francs lors de la session extraordinaire de la semaine prochaine. La révision de l'imposition des sociétés ne sera débattue à cette occasion que par le National.

Comme son homologue des Etats, la Commission de l'économie et des redevances du National veut soutenir les places d'apprentissage. Elle veut y injecter 60 millions des 561 millions de francs prévus. La décision a été prise, hier à Berne, par 18 voix sans opposition.

Autre changement: la commission propose de voler au secours de la Commission fédérale pour la technologie et l'innovation, qui est à court d'argent. Un coup de pouce de 40 millions de francs. Ces 100 millions sont pris sur le poste initialement prévu pour l'assainissement des bâtiments de la Confédération, a expliqué le président Hans-Rudolf Nebiker (UDC/BL).

La commission du National a accepté sans opposition le reste du programme, notamment un crédit de 200 millions de francs pour le maintien des infrastructures cantonales et communales./ats

Gothard Dix-huit cantons se mobilisent à Sedrun

Les représentants des gouvernements de 18 cantons de Suisse centrale et orientale se mobilisent en faveur du tunnel de base du Gothard. Dans une prise de position baptisée «déclaration de Sedrun» et adressée hier au Conseil fédéral et au Parlement, ils déclarent que le Gothard est l'épine dorsale des NLFA.

Les signataires sont des représentants des gouvernements des onze cantons du Comité du Gothard, de sept cantons de Suisse orientale, de diverses chambres de commerce, du Bade-Wurtemberg (Allemagne), du Vorarlberg (Autriche) et du comité italo-suisse pour la promotion d'une liaison ferroviaire à grande vitesse entre Milan et Lugano./ats



Quelques-uns des signataires de la «déclaration de Sedrun». photo Keystone

Cohésion nationale Mieux se connaître

Une meilleure compréhension entre régions linguistiques passe par une connaissance accrue de l'autre. Pour ce faire, l'apprentissage d'une deuxième langue nationale dès le niveau primaire est nécessaire. Mais il faut aussi connaître la culture et l'histoire des autres régions, estiment les auteurs d'une étude.

Après la votation du 6 décembre 1992, un groupe d'études a été constitué afin de voir si le «malaise romand» existait vraiment. Les chercheurs ont identifié un certain nombre de problèmes récurrents, notamment la langue, a expliqué hier à Berne Ernest Weibel, professeur à l'Université de Neuchâtel. L'amélioration de l'ensei-

gnement des langues est au centre des seize propositions émises par les auteurs de l'étude.

Première mesure: l'enseignement bilingue doit être développé dès le niveau primaire. Et pour apprendre l'autre langue, il faut utiliser des méthodes qui mettent l'accent sur l'expression orale et encourager l'immersion. Les échanges sont aussi importants, de même que l'amélioration de la diffusion des radios nationales sur tout le territoire. Enfin, les trois télévisions nationales devraient présenter une émission commune sur l'actualité suisse dans les trois langues.

Parmi les mesures à plus long terme, les auteurs de l'étude souhaiteraient moderniser l'enseignement de l'histoire./ats

Genève Officiels piégés par une secte

Quelques centaines d'élèves genevois ont participé mardi à une «Course pour la paix» organisée par le mouvement Sri Chinmoy. Une course qui avait le soutien de la conseillère fédérale Ruth Dreifuss. Or, ce groupe hindouiste est considéré comme une secte.

Plusieurs classes des écoles primaires se sont engagées en courant avec le flambeau de la paix qui doit traverser la Suisse. Les écoliers, qui portaient un bandeau avec l'inscription «Peace» autour du front, étaient accompagnés de leurs maîtres, a rapporté hier la «Tribune de Genève». Ils étaient encadrés par une dizaine de membres du groupe «Peace Run»./ap

BRÈVES

Fonds Attente frustrée

Le Congrès juif mondial s'impatiente. Son secrétaire général adjoint, Maram Stern, déplore que le Conseil fédéral n'ait pas procédé hier aux trois dernières nominations à la direction du fonds pour les victimes de l'Holocauste. Chef des négociations pour la partie juive, M. Stern aurait aimé être averti que le Conseil fédéral ne traiterait pas cet objet hier, a-t-il indiqué. A ses yeux, c'est une question de «courtoisie». Porte-parole de la «task force», Marie-Marceline Kurmann a indiqué que le Conseil fédéral n'avait pas pu régler tous les détails hier. Les nominations interviendront dès que possible./ats

Armée Nominations

Le brigadier Peter Stutz, 49 ans, prendra la tête de la division de campagne 7, en Suisse orientale, dès juillet. Le Conseil fédéral l'a choisi hier pour succéder au futur chef de l'Etat-major général Ulrich Scherrer. Peter Stutz, de Wängi (TG), reprendra le commandement de la division de campagne 7 dès l'été.

Par ailleurs, au début de 1998, le lieutenant-colonel Dieter Weber, 49 ans, de Täufelen (BE), deviendra le nouvel auditeur en chef de l'armée avec le grade de brigadier. Il succédera au brigadier Jürgen Wijnkoop, qui part à la retraite à la fin de cette année./ats

TV Gratuite pour les veuves

Les veuves à revenus modestes au Tessin ne seront désormais plus obligées de payer la redevance de réception pour la radio et la télévision. La direction générale Telecom de Bellinzone reconnaît s'être trompée en continuant d'appliquer l'ancienne loi en vigueur jusqu'au 31 mars 1992. Après un article publié par le magazine «Spender Meglio» de l'association des consommatrices de la Suisse italienne, les Telecom de Bellinzone ont décidé de corriger l'erreur, a annoncé hier le magazine dans un communiqué. Les veuves et orphelins qui ont des revenus modestes pourront économiser plus de 400 francs par an./ats

Asile Procès d'un fonctionnaire

L'ancien fonctionnaire de l'Office fédéral des réfugiés (ODR) qui avait manipulé des documents concernant un demandeur d'asile a été acquitté mardi par le Tribunal de district de Berne. Son avocat a annoncé hier qu'il allait faire recours. Jusqu'à sa suspension en novembre 1995, le fonctionnaire était chef de section à l'ODR. En janvier 1995, il avait découpé dans le procès-verbal d'une audition la signature d'un requérant d'asile tamoul dont la demande avait été rejetée. Envoyée au consulat général du Sri Lanka à Genève, cette signature avait servi à établir un passeport de secours permettant l'expulsion du requérant./ats

Isonne Recrues malades

La grippe intestinale fait des ravages à la caserne d'Isonne (TI). 56 militaires de la compagnie de lance-mines de l'Ecole de recrues de grenadiers 14 sont touchés, a annoncé hier le Département militaire fédéral (DMF). Vraisemblablement d'origine virale, l'épidémie s'est déclarée mardi après-midi. Vingt hommes se trouvaient encore hier à l'infirmerie de la caserne. 33 recrues et trois chefs de section se rétablissent dans leur cantonnement. La grippe intestinale qui frappe la compagnie est qualifiée de «légère» par le DMF. Selon le commandant de l'école, les premières recrues touchées ont déjà pu reprendre l'instruction./ats

Buenos Aires Cotti inaugure l'Expo Suiza 97

Les relations économiques entre la Suisse et l'Argentine doivent encore s'intensifier, a déclaré mardi à Buenos Aires le conseiller fédéral Flavio Cotti, en inaugurant l'Expo Suiza 97. M. Cotti a souhaité que cette foire joue un rôle de catalyseur et permette à de nouvelles entreprises suisses de s'implanter en Argentine. Selon lui, l'Expo Suiza devrait permettre de relancer les investissements suisses en Argentine. Ceux-ci représentaient à fin 1995 quelque 10.000 emplois. L'Argentine est le troisième partenaire économique de la Suisse en Amérique latine./ats

Raiffeisen Un résultat record réalisé en 1996

Les banques Raiffeisen ont réalisé en 1996 leur meilleur résultat depuis leur création. Le total du bilan consolidé a augmenté de 8,5%, à 56,6 milliards de francs. Ce montant place les banques Raiffeisen au cinquième rang sur le plan national. Le bénéfice brut s'est accru de 38%, à 446,1 millions, et le bénéfice net a atteint 191 millions.

Le groupe Raiffeisen a présenté pour la première fois hier à Lausanne et à Saint-Gall les comptes consolidés de ses 962 banques et sociétés affiliées. Après 1995, le groupe présente à nouveau des résultats records pour 1996. Les créances hypothécaires se montent à 42,4 milliards de francs (+ 10,3%). En Suisse, un crédit sur six émane d'une banque Raiffeisen, ce qui représente une part de marché de 8%. Les avances, prêts et crédits ont augmenté de 9,2%, à 49,8 milliards.

Cette croissance est le fait d'une activité de construction intensifiée dans les régions rurales, situées à proximité des villes. Elle a été favorisée par des taux hypothécaires relativement bas et la chute du prix



En Suisse, une hypothèque sur cinq est accordée par une banque Raiffeisen. photo sp

d'achat des logements. En Suisse, une hypothèque sur cinq est concédée par un établissement Raiffeisen.

Moins de pression au profit

Tandis que les grands établissements abandonnent le crédit et le travail de proximité, les banques Raiffeisen en font leur fonds de commerce. Les critères stricts d'octroi de crédits, qui ont pu être considérés comme un frein en période de haute conjoncture, ont finalement empêché l'Union suisse des banques Raiffeisen (USBR) de connaître les difficultés des autres banques. De plus, la structure de coopérative freine

la pression au profit que peut infliger un système basé sur l'actionnariat.

Les fonds de la clientèle se sont accrus globalement de 7,4%, à 46,9 milliards. Les engagements sous forme d'épargne et de placement envers la clientèle ont augmenté de 11,3%, à 34,6 milliards. La part la plus importante (82,1%) du produit brut de 971,4 millions a été constituée par des opérations d'intérêt. Les amortissements s'élevaient à 120,3 millions de francs.

110.000 Romands

Près de 54.000 personnes ont adhéré en 1996 à une banque Raiffeisen, qui compte

désormais 1,3 million de clients, soit un habitant sur six en Suisse. Parmi les 650.000 sociétaires, 110.000 sont Romands.

Afin de répondre aux coûts de fonctionnement entraînés notamment par la professionnalisation du personnel, chaque canton a établi un calendrier de fusion jusqu'en l'an 2000. Chaque entité juridique devra désormais inscrire une somme du bilan de 50 millions de francs. En Suisse, les établissements devraient passer sous la barre des 200. Le nombre d'employés a par ailleurs augmenté de 216 pour se fixer à 3693 l'an dernier. /ats

Céramique Lafon Chute du bénéfice

Le groupe Céramique Lafon a vu son bénéfice consolidé se contracter de 52 à 30 millions de francs en 1996. Raisons invoquées: la crise dans la construction en Europe centrale et le coût élevé des restructurations. L'exercice en cours devrait se solder par une nette amélioration du résultat.

Le chiffre d'affaires en francs suisses a augmenté de 6,4% l'an dernier, à 945 millions de francs, sous l'influence des variations de changes et des acquisitions. A consolidation égale et taux de change constants, il a reculé de 1%. Le résultat d'exploitation a fondu de près de moitié, à 72 millions (39 millions en 1995). Le dividende proposé reste cependant inchangé, à 15 francs par action au porteur et 3 francs par nominative.

La baisse des résultats est attribuée principalement aux mesures de restructuration et à la faiblesse conjoncturelle dans le bâtiment et les travaux publics (BTP) en Europe centrale. En Suisse et en Allemagne particulièrement, le groupe a ressenti la mauvaise situation dans ce secteur, a indiqué le prési-

dent du conseil d'administration Ivo Gerster, hier à Zurich devant la presse.

Quelque 460 emplois ont été supprimés en Europe l'an passé, dont 180 en Suisse. Céramique Lafon a déjà annoncé la disparition de 160 postes supplémentaires en Suisse cette année. Fort heureusement, le groupe laffonnais a enregistré de bons résultats sur ses autres marchés principaux, en Europe de l'Est, aux Etats-Unis et au Brésil.

Acquisitions à l'étranger

Des acquisitions ont permis d'élargir l'assise géographique. La filiale bulgare Fayans Kaspichan, reprise l'an passé, cause cependant quelques soucis. L'usine, qui emploie 1000 personnes, est par moments arrêtée. Par ailleurs, Céramique Lafon doit affronter les changements politiques actuels dans ce pays.

L'exercice en cours est considéré avec prudence. Le chiffre d'affaires et les résultats du premier trimestre ont été supérieurs aux attentes. Le chiffre d'affaires 1997 devrait franchir la barre du milliard de francs et le bénéfice s'améliorer nettement. /ats

Sportivité, confort, sobriété et plaisir de conduire: faites le plein de sensations.

Une fois l'Autostick en position A/S, la boîte automatique est désactivée et le passage des vitesses s'effectue manuellement. Une simple pression du doigt permet dès lors de rétrograder ou de passer à une vitesse supérieure. En montagne, les changements de vitesses imprévus de la boîte automatique sont ainsi évités.

La Chrysler Stratus n'est pas une voiture comme les autres... Jugez-en par vous-même!



Cette réalisation Chrysler témoigne jusque dans les plus infimes détails du souci de perfection qui a guidé sa conception. Cela se traduit dans les faits par un niveau de qualité, une esthétique et un dynamisme qui feront bien des envieux. Son moteur V6 de 2,5 litres ne développe pas moins de 120 kW/163 CV. Cette formidable puissance est transmise aux roues avant par une boîte automatique à 4 rapports. Autre atout: l'Autostick en position A/S permet également le passage des vitesses en sélection manuelle. Assurant un guidage précis, un confort accru et une grande maniabilité, le train roulant sport est une véritable révolution technologique. Et comme la Stratus symbolise la générosité absolue, elle offre sportivité, confort, sobriété et plaisir de conduire.



Chrysler

CHRYSLER STRATUS DÈS FR. 39 900.- (TVA incl.)

VOTRE AGENT CHRYSLER JEEP COMPÉTENT:

BERNE: 2735 BÉVILARD, GARAGE DE LA BIRSE, WILLEMIN SA, TEL. 032/492 24 62. 2503 BIENNE, WALTER SCHWAB AG, TEL. 032/365 70 70. 2557 BIENNE-STUDEN, GARAGE MARTINI, TEL. 032/373 60 80. FRIBOURG: 1762 GIVISIEZ-FRIBOURG, GARAGE A. MARTI, TEL. 026/466 41 81. 1716 PLAFFEIN, GARAGE E. ZAHND AG, TEL. 026/419 23 23. 1635 LA TOUR-DE-TREME, SPICHER ET CIE AUTOS S.A., TEL. 026/919 86 40. 1690 VILLAZ-ST.-PIERRE, GARAGE BERNARD DESPONT, TEL. 026/653 15 33. GENEVE: 1219 GENEVE-LE LIGNON, GARAGE DU LIGNON EMIL FREY S.A., TEL. 022/796 45 11. 1207 GENEVE, COUNTRY SPORTSCAR SERVICE S.A., TEL. 022/736 86 59. 1290 VERSOIX, GARAGE PARCA S.A., TEL. 022/755 52 22. JURA: 2830 DELEMONT-COURRENDLIN, GARAGE DU CASINO, WILLEMIN S.A., TEL. 032/435 60 30. NEUCHÂTEL: 2302 LA CHAUX-DE-FONDS, AUTO-CENTRE EMIL FREY S.A., TEL. 032/967 97 77. 2108 COUVET, AUTOMOBILES 3C, TEL. 032/863 46 34. 2400 LE LOCLE, PROJECT GARAGE, TEL. 032/931 15 15. 2000 NEUCHÂTEL, GARAGE BOREL S.A., TEL. 032/729 90 00. VALAIS: 1920 MARTIGNY, ROBERT ET ALAIN ROUGE S.A., HI-TECH AUTOMOTIVE, TEL. 027/722 70 70. 3960 SIERRE, GARAGE CITE DU SOLEIL, PAUL FELLAY & FILS S.A., TEL. 027/455 11 48. 1950 SION 4, EMIL FREY S.A., TEL. 027/203 50 50. 3945 STEG-GAMPEL, VEGAS GARAGE, TEL. 027/932 11 41. VAUD: 1860 AIGLE, INTER-AUTO S.A., TEL. 024/468 04 54. 1815 CLARENS, GARAGE DE VINET, JEAN ZWAHLEN ET PILS, TEL. 021/964 34 46. 1804 CORSIER-SUR-VEVEY, JAN S.A., TEL. 021/921 02 31. 1023 CRISSIER, EMIL FREY S.A., CENTRE AUTOMOBILE ROMAND, TEL. 021/631 24 11. 1023 CRISSIER, EMIL FREY FINANZ AG, BUREAU ROMAND, TEL. 021/631 24 30. 1266 DUILIER, GARAGE DES MARAIS, M. CORTHESEY, TEL. 022/361 27 41. 1037 ETAGNERES, G. CASALE, GARAGE & CARROSSERIE, TEL. 021/731 35 22. 1054 LAUSANNE GARAGE SPORT AUTOS J.F. SA, TEL. 021/647 31 84. 1027 LONAY, GARAGE MARTIN BURGIN S.A., TEL. 021/803 30 44. 1094 PAUDEX, GARAGE CARROSSERIE RIO S.A., TEL. 021/791 66 22. 1305 PENTHIAZ, GARAGE DE LA VENOGIE S.A., S. FAVRE, TEL. 021/861 10 72-077/22 33 72. 1032 ROMANEL S/LAUSANNE, GARAGE JAN S.A., CENTRE DE DISTRIBUTION CHRYSLER/JEEP, TEL. 021/641 66 66. 1131 TOLOCHENAZ, AUTO-BOLLE S.A., TEL. 021/802 22 22. 1400 YVERDON-LES-BAINS, ALTERNATIVE CARS S.A., C. IEVOLO, TEL. 024/445 53 63. F.F.97

CHRYSLER
Jeep

Votre
concessionnaire



Auto-Centre Emil Frey SA

Rue Fritz-Courvoisier 66 - 2300 La Chaux-de-Fonds - Tél. 032/967 97 77

Pas besoin de moteur...

MTB Off Road GRANIT Detroit
Shimano Altus C 91
21 vitesses avec Grip Shift,
diamètre des roues 26",
dimensions du cadre 17", 19", 21" **399.-**

399.-



399.-

City-Bike GRANIT Orlando
pour dames
Shimano Altus C 91
21 vitesses avec Grip Shift,
diamètre des roues 28",
dimensions du cadre
48, 52 cm
(disponible également
pour messieurs) **399.-**

GRANIT

Cadre garanti 2 ans.

299.-

Vélo enfant MTB GRANIT Cobra
pour filles
Shimano SIS
12 vitesses avec Grip Shift,
diamètre des roues 20",
(disponible également pour garçons) **299.-**



Für Sie
Pour vous
Per voi

... pour atteindre le sommet du bonheur. Avec nos vélos, aucune pente n'est trop raide, aucune distance trop longue, aucun chemin trop accidenté et aucun budget trop petit. Bien sûr, nous assurons également les réparations et vous offrons un 1^{er} service gratuit.

3-441620

PLACETTE

VACANCES - VOYAGES

**Demandez notre brochure
Les Caraïbes
à la française**

Dès Fr. 1065.-
une semaine / vol + studio / hôtel.
Créole-Voyages, Bâle, 061 693 40 50.
273-092099/4x4

SPECTACLES - LOISIRS

**LA BROCANTE
de Villeret est ouverte**

Vente + Débaras gratuits
de galetas, caves,
greniers + appartements.
Tél. 032/941 10 81, l'après-midi

**LES BOIS
Foire de printemps
Samedi 26 avril 1997**

Démonstrations
et artisanat sur bois
50 marchands - Forains
Petits bétails - Machines
agricoles - Animations
Menu de foire -
Gâteau au fromage
La Commune des Bois
vous souhaite la bienvenue

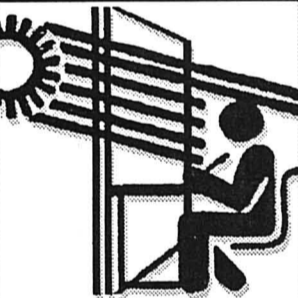
ENSEIGNEMENT

**VIVRE - ÉTUDIER - APPRENDRE
AUX ETATS-UNIS ET ANGLETERRE**

Séjours linguistiques:
4 semaines en Californie
(du 12.7 au 10.8.1997)
Cours d'anglais quotidiens,
activités et excursions organisées.
Hébergement en familles d'accueil
5-10 mois en high school
Programme Junior College
Informations: CET-Council
for Educational Travel
Petit-Chêne 38, 1003 Lausanne
Tél. 021/321 44 55 - Fax 021/321 44 50

DIVERS

EBLOUISSEMENT-SURCHAUFFE



**PROTEGEZ-VOUS AVEC LES
FILMS ANTI SOLAIRES**

**vitrierie
SCHLEPPY SA**

MIROITERIE - ENCADREMENTS
Charmettes 16, 2006 Neuchâtel
Tél. 032/ 730 36 36

Vos dossiers: photocopiés, assemblés
et agrafés en une seule opération!
L'impartial • Département photocopies
rue Neuve 14
2300 La Chaux-de-Fonds • Tél. (032) 911 2330

**Paysagistes
Fleuristes**

La main verte



**Dimanche 11 mai: Fête des Mères
Offrez des fleurs et du muguet!**

G. Wasser
Fleurop-Service Serre 79 Tél. 032/913 02 66
Ouvert le dimanche matin

Si vous aimez votre jardin...

Dominique Hug

Travaux de printemps, plantations
Succès 58, La Chaux-de-Fonds Tél. 032/926 08 22

**Pourquoi
atteignez-vous
mieux
votre groupe-cible
avec des annonces?**

L'étude neutre Media-User-Study
(MUST) vous répond. Le journal est
principalement lu le matin, à un
moment de forte réceptivité. Il suscite
une attention soutenue. Plus de détails
à ce sujet:

PUBLICITAS

Tél. 032 911 24 10
Fax 032 968 48 63

**Sols
parquets
tapis**

**La base
du confort**

Bolomey

REVÊTEMENTS DE SOLS
Moquette, lino, plastique
Rue du Bois-Noir 41
Tél. 032/926 03 26. Privé: 032/926 93 78
Natel 077/377 349
2300 La Chaux-de-Fonds

SOL & LIT

R. Estenso Rue du Parc 94
La Chaux-de-Fonds Tél. 032/913 63 23

REVÊTEMENTS DE SOLS
TAPIS, PLASTIQUES
PARQUETS, RIDEAUX
LITERIE, DÉCORATION
MEUBLES, TAPIS D'ORIENT
STORES

THÉÂTRE DE
LA CHAUX-DE-FONDS**31es Soirées théâtrales de l'Ecole secondaire***IL SERA UNE FOIS*

Avant-première:

lundi après-midi 28 avril
à 14 h 30 (Entrée Fr. 5.-)Mardi 29 avril, mercredi 30 avril, jeudi 1er mai, vendredi 2 mai et samedi 3 mai 1997 à 20 heures
Dès vendredi 25 avril: location à La Tabatière du Théâtre (Fr. 12.- et Fr. 16.-, il reste d'excellentes places)

AUTOS - MOTOS - VELOS

Journées portes ouvertesJeudi 24, vendredi 25, samedi 26 et dimanche 27 avril 1997
(samedi et dimanche de 10 h à 18 h.)Démonstrations et **essais** de toute la gamme des scooters

N'oubliez pas votre permis de conduire!

CYCLES - MOTOCYCLES

COSIMO GUGLIELMOVente - Entretien - Réparation
Charrière 23 - 2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032/968 57 28

Le verre de l'amitié vous sera offert avec plaisir!

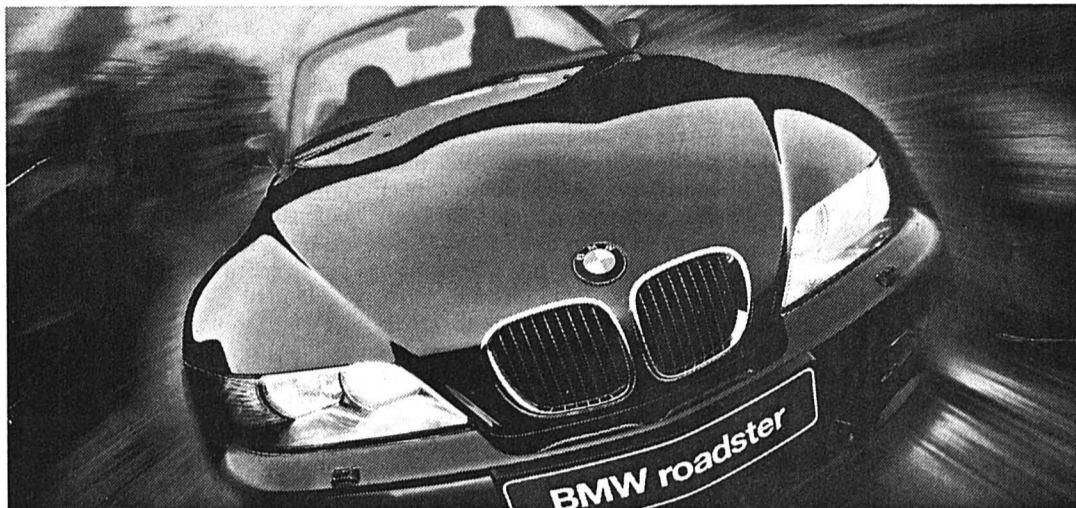


PIAGGIO



132-6082

Week-end animé en perspective.

Venez fêter avec nous le lancement
du roadster Z3 2.8, du roadster M
et des trois nouvelles Série 3 Editions.

Jeudi 24 avril 1997, de 09 h à 19 h

Vendredi 25 avril 1997, de 09 h à 19 h

Samedi 26 avril 1997, de 09 h à 19 h

Nous attendons votre visite.



Le plaisir de conduire

Gerold Andrey SA, Garage Carrosserie, La Chaux-de-Fonds
boulevard des Eplatures 51, téléphone 032/926 40 36

144-766474

OFFRES D'EMPLOI

TISSOT
Swiss 1853

Nous cherchons pour tout de suite:

Un(e) contrôleur(euse)Pour contrôle à réception des
composants, contrôle final des
termineurs. Ce poste est rattaché
au département contrôle qualité.Si vous êtes habile, avez une
bonne vue, êtes conscien-
cieux(euse), critique, et de plus
avez des connaissances de la
montre, alors nous vous invitons à
envoyer votre dossier à:TISSOT S.A.
A l'att. de Mlle M. Vanoli
Ch. des Tourelles 17
2400 Le Locle
Téléphone 032 / 933 31 11Réussir sur les marchés inter-
nationaux de l'horlogerie et
de la microélectronique exige de s'atteler aux
tâches les plus diverses. Vous avez les apti-
tudes requises pour nous aider à les réaliser.
Appelez-nous!

SMH

219-113353

TISSOT
Swiss 1853

Nous cherchons pour tout de suite:

**Un(e) contrôleur(euse)
de qualité**Pour contrôle à réception des
composants, contrôle final des
termineurs, analyse des fournis-
sures non conformes.Si vous êtes au bénéfice
d'un CFC ou Technique Qualité I,
avez des connaissances en
dessin technique, êtes habile,
avez une bonne vue, êtes con-
sciencieux(euse), critique, et de
plus avez quelques années
d'expérience à un poste similaire,
alors nous vous invitons àenvoyer votre dossier à:
TISSOT S.A.
A l'att. de Mlle M. Vanoli
Ch. des Tourelles 17
2400 Le Locle
Téléphone 032 / 933 31 11Réussir sur les marchés inter-
nationaux de l'horlogerie et
de la microélectronique exige de s'atteler aux
tâches les plus diverses. Vous avez les apti-
tudes requises pour nous aider à les réaliser.
Appelez-nous!

SMH

219-113354

DIVERS

FUST
ing.dipl. CUISINES ENCASTRABLES

Sympas Souriants Compétents

**Une cuisine en bois véritable
au prix imbattable de:**

Fr. 9990.-
Offre valable jusqu'au: 31.5.97

Facade en chêne nature

Le service FUST:

- cuisines d'exposition bon marché en permanence.
- 5 ans de garantie sur les meubles.
- Offre immédiate par ordinateur d'après les mesures que vous nous apportez.
- Grand choix d'appareils électroménagers encastrables de marques connues.
- Livraison et montage par les menuisiers Fust.

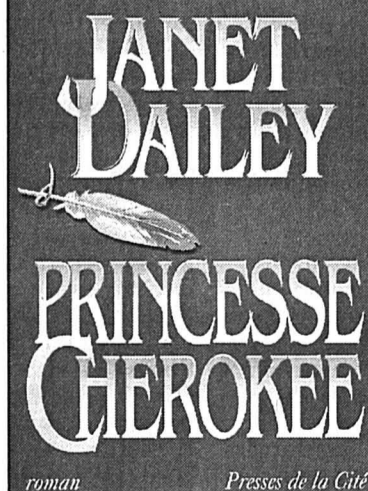
Le bien-être par le bois
Un rêve tout en bois! Confort classique et qualité extrêmement durable, voilà les caractéristiques exceptionnelles de cette cuisine. Façades de style en chêne nature avec cadres massifs et panneaux centraux en chêne plaqué, environ 293x233 cm. Disponible également en chêne rustique, chêne cognac et chêne blanc verni.

Fr. 9'990.- livraison comprise, avec table de cuisson vitrocéramique Bosch NCM 615 L, cuisinière encastrée Bosch HEN 106 B, réfrigérateur Bosch KIL 1635, 151 l, compartiment de congélation 19 l****, hotte aspirante Novomatic AH 2106 WS, évier Blancodassic 4 S en acier chromé, robinet mélangeur KWC „star“, système de vide-ordures Stöckli AG „Single 35“.

FUST - ENTREPRISE GENERALE
Rénovation de cuisines/salles de bains y compris maçonnerie, peinture, électricité, sanitaires, carrelage, etc... à des prix fixes garantis à 100%!
*Pas de transformation de cuisine ou de salle de bains sans offre Fust!

Visitez notre exposition. N'oubliez surtout pas vos mesures!

La Chaux-de-Fonds , Hyper-Fust, bd des Eplatures 44	032 926 1650	Yverdon , rue de la Plaine 9	024 4258616
Nouveau: Marin , Fleur-de-Lys 26	032 75692 44	Réparation rapide et remplacement immédiat d'appareils de toutes marques	0800 559 111
Marin-Centre (EG)	032 34416 04	EG = (Succursales cuisines / salle de bains avec département entreprise générale).	05-409831/4x4
Bienne , Hyper-Fust (EG), route de Soleure 122			

**Princesse Cherokee**

ROMAN - Janet Dailey

Droits réservés: Editions Presses de la Cité, Paris

Shadrach passa sa tête au-dessus de l'appui de la fenêtre pour jeter un coup d'œil à l'intérieur. Phoebe le tira d'un coup sec par le bras.

- Fais attention! Si on nous attrape, sûr qu'on va nous battre.

Il la repoussa d'un geste impatient.

- J'ai l'habitude et je me suis jamais fait prendre. Maintenant, laisse-moi, il faut que je voie à quoi ressemble le G.

Plus discrètement, il se remit dans la même posture.

Un chuchotement indistinct s'élevait au fond de la classe. Oubliant un instant le jeune Murphy qui ânonnait de son mieux, Eliza promena son regard sur le groupe d'élèves du dernier rang, dans l'espoir de découvrir le coupable. A vrai dire, elle ne pouvait pas blâmer trop sévèrement ces enfants de se laisser distraire: par cette chaleur torride, elle-même avait du mal à se concentrer

- et la fraîcheur du ruisseau dans lequel elle avait trempé ses pieds lui revenait sans cesse à l'esprit.

A l'aide d'un mouchoir de lin, elle épongea quelques gouttes de sueur au-dessus de sa lèvre, puis elle tourna la tête vers la fenêtre du fond. Un visage sombre apparut au niveau du rebord, et deux yeux noirs jetèrent un regard furtif dans la salle. Ce n'était pas la première fois qu'elle surprenait le petit Shadrach en train de rôder autour de l'école. Intriguée, elle s'approcha. Mais il avait déjà disparu de son champ de vision.

En se penchant par la fenêtre ouverte, elle s'attendait à voir l'enfant s'enfuir à toutes jambes. Mais non. Il était toujours là, accroupi, et il traçait une lettre approximative à l'aide d'un bâton.

- Voilà un G, déclara-t-il fièrement à sa sœur Phoebe.

Eliza, stupéfaite, s'avança d'un pas. Phoebe faisait des efforts méritoires pour recopier le modèle proposé par son frère.

Un martèlement de sabots résonna soudain dans la torpeur matinale. Immédiatement, les deux enfants déta- lèrent en direction de la maison des maîtres aussi vite que s'ils avaient eu le diable à leurs trousses. Cet incident la laissa songeuse.

- Miss Hall!

Eliza, à nouveau accablée de chaleur, pivota sur elle-même. Temple lui fai- sait face.

- Excusez-moi, Miss Hall. Puis-je me dispenser de mon cours? Quelqu'un vient d'arriver. Père est aux champs et mère se repose. Je dois aller l'accueillir à leur place...

(A suivre)



PATEK PHILIPPE
GENEVE

Manufacture de renommée mondiale, leader dans les produits horlogers haut de gamme, recherche en vue d'assurer sa relève et son développement dans ses nouveaux locaux de Plan-les-Ouates

DES ACHEVEURS SUR BOÎTES DE MONTRES

réf. 04-97

ET

DES POLISSEURS TERMINEURS SUR BOÎTES DE MONTRES

OR & PLATINE

réf. 05-97

ayant de l'expérience dans le haut-de-gamme

DES APPRENTIS TERMINEURS SUR BOÎTES DE MONTRES

réf. 06-97

UN MÉCANICIEN FAISEUR D'ÉTAMPES

réf. 07-97

ayant des connaissances dans l'outillage d'étampage de boîtes de montres.

Nous souhaitons spécialiser des personnes ayant un esprit d'équipe et la volonté de participer à la réalisation de montres prestigieuses.

Nous offrons un cadre de travail stimulant, une formation technique, un horaire variable ainsi que les prestations sociales d'une grande entreprise.

Les personnes intéressées de nationalité suisse ou en possession d'un permis de travail valable, sont priées d'adresser leur offre avec les documents usuels à Fabienne Ewart, Service du Personnel, selon références susmentionnées.

PATEK PHILIPPE SA
Case postale 2654
1211 GENÈVE 2



18-392535

Répondez s.v.p. aux offres sous chiffres...

Nous prions les personnes et les entreprises qui publient des annonces sous chiffres de répondre promptement aux auteurs des offres qu'elles reçoivent. C'est un devoir de courtoisie et c'est l'intérêt de chacun que ce service fonctionne normalement. On répondra donc même si l'offre ne peut être prise en considération et on retournera le plus tôt possible les copies de certificats, photographies et autres documents joints à ces offres.

Les intéressés leur en seront très reconnaissants, car ces pièces leur seront absolument nécessaires pour répondre à d'autres demandes.

Voulez-vous gagner davantage?

Nous cherchons quelques

représentants/es

(activité précédents peu importants)

pour la vente de nos articles de marque de première classe dans des rayons libres.

Nous demandons: ● assiduité et engagement total

Nous offrons: ● poste stable assuré
● assistance de vente continuuel
● fixe, frais et commissions
● prestations sociales modernes

Les candidats (Etrangers avec permis C) sont priés de retourner le coupon sous chiffre 29-110060, code RC, PUBLICITAS, Postfach, 4603 Olten

Nom: _____ Prénom: _____
Rue: _____ N°: _____
NPA/Localité: _____

029-110060/ROC

G R O P A G
PERSONALMANAGEMENT AG

Im Auftrag unseres Kunden, eines führenden Grosshandelsunternehmens für elektrotechnische Artikel mit Sitz in der Stadt Zürich, suchen wir einen

deutsch- und französischsprachigen Technischen Sachbearbeiter Artikeldokumentation (Elektromonteur/Elektrozeichner)

mit folgendem Profil:

- Gutes Verständnis der elektrotechnischen Artikel
- PC-Anwender (ev. mit kaufmännischer Weiterbildung)
- Freude am exakten und strukturierten Umgang mit Zahlen, Texten und Bildern.

Selbständig bearbeiten Sie das Schaltgerät- und EDV-Netzwerkubehörsortiment seitens des Kataloges und des Artikelstammes und erarbeiten technische Verkaufsunterlagen und Dokumentationen.

Gerne erwartet Herr Michel Grosjean Ihre Bewerbungsunterlagen oder Ihren Anruf.

235-53428/ROC

Mandatés par une société de la région neuchâteloise, active dans le domaine de la haute technologie, nous cherchons, des

INGÉNIEURS DESIGNERS

Au bénéfice d'un diplôme d'ingénieur en électronique (ou équivalent), possédant au minimum 2 ans d'expérience dans le design analogique à l'aide d'un système CAD.

Ces futurs collaborateurs participeront au suivi des projets depuis la définition des besoins clients, en passant par la conception des circuits intégrés, jusqu'à la mise en fabrication.

Si vous correspondez à ce profil et êtes motivés par un nouveau challenge, alors n'hésitez pas à contacter Stéphane HAAS ou envoyez-lui votre dossier complet de candidature. Discretion assurée.

OK PERSONNEL SERVICE
Placement fixe et temporaire

Rue Saint-Maurice 12 • 2000 Neuchâtel • 032/724 31 31

Société en pleine expansion cherche

une collaboratrice au service externe

pour le suivi de notre clientèle

Profil souhaité:

- sens de la communication
- excellente présentation
- permis de conduire

Nous offrons:

- activité passionnante
- une structure solide et efficace
- formation complète (également pour débutante)
- **salaires fixes garantis, primes, frais de déplacements**

Si vous êtes Suisse ou permis C, n'hésitez pas à nous envoyer votre dossier avec photo à PREDIGE SA, rte de Cossouy 16, 1020 Renens ou de nous contacter au **032/721 15 81** pour de plus amples renseignements.

22-496762

Bureau technique pour la protection et l'assainissement des installations d'eau potable cherche

collaborateur monteur

Renseignements: tél. 032/422 34 92 de 11 heures à 14 h 30

14-799942

TOUT LE MONDE PEUT AIDER!



DONNEZ DE VOTRE SANG SAUVEZ DES VIES

LONGINES®

Désirez-vous contribuer à la qualité de nos produits?

Nous cherchons pour notre Département Assurance Qualité un

RESPONSABLE A.Q.

Après une certaine période d'adaptation avec le chef actuel nous vous demanderons de prendre la responsabilité de notre Département Assurance Qualité.

Nous demandons

- CFC technique dans une branche horlogère
- Connaissances dans le domaine qualité sanctionnées par des cours ou une formation post-grade
- Indépendance, initiative, sens des responsabilités
- De l'entregent et de l'aisance dans les contacts
- Facilité à conduire du personnel
- Capacité de dialogue ou de conviction avec les fournisseurs
- Connaissance de la langue anglaise
- Age idéal: 35 ans

Nous offrons

- Travail intéressant avec possibilité de développement pour un candidat doté d'un potentiel
- Satisfaction de pouvoir:
 - Participer aux décisions
 - Contrôler un produit de haut de gamme
 - Manager en team

Nous vous prions d'adresser vos offres à:
Compagnie des Montres Longines Francillon SA
2610 St-Imier, tél. 032 9425 425

Réussir sur les marchés internationaux de l'horlogerie et de la micro-électronique exige de s'atteler aux tâches les plus diverses. Vous avez les aptitudes requises pour nous aider à les réaliser. Appelez-nous!

296-137647

Cherche **barmaid et barman**
S'adresser au 032/487 58 41

6-156825

Adecco 36, av. Léopold-Robert 2300 La Chaux-de-Fonds 032/910 53 83
Nous avons du travail pour des **SERRURIERS CFC MONTEURS DE FAÇADES**
A. Martinez attend votre appel au 910 53 83 ou votre visite

Bar au Rendez-Vous
Avenue Léopold-Robert 58 La Chaux-de-Fonds
cherche tout de suite **jeune sommelière**
Temps complet ou partiel. Se présenter s'il vous plaît.

132-6396

Adecco 36, av. Léopold-Robert 2300 La Chaux-de-Fonds 032/910 53 83
Nous avons du travail pour des **MENUSIERS CFC CHARPENTIERS CFC**
A. Martinez attend votre appel au 910 53 83 ou votre visite

Cherchons **représentant**
Langues: français, allemand (suisse-allemand parlé). Connaissances des domaines agricole et communal, avec expérience dans la vente.
Entrée dès le 1er mai ou à convenir. Faire offre écrite avec documents usuels à:

Tschäppät

Construction de remorques et chasse-neige F.-Courvoisier 32, 2300 La Chaux-de-Fonds

132-6445

Adecco 36, av. Léopold-Robert 2300 La Chaux-de-Fonds 032/910 53 83
Nous avons du travail pour des **PEINTRES CFC PLÂTRIERS CFC**
A. Martinez attend votre appel au 910 53 83 ou votre visite

Gérance Immobilière MÉTROPOLE
Granges 6, La Chaux-de-Fonds, cherche **apprentie de commerce**

132-6380

GTMN
Centre de Tennis des Montagnes Neuchâteloises
Vous êtes **SOMMELIER(E)**
jeune, travailleur, dynamique sympathique et qualifié
Nous vous proposons **UN NOUVEAU DEF** de suite ou à convenir
RENSEIGNEMENTS ET OFFRES
A. et J.-M. Zwahlen
Rue L.-J. Chevrolet 50
2300 La Chaux-de-Fonds
032/925 96 25

132-6446

En collaboration entre La poste et L'Impartial

Nous cherchons pour La Chaux-de-Fonds

personnel pour la distribution matinale de L'Impartial

Engagement variable du lundi au samedi, une ou deux heures par jour.

Conditions: être disponible de 6 heures à 8 h 10 (fin selon contrat).

S'adresser au guichet de la distribution des lettres 1er étage, entrée ouest, poste principale 2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032/911 42 01, M. B. Junod.



Adecco 36, av. Léopold-Robert 2300 La Chaux-de-Fonds 032/910 53 83
Nous avons du travail pour des **FERBLANTIERS-COUVREURS CFC ou SANITAIRES**
A. Martinez attend votre appel au 910 53 83 ou votre visite

ROLLIER SA
Nous recherchons pour notre entreprise de La Neuveville **un spécialiste affûteur sur machines EWAG** ayant plusieurs années d'expérience dans la réalisation d'outils de tous genres en métal dur.
Les personnes intéressées à ce poste sont priées de prendre contact avec le secrétariat au tél. 032 751 31 70.

28-085-483/4x4

Adecco 36, av. Léopold-Robert 2300 La Chaux-de-Fonds 032/910 53 83
Nous avons du travail pour des **MAÇONS CFC MANGEVRES expérimentés**
A. Martinez attend votre appel au 910 53 83 ou votre visite

IMMOBILIER

À LOUER 132-5548

Abraham-Robert 39

Appartements de 3 et 3 1/2 pièces

Quartier calme.
Cuisines agencées.
Vue imprenable.
Arrêt de bus et collège à proximité.
Libres de suite ou à convenir.

Liste des appartements vacants à disposition

GECO GÉRANCE ET COURTAGE SA
75, RUE JARDINIÈRE - 2300 LA CHAUX-DE-FONDS
Tél. 032/ 913 26 55 • Fax 032/ 913 08 07

A louer aux Brenets, centre du village appartement 4 pièces

avec cave, galetas, garage.
Libre dès août 1997 ou à convenir.
Loyer Fr. 1090.- charges comprises.
Tél. 032/932 11 21

À LOUER 132-5528

Crêtets 100

Appartement de 2 pièces

Grandes pièces
Loyer: Fr. 536.- + charges
Buanderie

Libre dès le 1er juillet 1997 ou à convenir

Liste des appartements vacants à disposition

GECO GÉRANCE ET COURTAGE SA
75, RUE JARDINIÈRE - 2300 LA CHAUX-DE-FONDS
Tél. 032/ 913 26 55 • Fax 032/ 913 08 07

A louer Le Locle, Envers 39

dans immeuble entièrement rénové, centre ville

SURFACE COMMERCIALE DE 52 m²

Rez-de-chaussée.
Loyer très intéressant avec possibilité de reprise de l'agencement d'un salon de coiffure.

Fiduciaire de gestion et d'informatique S.A.
Avenue Léopold-Robert 67
2300 La Chaux-de-Fonds
032/910 92 30

GÉRANCE CHARLES BERSET SA LA CHAUX-DE-FONDS
Tél. 032/913 78 35
Fax 032/913 77 42

À LOUER POUR DATE À CONVENIR

BEAU LOGEMENT

de 3 pièces, cuisine agencée, tout confort, Fr. 890.- charges comprises, rue du Nord.

4 1/2 PIÈCES

composé de salon-salle à manger avec véranda, 3 chambres à coucher, cuisine agencée, salle de bains, salle de douches, balcon, Av. Léopold-Robert.

JOLI LOGEMENT

de 1 1/2 pièce, cuisine agencée, salle de bains, rue de la Serre.

GARAGE DOUBLE

rue de la Ronde, Fr. 260.- par mois.

À LOUER 132-4410

Jardinière 75

Magnifique duplex mansardé de 5 1/2 pièces

Cuisine agencée
WC séparés
Appartement boisé
Ascenseur
Immeuble tranquille
Proche du centre ville

Libre de suite ou à convenir

Liste des appartements vacants à disposition

GECO GÉRANCE ET COURTAGE SA
75, RUE JARDINIÈRE - 2300 LA CHAUX-DE-FONDS
Tél. 032/ 913 26 55 • Fax 032/ 913 08 07

Service des abonnements de L'Impartial: Tél. 032/911 23 11

COOP Super prix

Offres valables jusqu'au samedi 26 avril 1997

Dans nos boucheries

Jarrets de veau le kg ~~27.-~~ **13.50** (1/2 prix)

Steak de boeuf du pays le kg **24.-**

Rôti de boeuf (cuisse) le kg **20.-**

Entrecôte et rumpsteak le kg **38.-**

viande suisse

Listel Grain de Gris 1996 - 6x75cl

28.- ~~33.-~~

1994 - 6x75cl

18.- ~~27.-~~

TONEL MAYOR NAVARRA TINTO 1994

Poissonnerie

Vente de poisson frais chaque vendredi matin

En promotion le 25 avril 1997

Filets de dorsch le kg ~~17.50~~ **12.50**

- Super Centre Ville, La Chaux-de-Fonds
- Super Centre Delémont
- Centre Bassecourt
- Centre Bévillard-Malleray
- Centre Moutier
- Centre Tramelan
- Centre Saint-Imier
- Centre Saignelégier
- Centre Le Locle
- Centre Fleurier
- Centre Colombier
- Centre Bevaix
- Centre La Treille, Neuchâtel
- Centre Vauseyon
- Centre St-Blaise

Offre valable du mardi au samedi dans nos Super Centres Portes-Rouges à Neuchâtel et Ajoie à Porrentruy (4 arrivages par semaine).

10x33cl.

10x33d

8.90 ~~10.50~~

Offres valables jusqu'au samedi 26 avril 1997

Coop Neuchâtel-Jura
Jura bernois

IMMOBILIER

A louer 241-01803
rue Jacob-Brandt 6 à La Chaux-de-Fonds
Appartement 1 1/2 pièce
meublé, TV, entièrement rénové, cuisine agencée. Libre tout de suite. Fr. 600.- + charges.
Gérance Peruccio, Mlle Grün, 032/931 16 16

A louer 241-81795
rue Jacob-Brandt 6 à La Chaux-de-Fonds
Grand 3 1/2 pièces
entièrement rénové, cuisine agencée, 2 salles d'eau, libre tout de suite. Fr. 850.- + charges.
Gérance Peruccio, Mlle Grün, 032/931 16 16

A louer pour tout de suite, ou à convenir, à Saint-Imier, rue Baptiste-Savoie 17
appartement de 3 pièces
au 2e étage, entièrement rénové, avec cuisine agencée.
Loyer mensuel: Fr. 670.- + avance de chauffage et charges locatives Fr. 135.-
Téléphone 032/941 29 88

A vendre à SAXON (VS)
maison villageoise meublée
avec cuisine, salon, cheminée, 2 chambres, bains, WC, garage, cave, carnotzet, jardin.
Fr. 160000.-
Tél. 027 744 23 46, natel 089 230 58 94.

A louer à Saint-Imier tout de suite ou à convenir
grand appartement de 2 1/2 pièces
grande cuisine équipée, balcon au sud, chauffage central, à 3 minutes de la gare.
Fr. 450.- + charges Fr. 50.-
Tél. 031/921 43 65 (7 h 30-21 h)

À VENDRE

Entre Lons et Châlon s/Saône: **agréable maison de campagne**

4 pièces, salle de bains, W.C., dépendances sur terrain de 8000 m². Env. Fr. 80 000.-
Tél. 0033/ 3 84 84 85 12 21

Feu 118

Agence Bolliger Immobilier

A la rue de l'Hôtel-de-Ville, immeuble locatif composé de:

- 2 appartements de 1 pièce,**
- 1 appartements de 3 pièces en duplex,**
- 1 appartement de 4 pièces en duplex,**
- 2 appartements de 4 pièces,**
- 2 places de parc.**

Entièrement rénové.

Pour tous renseignements, s'adresser à:
Agence Bolliger • Av. Léopold-Robert 12
Tél. 032/911 90 80 • 2300 La Chaux-de-Fonds

Journées portes ouvertes

Personnes du 3e âge cette annonce vous concerne aussi

Nous vous proposons nos 2 derniers appartements de 2 1/2 pièces avec jardin privatif de 200 m²
Ascenseur, grand confort, finitions à choix

L'appartement sud-est de 2 1/2 pièces a été meublé gracieusement par la maison VAC La Chaux-de-Fonds

Appartements disponibles:

- 2 x 2 1/2 pièces + terrasses et jardins
- 1 x 4 1/2 pièces + terrasses et jardins

privatifs de 25 à 187 m²

Résidence «Les Terrasses»

Chemin de Flore 5 La Chaux-de-Fonds

vendredi 25 avril 1997 de 17 h à 19 h
samedi 26 avril 1997 de 10 h à 12 h

Sur simple téléphone, demandez une notice de vente ou sollicitez un rendez-vous.
Venez visiter l'appartement pilote et constatez la magnifique exécution de ces appartements résidentiels

GECO GÉRANCE ET COURTAGE SA
75, RUE JARDINIÈRE - 2300 LA CHAUX-DE-FONDS
Tél. 032/ 913 26 55 • Fax 032/ 913 08 07

Grand Temple - La Chaux-de-Fonds
Vendredi 25 avril 1997, à 20 h 15

Musique vénitienne «a due chori e in risposta»

Odile Edouard, violon
William Dongois, corne à bouquin
Jacques Henry, Philippe Krüttli, saqueboutes
Nicole Hostettler, Pierre-Alain Clerc, orgue et clavecin

Œuvres de Gabrieli, Picchi, Corradini, Viadana

Prix des places: Fr. 20.-; AVS, étudiants, Fr. 15.-
Membres des Concerts du Grand Temple, Fr. 12.-

132-6072

PLAZA DÈS DEMAIN EN GRANDE PREMIÈRE SUISSE

Tél. 916 13 55 Chaque jour à 14 h 45, 17 h 30 et 20 h 15

Vendredi et samedi nocturnes à 23 h 15 10 ans

132-6487

L'INDISPENSABLE CONCLUSION DE LA TRILOGIE STAR WARS...



RETURN OF THE JEDI
LE RETOUR DU JEDI
SPECIAL EDITION

MANNE SERVICE Port de la Ville - CH-2000 NEUCHÂTEL
Tél. 032/724 61 82 079/240 32 43

EXPO FLOTTANTE au port de la ville de Neuchâtel 25-27 avril et 2-4 mai 97

BOUTIQUE DU PORT

BUVETTE

GRILL



venez essayer le bateau
de vos rêves!
dès 10h pendant les 2 week-end

uninautic

Importation exclusive et service
après-vente de bateaux à moteurs
UNINAUTIC-UNIMARKUR
CH-2000 Neuchâtel
Sainte-Hélène 16
Tél : 032 725 44 88
Fax : 032 725 88 65

**BATEAUX MOTEURS
PNEUMATIQUES
MOTEURS HORS-BORDS
OCCASIONS**

AU DÉBARCADÈRE
CAFÉ-RESTAURANT NEUCHÂTEL
Port de la Ville
2000 Neuchâtel
Tél 032/721 14 80
Fax 032/721 16 19

28-86464



CHAMBRE
D'ÉCONOMIE PUBLIQUE
DU JURA BERNOIS

Les membres de la Chambre d'économie
publique du Jura bernois (CEP) sont
invités à participer à la

17e assemblée générale ordinaire

qui se tiendra le

**mercredi 30 avril 1997, à 18 heures
à la Salle communale de Tavannes**

ORDRE DU JOUR:

- Ouverture et salutations
- Procès-verbal de la 16e assemblée du 25 avril 1996
- Election, démissions
- Activités 1996
- Comptes 1996
- Approbation de la gestion et des comptes 1996
- Présentation du programme d'activités et du budget 1997
- Informations au sujet de: - SIAMS SA
- Club Entreprises
- Projet CEP
- Divers

La partie administrative sera suivie d'un exposé présenté par notre invitée

**Mme Dori Schaer, conseillère d'Etat
directrice des Travaux publics,
des transports et de l'énergie**

A l'issue de l'assemblée, un apéritif sera offert.
CHAMBRE D'ÉCONOMIE PUBLIQUE DU JURA BERNOIS
Francis Koller, président
La route sera balisée depuis l'Hôtel de Ville, de même
qu'à l'entrée de Tavannes direction Moutier

160-720935

À LOUER

132-4405

Locle 20

**Appartement
de 3 pièces**

Appartement rénové.
A proximité d'une école et
des transports publics

Libre dès le 15.4.97 ou à convenir

Liste des appartements vacants à disposition

**GECO GÉRANCE ET
COURTAGE SA**
75, RUE JARDINIÈRE - 2300 LA CHAUX-DE-FONDS
Tél. 032/ 913 26 55 • Fax 032/ 913 08 07

A 5 min. du centre, à vendre
grand 4 pièces

cuisine équipée, balcon. Place de
parc et garage individuel.
Jardin d'enfants et école proches

Pierre Grandjean

Immobilier, Jardinière 15 / Parc 14
Tél. 032/914 16 40 - Fax 914 16 45

132-5261

À LOUER

132-5689

Numa-Droz 149

Appartement de 2 pièces

Grandes chambres, jolis parquets,
Immeuble rénové. Loyer intéressant.
Libre dès le 1.8.97 ou à convenir

Liste des appartements vacants à disposition

**GECO GÉRANCE ET
COURTAGE SA**
75, RUE JARDINIÈRE - 2300 LA CHAUX-DE-FONDS
Tél. 032/ 913 26 55 • Fax 032/ 913 08 07



**À VENDRE
LA CHAUX-DE-FONDS**

A quelques minutes de la place
du Marché dans un petit immeuble
ancien entièrement rénové

**Spacieux appartement
de 5 1/2 pièces**

Cuisine agencée, deux salles d'eau,
cheminée de salon.
Deux caves et combles.

Pour tous renseignements et notice,
sans engagement, s'adresser à:

GÉRANCE CHARLES BERSET SA
Jardinière 87, La Chaux-de-Fonds
© 032/913 78 33, Fax 032/913 77 42

132-6145

A louer, à
NEUCHÂTEL

**Chaussée de la Boine 2
bureaux
de 198 m²**
libre de suite

**Rue du Trésor 9
bureaux
de 135 m²**
libre de suite

Pour traiter: M. Bavaud
tél. 021/321 05 23

La Bâloise
Assurances
SERVICE IMMOBILIER
Rue Pichard 13, Lausanne
Tél. (021) 321 05 22

22-498728

A vendre à Concise
**un magnifique appartement
de 5 1/2 pièces**

Etat neuf, situation très calme et en-
soleillée. Vue sur le lac et les Alpes.
4 chambres, 1 mezzanine env. 40 m²,
2 salles d'eau, cheminée de salon, WC
séparés, cuisine agencée, garage et
place de parc. Libre tout de suite ou à
convenir. Tél. 032/835 25 48.

132-86504

Pour cause de départ
à vendre à 3 minutes du centre
maison familiale
7 pièces avec salon et cheminée,
cuisine équipée, 2 salles d'eau, sauna.
Occasion intéressante.

Pierre Grandjean

Immobilier, Jardinière 15 / Parc 14
Tél. 032/914 16 40 - Fax 914 16 45

132-6363

À LOUER

132-5500

Bouleaux 15

**Appartement de
1 1/2 pièce meublé**

Cuisine agencée
Loyer: Fr. 500.- charges comprises.
Ascenseur

Immeuble pourvu d'un service
de conciergerie
Transports et commerces à proximité

Libre de suite ou à convenir

Liste des appartements vacants à disposition

**GECO GÉRANCE ET
COURTAGE SA**
75, RUE JARDINIÈRE - 2300 LA CHAUX-DE-FONDS
Tél. 032/ 913 26 55 • Fax 032/ 913 08 07

5-11.6037

**Pourquoi pas
vous?**



**Donnez
de votre sang
Sauvez des vies**

À LOUER À NEUCHÂTEL

Appartements de 1 pièce

Rue du Chasselas 17 libre de suite Fr. 590.- c.c.
Rue des Saars 2 (chambre) Fr. 200.- c.c.
Boine 2 libre de suite Fr. 620.- c.c.

Appartements de 2 pièces

Rue des Battieux 30 libre de suite Fr. 1110.- c.c.
(agencé)
Rue Champvéryes 7 dès le 1.4.97 Fr. 790.- c.c.
Rue Chasselas 18 dès le 1.5.97 Fr. 780.- c.c.

Appartements de 3 1/2 pièces

Rue des Battieux 34-36 libre de suite 032/731 34 03
Rue Champvéryes 7 libre 1.5.97 032/725 29 72

Appartements de 4 - 4 1/2 pièces

Rue des Battieux 30-36 libre de suite 032/731 34 03
Rue des Saars libre de suite 032/725 96 44
Chaussée de la Boine 22 libre de suite 032/725 44 32

Appartements de 5 pièces

Les Brévards de suite ou à convenir
032/724 31 02

Se renseigner auprès de:
J. Bavaud, tél. 021/321 05 23

La confiance
par la qualité
des prestations

La Bâloise
Assurances

Rue Pichard 13 - 1003 Lausanne

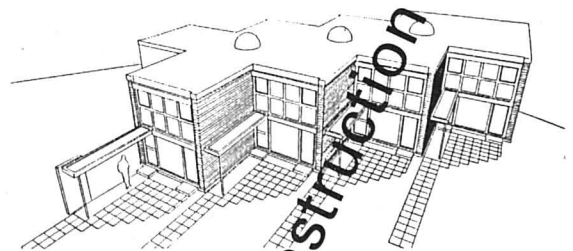
22-498715

**À VENDRE
SUR PLANS**

Quartier des Arêtes
Les Cornes Morel

Profitez de l'aubaine en
construisant avec nous votre

Maison familiale de 5 1/2 pièces



- séjour - salle à manger de 25 m²
avec canal pour cheminée
- cuisine complètement agencée
- 2 salles d'eau complètes
- 3 chambres à coucher
- 1 grand disponible (chambre ou studio)
- 2 terrasses + jardin pour profiter du soleil
de midi et du soir
- abris, réduit, local chaufferie
- vue exceptionnelle sur la ville
- tranquillité absolue

**Prix de vente dès Fr. 374 000.-
+ terrain garage
soit dès Fr. 2444.- au m²**

Entrée en jouissance courant 1998.
Finitions au gré du preneur.
Conception et réalisation **NCL**

Financement personnalisé par notre système
exclusif CCI (coopérative de cautionnement
immobilier) + LPPE ou par aide fédérale

Demandez une notice ou sollicitez un rendez-vous

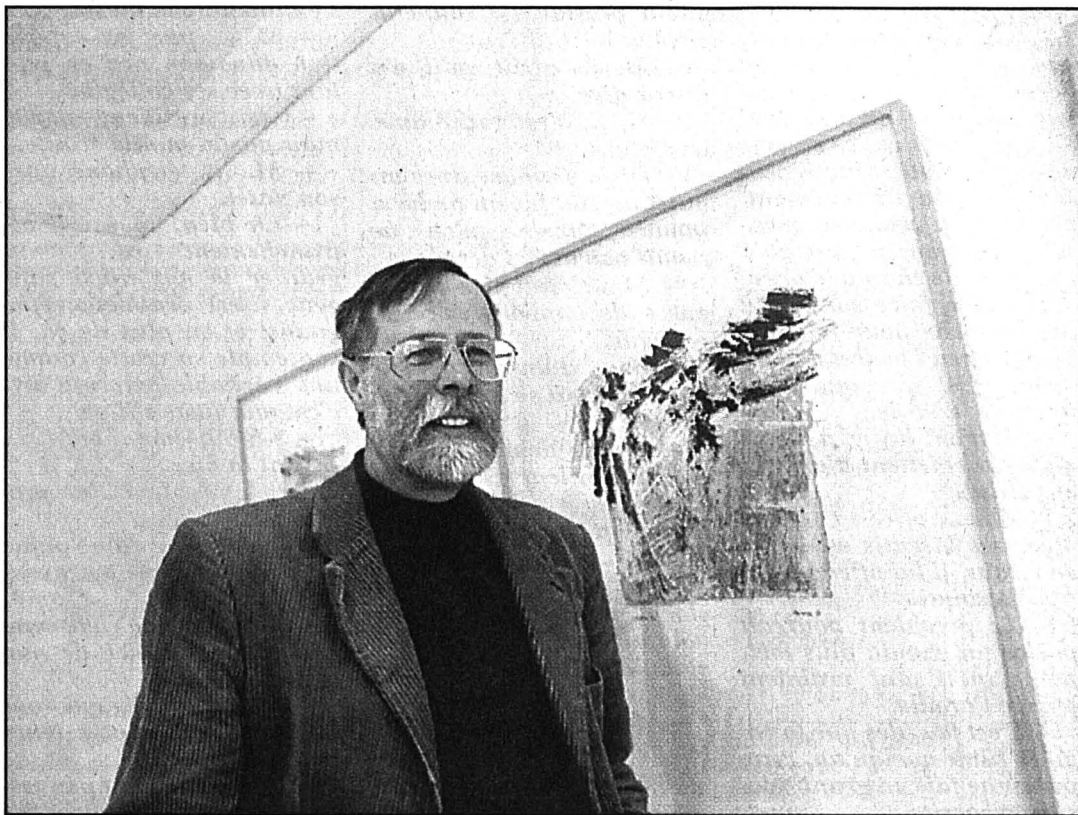
**GECO GÉRANCE ET
COURTAGE SA**
75, RUE JARDINIÈRE - 2300 LA CHAUX-DE-FONDS
Tél. 032/ 913 26 55 • Fax 032/ 913 08 07

132-5915

Renouveau Jean-Claude Etienne se réapproprie les couleurs

Discret, fin, Jean-Claude Etienne réalise une œuvre toute d'intériorité. Poétique, elle suggère d'intimes évasions. Communicative, chacun peut y laisser divaguer l'esprit et les sens, au gré de son humeur et de ses respirations émotionnelles. Belle, elle démontre l'infinie délicatesse des transparences et la chatoyance des matières.

Professeur à temps partiel à l'Ecole d'art de La Chaux-de-Fonds, Jean-Claude Etienne investit ses sensibilités dans les œuvres picturales qu'il réalise par séquences, au rythme de son propre vécu. Une de ses séries est placée sous le thème de la lisière. Zone incertaine d'ombres et de lumières, zone tampon, zone d'interpénétration ou de confrontation, la lisière est plurielle. Elle est également un lieu précis sur le papier, mentalement et picturalement défini par l'artiste, entre lavis de fond et jets de matières. C'est là que le peintre agence ses délicieuses et mystérieuses chorégraphies délicatement enveloppantes et primesautières, signes éclatants de renouveau. Petites musiques



Rythmes, écritures et matières disent allègrement et harmonieusement l'intériorité dans les œuvres de Jean-Claude Etienne. photo Leuenberger

pour un printemps, les notes vertes, jaunes, roses, s'imposent sur les derniers noirs du passé. «J'aime les territoires, l'eau, les matières mouvantes: je me suis aussi installé dans le minéral, enfin la lisière, mouvement autour du

noyau, attention particulière à ce qui se passe en bordure de celui-ci», déclare Jean-Claude Etienne.

Privilégiant la spontanéité du geste premier, «la réflexion plastique se superpose à l'émotion», chez Etienne, dont la technique et

les trucs ou «petite cuisine personnelle» lui permettent d'atteindre de magnifiques transparences ou d'audacieux réseaux griffés par la plume. Ses délicates juxtapositions ou superpositions de matières, les traitements qu'il fait subir à ses jus

citronnés ou «caféinés» dans des tons tabac, au papier, au fusain, à la gouache, l'encre ou la sanguine, lui offrent des effets chatoyants, veloutés ou à la légèreté aérienne, sans jamais être totalement saturés.

Le lyrisme de cet artiste discret s'appuie judicieusement sur des lignes d'architecture toujours présentes, sans peser pourtant, dans des compositions infiniment riches et qui ne se livrent pas au premier regard.

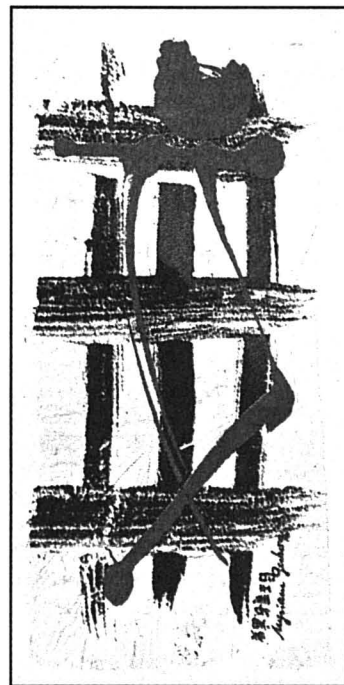
«Orées» ou «Lude» sont d'autres séries accrochées aux cimaises d'Art-Cité, qui présente une sélection de travaux exécutés au cours de ces trois dernières années, où les couleurs ont décidément pris le pas sur les noirs, où les structures se sont affirmées. Jean-Claude Etienne laisse transparaître son admiration pour l'art oriental, japonais ou chinois, réceptacle de fantastiques échanges d'énergie, en harmonies complémentaires comme le yin et le yang. Ses différentes écritures picturales mêlant leurs rythmes s'en approchent avec une belle élégance.

Sonia Graf

● La Chaux-de-Fonds, galerie Art-Cité, jusqu'au 23 mai.

Mutation Se dégager de la matière

Myriam Gerber, connue pour le chatolement de ses compositions, riches en couleurs et construites comme des mosaïques, vient de changer totalement de style. Elle s'est sans doute sentie piégée par la technique de collage de fragments de cuirs qu'elle avait adoptée tout d'abord, et elle tente actuellement une expression plus libre et surtout moins statique. Cette mutation lui a fait pourtant perdre un peu de son originalité. Captivée par le pinceau et l'encre de Chine, elle cherche aujourd'hui une autre manière de laisser libre cours à sa spontanéité.



Elan entre le rouge et le noir. photo sp

Sur les traces des calligraphes japonais, le trait est lancé dans la fulgurance et sur un mode abstrait. Le goût des matières demeure dans le plaisir de faire frémir le papier sous l'humidité de la touche et la personnalité de l'artiste refait surface lorsque l'encre définit des présences qui passent en transparence sur les murailles d'une cité. Le signe tend à retrouver l'esprit des silhouettes qui viennent s'inscrire comme des idéogrammes. Une nouvelle vitalité s'y installe aussitôt, en toute liberté.

L'encre de Chine joue de sa souplesse pour transmettre le sens du passage, de la métamorphose et surtout de l'allusion. A travers cette remise en question, Myriam Gerber s'est dégagée de sa fascination quasi obsessionnelle des couleurs. Les modulations du gris au noir peuvent suffire pour évoquer des émotions très fines et parfois un brin de mélancolie. La souplesse de ce nouveau moyen d'expression se prête bien à l'évocation des rêves et des angoisses. C'est un aspect qui n'apparaissait que rarement dans le travail précédent de Myriam Gerber. Il s'y trouvait déjà sans doute, mais la rutilance des couleurs ne le laissait pas voir. Cette artiste qui promet d'autres surprises paraît se diriger vers un univers plus retenu et plus mystérieux.

Laurence Carducci

● Neuchâtel, galerie Arcane, jusqu'au 26 avril.

Evocation Reprendre la trace des sages

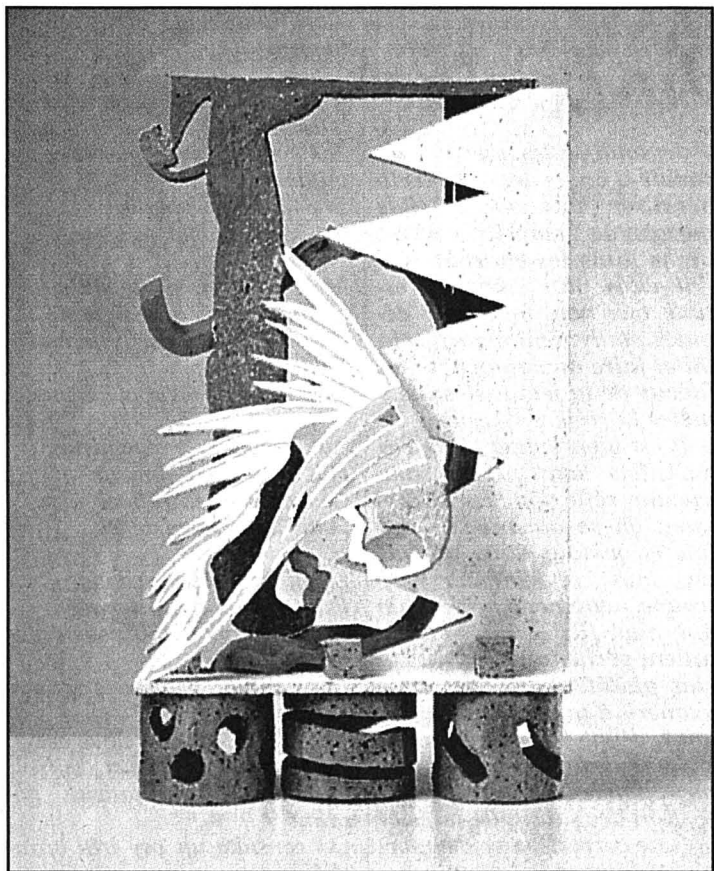
Captivé par l'écho des cultures de la plus haute antiquité, Ludwig Stocker travaille inlassablement à partir des effigies transmises depuis Sumer jusqu'à Michel-Ange. Ce puissant travail d'évocation passe aussi bien à travers le dessin que par la sculpture. Les compositions qui s'élaborent ainsi intuitivement peuvent paraître composites, mais toutes parlent du savoir perdu et des sagesse enfouies. Chacune des œuvres porte ainsi sa part de connaissance qu'il faut prendre la peine de déchiffrer.

Ludwig Stocker paraît avoir revisité de fond en comble l'histoire de l'art, en glanant des vestiges d'images célèbres, déracinées de tout contexte. Dans ses grandes sérigraphies, des êtres planent en chute

libre dans un univers aux limites indéterminées. La part de l'ombre et du mystère nocturne est particulièrement saisissante dans ses grandes œuvres picturales, dans lesquelles il manifeste un magnifique talent graphique. Ses sculptures, bâties par plans découpés, dans des pierres de différentes provenances, évoquent des décors de théâtre. Elles intègrent souvent des éléments peints, ce qui accentue leur style flamboyant de monument pré-chrétien. Le goût de la mise en scène n'est jamais oublié dans cet art très imaginaire, dans lequel dominent les questionnements philosophiques.

LCA

● Neuchâtel, galerie Arcane, jusqu'au 26 avril.



L'aurore transmise par Ludwig Stocker, (bronze peint). photo sp

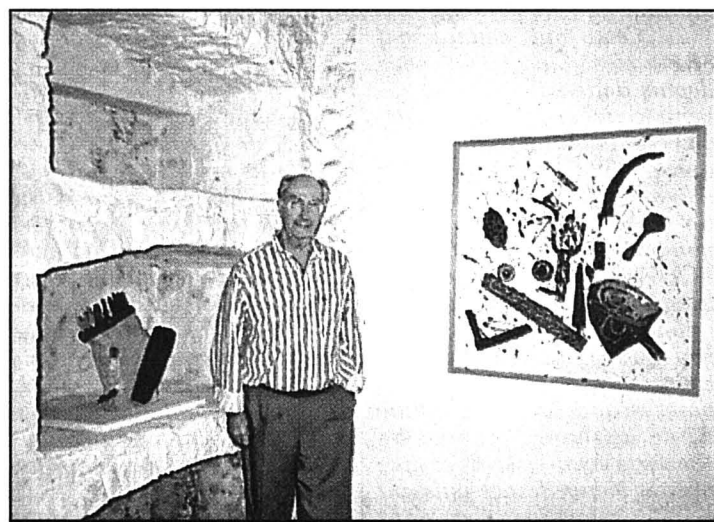
Tableaux-objets En gaieté pour retenir la vie humble

Sculptures ou tableaux-objets, les œuvres du chirurgien lausannois Michel Gross allient gaieté et nostalgie.

Nostalgie parce qu'elles figurent une tentative sans complication de donner une nouvelle vie à des objets et à des matériaux de rebut, représentatifs d'un monde en voie de disparition. Les pièces utilisées, façonnées par la main de l'homme, ont une âme, une histoire. Michel Gross veut les sauver de l'oubli, comme il l'a fait de son moyen du Val d'Hérens en Valais, tout près du ciel, en le restaurant et qui l'a inspiré.

Gaieté parce que Michel Gross, artiste presque par hasard – sans formation dans le domaine des arts plastiques, sinon un intérêt et un goût certains pour la création artistique –, use des couleurs un peu comme un enfant. Avec beaucoup de fraîcheur, dans des sonorités claires, franches et contrastées.

Son propos n'est aucunement d'inscrire une œuvre dans l'histoire de l'art. Un peu à la manière des créateurs de l'art brut, il utilise des matériaux de récupération – bois, tôles, parties d'outils aratoires, de ferronnerie, clous, boîtes de conserve, vases, pierres – qu'il choisit pour leurs formes. Puis, sur un support en pavatex peint, il les assemble, recherchant un maximum d'harmonie dans la composition. Les



Michel Gross veut arrêter le temps. photo S. Graf

pièces du puzzle mises en place, il y ajoute la peinture, tracé presque aérien de fins réseaux arachnéens, comme une toile de fond rassembleuse, pour mettre en résonance des choses anodines du quotidien. «Ce qui m'importe, c'est les correspondances, la mise en relation», déclare-t-il.

Quelquefois, les œuvres de Michel Gross affirment leur caractère ludique et évocateur, tel un voilier en bois polychrome, un Napoléon de légende, un curieux personnage multicolore à crête de coq ou un moulin à vent. Tous les registres de l'imaginaire peuvent alors entrer en jeu. Y compris lorsque ce créateur optimiste et sans prétention autre que la réalisation d'agréables assemblages entraîne le spectateur dans des zones plus secrètes et

qu'il livre ses pensées intimes sur une tôle rouillée et clouée sur un support pavatex, à l'image d'une bouteille à la mer retenue en captivité.

Homme sensible et tout de retenue, Michel Gross a longtemps attendu avant de se lancer dans des activités artistiques. Il a fallu un concours de circonstances particulier pour qu'il s'y lance, en 1990, à 2000 mètres d'altitude. Il avait 56 ans. Ses premières gravures ont été imprimées par Raymond Meyer, à Pully. Outre plusieurs participations à des expositions collectives, il a déjà réalisé quelques expositions personnelles en Valais et à Yverdon-les-Bains.

SOG

● La Chaux-de-Fonds, galerie du Manoir, jusqu'au 28 mai.

BRÈVES

● Sculpteur et peintre chaux-de-fonnier, Charles Martin Hirschy a été à l'honneur dans les locaux de la galerie Rytz de Nyon durant plus d'un mois. L'occasion de faire connaître la création de la Gare de l'Est à La Chaux-de-Fonds.

● Enfant des Brenets, Jocelyne Jeandupeux vit et travaille à Bienne, après un séjour à New York et un détour par Barcelone. L'espace culturel SAP, à Bienne, présente ses travaux récents jusqu'au 8 août.

● Le Musée des civilisations anatoliennes d'Ankara vient de remporter le Prix européen du musée de l'année, qui a été remis à Lausanne, au Musée olympique. Le Musée des enfants d'Amsterdam a reçu le Prix du Conseil de l'Europe.

● A Séprais, la galerie Au virage a invité un jeune peintre bulgare à exposer à ses cimaises. Stoyan Tchoukanov, 27 ans, est Sofiote et travaille dans sa ville natale. A voir jusqu'au 4 mai. / sog

Mots pour maux Relation conflictuelle entre mère et fille

«Comment aider son enfant à traverser l'adolescence sans y laisser trop de plumes?», se demande Clara, maman d'une grande fille de quinze ans. «Je ne sais plus comment me comporter avec Joelle; tantôt elle me saute au cou et j'ai l'impression d'être une maman formidable; tantôt elle est si dure et si fermée que je dois être sa pire ennemie sur terre. Ces changements d'humeur sont en fait souvent liés aux limites que je lui impose.»

Quelle belle image que ces plumes perdues lors de l'adolescence! Fin duvet protecteur qu'on peut abandonner pour voler de ses propres ailes; ou plumage en bataille, bec ouvert et ergot dressé pour montrer qu'on est bien là, prête à en découdre à la moindre remarque? Au fait, qui risque d'y laisser des plumes dans cette histoire d'adolescence, Clara la mère ou Joelle la fille? Ambiguïté de la question!

En effet, ce n'est pas facile pour Clara de se trouver confrontée à sa fille, si grande déjà: où est le bébé qu'elle aimait cajoler, dans cette adolescente butée et rétive devant les limites imposées, dans cette presque femme dorénavant si difficile à prendre dans ses bras?

Mais est-ce plus simple pour Joelle, chrysalide vivant ses métamorphoses physiques et psychologiques sans toujours les comprendre et les accepter? Pour n'importe quel jeune de quinze ans, fille ou garçon, l'adolescence est une période où la confiance en soi est si fragile, si vite remise en

question; à la moindre remarque ou critique, l'équilibre instable de la personnalité en construction se lézarde.

Pour la fille, en plus, «l'effet-miroir» marque la relation entre elle et sa mère: «Miroir, gentil miroir, dis-moi qui de nous deux est la plus belle?». Toute l'ambivalence

haine, complicité-distance, tendresse-animosité, calme-tempête. Les îlots de repos, où les mots gardent leur vrai sens, sont rares; plus fréquente est l'impression de décalage, où la parole est transformée, manipulée, laissant mère et fille méfiantes, mal à l'aise, fâchées et tristes.



L'adolescence, une traversée difficile.

photo a

se joue là: vouloir à la fois s'identifier à cette mère à qui l'on doit tant, et être en tout cas bien différente de cette femme-là. Alors, c'est vrai, tout est en extrême: amour-

Pour peu que la mère ait personnellement mal vécu son adolescence, avec peu de reconnaissance par sa propre mère, il ne lui est pas facile de gratifier positivement son

enfant, renforçant ainsi une spirale de souffrance et de non-dits de génération en génération.

Dans les familles comme dans les guerres, des détails sont souvent à l'origine des tensions qui dégénèrent en conflits plus graves: ranger sa chambre, rendre un petit service; rien en somme! Mais si la demande est faite dans un rapport de force, où l'un commande et l'autre doit s'exécuter, il ne peut y avoir qu'opposition et résistance passive. Un jeu relationnel s'établit alors, où l'important n'est plus ce qui a été demandé et refusé, mais ce qui s'est accumulé de dépit et de rancunes.

Ne pas activer le conflit, renoncer à fixer les limites, que Clara ait l'illusion d'être ainsi la meilleure des mères? Il n'est pas sûr que Joelle y trouve son bonheur, à la longue: ruer dans les brancards est pour elle la façon la plus sûre de vérifier que Clara se soucie bien d'elle, un peu comme le très jeune enfant qui, depuis le terrain de jeux, cherche régulièrement du regard sa mère. Paradoxalement, chaque confrontation, si pénible soit-elle pour les deux, aide l'adolescente à prendre ses propres repères, à se différencier de l'adulte trop protecteur à son goût.

Pour l'instant, c'est vrai, Clara, vous pouvez être pour Joelle autant la petite mère chérie qu'on embrasse et cajole, que la mégère qu'on déteste furieusement. Et cela sans que vous n'y puissiez grand chose. Mais rappelez-vous même le plus vilain petit canard peut un jour se métamorphoser en cygne plein de grâce! Patience...

Nadia Hügli-Valois

Pratique sociale Avec la retraite, droits perdus

Monsieur M. atteindra l'âge de la retraite au mois d'août prochain. Il a commencé à travailler à l'âge de 19 ans et n'a jamais arrêté. Au cours de sa vie active, il a travaillé, successivement, dans quatre entreprises. Il sait qu'il va toucher une rente AVS et une rente du deuxième pilier. Il se demande, maintenant, quels sont les changements qui surviendront dans les autres assurances sociales, du fait de sa retraite. Par ailleurs, si son état de santé le permet, Monsieur M. a envie de poursuivre des activités rémunérées, de manière ponctuelle. Pourrait-il, alors, toucher sa rente AVS? Aurait-il une protection

La mise à la retraite implique un certain nombre de changements dans la couverture sociale. L'assurance accidents ne s'arrête pas avec la fin de l'activité lucrative. Elle déploie encore ses effets durant trente jours. Pour Monsieur M., cela signifie que, s'il quitte son emploi le 31 août 1997, il sera couvert jusqu'au 30 septembre 1997. Donc, si Monsieur M. est victime d'un accident dans ce laps de temps, il ne sera pas pris en charge par la caisse-maladie, mais par l'assureur LAA de son dernier employeur. Il ne doit faire aucune démarche à cet effet. Au-delà du 30 septembre 1997, il sera couvert exclusivement par l'assurance maladie pour les soins médico-pharmaceutiques. Monsieur M. devra annoncer à sa caisse-maladie que le risque «accidents» doit à nouveau être inclus dans la couverture des soins de base dès octobre 1997.

Couverture du salaire? Monsieur M. ne nous indique pas s'il bénéficie, actuellement, d'une couverture du salaire en cas de maladie. Si tel est le cas, nous pouvons dire à Monsieur M. qu'il ne pourra pas la maintenir après le 1er septembre 1997. D'une part, il a atteint l'âge légal

lui permettant d'être assuré. D'autre part, nous savons qu'il ne réalisera plus de salaire immédiatement après sa mise à la retraite. Dans l'assurance chômage, enfin, il ne peut faire valoir aucun droit à l'indemnisation, du fait qu'il a atteint l'âge AVS.

Rente AVS et rémunération

Si Monsieur M. accomplit, par la suite, quelques activités rémunérées, il pourra, sans aucun doute, toucher sa rente AVS. Dans ce régime de la sécurité sociale, c'est le fait d'atteindre un âge donné (65 ans pour les hommes) qui donne droit à la rente. En revanche, Monsieur M. devra verser des cotisations (AVS-AI-APG) sur une partie du revenu réalisé. Selon les dispositions en vigueur, la somme mensuelle de 1400 fr. par mois (16.800 fr. par année) est exonérée de l'obligation de cotiser. Si Monsieur M. exerce plusieurs petites activités, chaque rémunération de ces activités bénéficie de l'exonération en question. Dans l'assurance chômage, aucune cotisation ne sera due.

La protection en cas de maladie restera la même pour les soins médico-pharmaceutiques

Béatrice Despland/roc

Santé Chirurgie sans cicatrices

En mars 1987, il y donc tout juste dix ans, le professeur Philippe Mouret pratiquait à Lyon la première ablation de la vésicule biliaire par laparoscopie, une technique qui a révolutionné la chirurgie. Nommée également chirurgie mini-invasive, elle permet d'intervenir sans «ouvrir», donc sans laisser de cicatrices.

L'instrument révolutionnaire, le laparoscope, est une mince fibre optique reliée à une source lumineuse externe et à une caméra vidéo. Le chirurgien peut glisser cette fibre souple dans les coins les plus difficiles d'accès de la cavité abdominale. La visibilité est très bonne et toutes les autres spécialités médicales y ont recours. L'oto-rhino-laryngologie, la gynécologie, l'orthopédie, l'urologie, en font un usage qui s'élargit constamment.

Lors de douleurs abdominales («en bas à droite»), la crainte de l'appendicite plane toujours. C'est un diagnostic difficile, surtout chez les jeunes femmes, car elle peut être confondue avec certaines affections gynécologiques qui nécessitent un traitement différent. Grâce à la fibre optique, l'opérateur peut aller voir sur place et assurer le diagnostic précis. Le patron d'un service de chirurgie fait observer que la laparoscopie associée à la vidéo est la seule méthode qui permette de visualiser l'ensemble de la

cavité abdominale sans faire de dégâts.

Le catalogue des opérations abdominales accessibles à la laparoscopie s'est considérablement allongé en dix ans: des opérations de la vésicule à l'extraction de calculs biliaires, jusqu'à la hernie inguinale et la hernie hiatale. La chirurgie de l'estomac est en régression depuis la découverte de la bactérie

enlever l'organe... et une équipe spécialement formée.

La cage thoracique n'échappe pas à la loi du laparoscope. En cardiologie, des recherches sont en cours dans certains centres universitaires pour entreprendre le pontage coronarien sans ouvrir le sternum. Une incision latérale gauche de 4 centimètres entre les côtes complète l'accès au champ opéra-

les douleurs postopératoires sont réduites, le patient se remet plus vite et la durée d'hospitalisation est raccourcie. Le patient sera finalement plus rapidement de retour au travail. Envers de la médaille, les techniques sont un peu plus coûteuses et nécessitent une formation spéciale des chirurgiens. Quant aux maladies cancéreuses, elles ne sont pour



Grâce aux progrès de la technique, il est possible d'intervenir sans «ouvrir». photo a

Helicobacter pylori, responsable de l'ulcère gastro-duodénal. Néanmoins, une opération demeure parfois indiquée et se fait alors par chirurgie mini-invasive. Enfin, l'ablation du côlon peut aussi avoir lieu par laparoscopie, mais nécessite en complément une petite incision de 4 cm pour

toire par thoracoscope. La nécessité d'immobiliser le cœur empêche pour l'heure à ces techniques de se répandre en routine, mais ce n'est vraisemblablement qu'une question de temps.

Les avantages de la laparo et autres scopies ne sont pas qu'esthétiques. En général,

l'heure pas encore traitées par ces nouvelles techniques, sauf dans un contexte de recherche, car le recul est encore insuffisant de précisions pour affirmer la supériorité et surtout l'innocuité de cette approche.

Scarlet Huissoud/roc

Langage De la nature de la question

Observons le court dialogue entre A et B ci-dessous:

A. Quelle est la capitale de la Colombie?

B. Bogota

A. Merci

Observons maintenant ce second dialogue presque identique au premier:

A. Quelle est la capitale de la Colombie?

B. Bogota

A. C'est juste.

Lequel de ces deux dialogues est un échange typique de l'école? Personne ne se trompera là-dessus: c'est le deuxième. Quant au premier, il pourrait être échangé dans la situation où deux personnes font ensemble un mot croisé, par exemple.

Au premier abord, il paraît normal de poser une question lorsqu'on ignore quelque chose. Dans ce cas, vous questionnez, on vous répond et vous entérinez la réponse.

Mais parfois, dans certaines situations, on peut poser des questions dont on connaît parfaitement les réponses, comme le montre la troisième réplique du

deuxième dialogue. Le «c'est juste» de A ne fait pas qu'entériner la réponse de B: elle l'évalue. Cette dernière réplique nous indique donc que A n'a pas de lacune géographique à combler mais qu'il désire plutôt amener B à produire une réponse... Cette volonté contribue à définir une relation asymétrique entre A et B: le premier est détenteur d'un savoir que n'a peut-être pas le second. Ce type de relation asymétrique est typique de l'école, bien sûr, mais le rôle de A peut aussi être joué par un parent, par un collègue, par un supérieur hiérarchique, etc., d'une manière générale par tout A désirant contrôler l'état des connaissances de B, soit pour lui enseigner quelque chose, soit pour évaluer ses connaissances (notes, examen...)

Le savoir qui vous a permis, sans doute, de faire immédiatement la différence entre les deux types de dialogues est le plus souvent implicite. Il n'en est pas moins très efficace puisqu'il permet à chacun de s'orienter dans la vie de tous les jours.

Marinette Matthey

COOP PROMOTION:

TP AKT 17/97

**LES JEUDI, VENDREDI
ET SAMEDI
SEULEMENT**

du 24. 4 au 26. 4. 97

le pot
Géraniums
de culture
suisse

3.50



Asperges blanches de l'Espagne
la botte de 1 kg **6.80**

HITS HEBDO COOP

du 23. 4 au 29. 4. 1997

2x310g
Pizza con funghi
«Gold Star» duo **5.90**

2x330g
Pizza Margherita
«Gold Star» duo **4.90**

CONFISERIE

- Gaufrettes Milano «Coop» trio 3x165g **5.95**
- Butterfly «Kambly» duo 2x100g **4.50**
- Chocolat «Arni» Truffes trio 3x100g **2.90**
- Chocolat «Arni» Kirsch trio 3x100g **3.90**
- Chocolat «Arni» Lait ou Noisettes multipack 5x100g **4.90**
- Crème glacée «Mövenpick» Caramelita 1000 ml **8.60**

3x115g
Bricelés
«Kambly» trio **5.70**

HITS HEBDO COOP

EN PROMOTION du 23. 4 au 29. 4. 97

Toutes les pâtes feuilletées et à gâteau abaissées, rectangulaires ou rondes «Coop», 2x290/270g duo **1.70**
p. ex. pâte à gâteau rectangulaire 2x290g ~~2.50~~ de moins

Condiment liquide «Maggi» 245g ~~3.40~~ **2.70**

Terreau pour géraniums et plantes de balcon «Coop Oecoplan» 30 litres **6.-**

PRODUITS LAITIERS

Tilsit rouge ou vert à la coupe ou préemballé, les 100g ment **1.40**

Mozzarella «Galbani» trio 3x150g ~~7.50~~ **6.-**

Tous les flans «Coop» en lot de 6x125g 6 pour 4 seulement **1.85**

BOISSONS

«Sprite» 1,5 litre PET (+ consigne) ~~2.20~~ **1.70**

«Coca-Cola» normal ou light 1,5 litre PET (+ consigne) ~~2.20~~ **1.60**

les 3
5.-

Verres à eau ou verres à cocktail
Ne se trouve pas dans les petits points de vente Coop.

HITS HEBDO COOP

FESTIVAL NIVEA du 23. 4 au 29. 4. 1997

- Baume déodorant «Nivea» Sensitive 75 ml ~~5.90~~ **4.70**
- Stick déodorant féminin «Nivea» 50 ml ~~5.50~~ **4.40**
- Déodorant roll-on féminin «Nivea» 50 ml ~~4.90~~ **3.80**
- Baume après-rasage «Nivea» for Men 100 ml ~~7.90~~ **5.90**
- Body Milk «Nivea» 400 ml ~~7.80~~ **5.80**
- Crème de soin «Nivea» 2x125 ml ~~11.00~~ **5.60**
- Lait douche 2 en 1 «Nivea» 3 pour 2 3x250 ml ~~14.70~~ **9.80**
- Baume «Nivea» Douche Sensitive 3 pour 2 3x250 ml ~~14.70~~ **9.80**
- Crème Douche traitante «Nivea» la recharge de 500 ml ~~8.40~~ **4.90**

ALIMENTS POUR CHATS

Tous les «Cha-Cha-Cha» Premium en lot de 6 barquettes multipack de 200g ~~7.20~~ **5.20**

HITS HEBDO COOP

du 23. 4 au 29. 4. 1997

CHARCUTERIE

Lard paysan «Malbuner» à la coupe ou préemballé, les 100g ~~4.50~~ **3.50**

CONSERVES

Raviolis Napoletana «Midi» 3 pour 2 3x420g ~~6.80~~ **4.20**

Mais doux «Midi» multipack 6x340g poids net ~~6.80~~ **5.-**

Sauce pour rôti «Knorr» le tube de 150g ~~3.80~~ **2.80**

Condiment liquide «Maggi» le flacon de 245g ~~3.40~~ **2.70**

Les vins d'été

1.50 la bouteille de 75 cl

de moins

- *Rosé d'Anjou A.C. 1996 la bouteille de 75 cl ~~4.80~~ **3.30**
- *Côtes de Provence Rosé A.C. Domaine de l'Aumerade 1995/96 la bouteille de 75 cl ~~8.20~~ **7.40**
- Corbières Gris de Gris A.C. 1996 la bouteille de 75 cl ~~3.80~~ **2.80**
- *Rosé de Syrah Pays d'Oc A.C. 1996 la bouteille de 75 cl ~~4.90~~ **3.40**
- *Portico Rosé «Vinho de Mesa» la bouteille de 75 cl ~~6.50~~ **5.-**
- *Bordeaux A.C. Rosé «Terres d'Aquitaine» 1996 la bouteille de 75 cl ~~5.90~~ **4.40**
- *Chasselas Romand A.O.C. Muriset 1996 la bouteille de 75 cl ~~4.80~~ **3.30**
- *Fendant de Sion A.O.C., «Bois-Vignard» 1996 la bouteille de 75 cl ~~8.50~~ **7.-**
- *Chablais blanc A.O.C., District d'Aigle 1996 la bouteille de 75 cl ~~9.90~~ **8.40**

EN PROMOTION

- Couches-culottes Pampers Baby-dry plus ou Premium Boy & Girl Midi-Junior, le paquet ~~17.50~~ **13.95**
- Slips femme ou homme les 3 trio **10.-**
- Slips enfant les 3 trio **7.-**

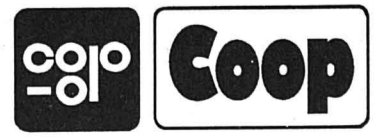
Coop Restaurants

Toujours à moins de 10 fr.!

Menu de la semaine

Piccata de poulet Origine: Suisse
«à la milanaise»
risotto
épinards **8.20**

Dans les restaurants en libre-service



003-445038/ROC

CD classiques Trois éminents compositeurs de l'Hexagone

De Saint-Saëns, on a dit qu'il était avant tout soucieux de la forme, et de Poulenc qu'il y avait en lui du moine et du voyou. Quant à Ibert, on en a trop peu parlé! Qu'ils corroborent ces opinions ou combient une lacune, voici des enregistrements à prendre en considération.

Pour Saint-Saëns, le temps s'est montré sévère, retenant moins d'œuvres qu'il n'en a écarté. Ainsi, parmi les cinq «Concertos pour piano», seuls le deuxième et le quatrième continuent de figurer assez régulièrement à l'affiche. Si l'on veut prendre connaissance de l'ensemble, les enregistrements demeurent donc pratiquement l'unique solution. Parmi les plus indispensables, mentionnons ceux de Jeanne-Marie Darré, dont seuls les mélomanes d'un certain âge se souviennent peut-être, et qui restent, après quarante ans, des modèles insurpassés de vitalité, de limpidité et de panache.

La pianiste française a bien connu le compositeur qui a trouvé en elle une interprète rêvée. On aura quelque idée de son tempérament et de sa maîtrise en sachant qu'il lui est arrivé de jouer l'intégrale au cours d'un seul concert! Elle est accompagnée ici par l'Orchestre national de la Radiodiffusion française, dirigé par Louis Fourestier.

En complément, le «Septuor» pour piano, trompette (R. Delmotte), quatuor à cordes et contrebasse, coulé dans le moule de l'ancienne «Suite», une partition très droitement écrite, on s'en doute, mais qui ne laisse pas un souvenir impérissable.

Parisien et Tourangeau

Un homme aussi divers et contrasté que Poulenc ne pou-



Francis Poulenc: il a laissé une œuvre tout en contrastes.

photo sp

vait laisser qu'une œuvre d'une grande variété. Quoi qu'il écrivit, il fut un homme de culture dont on ne soupçonne pas toujours l'ouverture d'esprit.

Il a dix-huit ans lorsqu'on crée à Paris sa «Rhapsodie nègre», qui remporte un franc succès. Jouée ici dans sa version encore non révisée, elle précède «Le Bestiaire» ou «Cortège d'Orphée», d'après le recueil d'Apollinaire, les «Cocardes» que leur manus-

crit nomme chansons populaires, «Le Gendarme incompris» sur un texte de Cocteau et Radiguet, comédie-bouffe éditée depuis moins de dix ans, «Quatre Poèmes» de Max Jacob dont c'est le premier enregistrement, «Trois Mouvements perpétuels» arrangés peut-être par un tiers mais du moins révisés par leur auteur et, enfin, «Le Bal masqué», cantate profane sur quelques poèmes de Max Jacob à nouveau.

Un programme original et assez rare. L'exécution aurait gagné à être moins bridée de la part du baryton Fr. Le Roux et parfois aussi de l'accompagnement instrumental. Fr. Le Roux, D. Visse, L. Wilson, P. Rogé et un groupe de solistes de l'Orchestre national de France, dir. Charles Dutoit.

Le même chef signe ces temps-ci d'autres disques Poulenc, mais on peut également se procurer un enregistrement plus ancien du «Concerto

pour piano» avec P. Rogé, qui fait partie d'un double album très réussi. Cette dernière publication a l'avantage d'offrir un large éventail de la production de Poulenc: le «Sextuor» pour piano et vents, la «Sonate» pour deux pianos, particulièrement remarquable, les «Concertos» pour deux pianos et pour orgue ainsi que le «Concerto champêtre» pour clavecin, sans compter le «Gloria», assez profane écrivait le compositeur, pour être comparé aux fresques de Gozzoli «où les anges tirent la langue».

Parmi les interprètes: B. Eden et A. Tamir, pianistes; G. Malcom, organiste et claveciniste, accompagné par l'Academy of St-Martin-in-the-Fields; les Chœurs Pro Arte et de la RSR; l'OSR, dir. S. Comissiona et J. Lopez-Cobos.

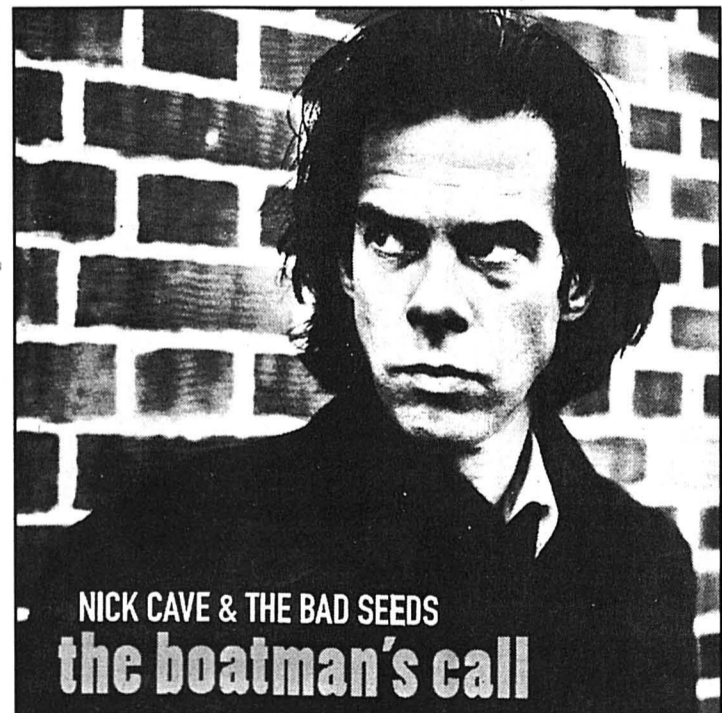
L'éclectisme d'Ibert

Cet ancien directeur de l'Académie de France à la Villa Médicis disait avoir «*toujours été éclectique avec ardeur et conviction*», ce qui est l'exacte vérité. Un exemple parmi d'autres en est donné par deux musiques de ballet. Avec «Diane de Poitiers» (1934), Ibert emprunte aux airs et danses de la Renaissance. Nous entendons les deux «Suites» d'orchestre dont le concert pourrait tirer meilleur profit. Autre œuvre: le ballet intégral de «La Licorne», partition assez composite publiée après la mort du musicien, dans laquelle se manifeste l'influence du jazz. Ces enregistrements de qualité sont dus à l'Orchestre symphonique de Moscou, direction Adriano.

JCB

● Saint-Saëns: EMI 5 69470-2, mono, 2 CD, 1955-57. Poulenc: Decca 452 666-2, 1996, Decca 448 270-2, 2 CD, 1967-1992. Ibert: Marco Polo 8.223854, 1995.

Nick Cave Le marin du port de l'angoisse



On trouvera difficilement un disque aussi pénétré du sentiment de la perte que le dernier Nick Cave. Du purgatoire intime où il a enregistré ces douze nouvelles chansons, le barde à l'œil de charbon se souvient. Sur le lit des arrangements dépouillés des Bad Seeds, les mots exhalent des réminiscences amoureuses à double tranchant.

Au paroxysme de son masochisme chrétien, Nick Cave arrose de délicates plantes carnivores qui lui bouffent le foie. Il n'a rien oublié: la chevelure de jais, la gorge de lait, le parfum qui s'évanouit au bout des doigts, les appels du marin au port de l'angoisse dissimulée.

Jusque dans les cimetières envahis par les

ronces, le cœur des angelots de pierre se briserait à l'écoute du sublime «Brompton Oratory». Osons la comparaison: la conscience de l'irréparable conduit Nick Cave à une rumination digne du Malcolm Lowry de «Aude-sous du volcan».

Il faut encore signaler la sortie confidentielle de la bande originale de «To Have And To Hold», un film australien inédit de John Hillcoat. Avec ses compères des Bad Seeds Blixa Bargeld et Mick Harvey, Nick Cave a composé une musique orchestrale au romantisme élégiaque. Du suintement des cordes et de la mélancolie du hautbois se dégage un thème lancinant, par instants remplacé par la vibration d'instruments aborigènes. Coupé des images, ce thème s'englué hélas dans une suavité un peu répétitive.

Christian Georges

● Nick Cave, «The Boatman's Call».

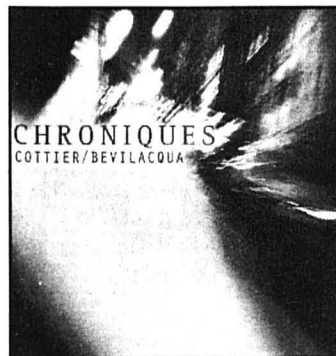
● Blixa Bargeld, Nick Cave, Mick Harvey, BO de «To Have And To Hold». Distr. Musikvertrieb.

Duo En toute sobriété

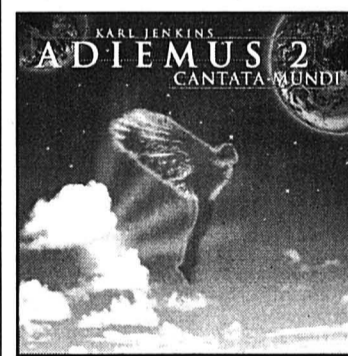
Auteurs, compositeurs, interprètes et arrangeurs, Jean-Pascal Cottier et Jacques Bevilacqua ont décidé de faire CD commun. Fruit d'une solide - et double! - expérience musicale (jazz, chant, rock), «Chroniques» ne jure que par la sobriété: priorité est donnée aux voix et aux guitares acoustiques, plutôt qu'aux arrangements électroniques. Les compositions de Cottier alternent avec celles de Bevilacqua, mais un même esprit les anime. Les deux Romands cisèlent leurs textes à partir de notes griffonnées au fil des voyages, d'impressions grappillées dans les hasards de la vie nocturne. Mille émotions nées de regards qui se croisent, de rencontres fugitives («La fille du motel»), de rêves d'évasion («S'en aller»), d'attentes solitaires.

DBO

● Production Atelier B / Jean-Pascal Cottier, 1997.



Jenkins A savourer



Après un succès mondial avec «Adiemus - Songs of Sanctuary», le compositeur suédo-gallois Karl Jenkins récidive avec «Adiemus 2 - Cantata Mundi». Ce qui fait la force de la musique de Jenkins, sculpteur des sons formé à l'Académie royale de musique de Londres, fondateur de Soft Machine et de Nucleus, c'est sa manière d'intégrer pop et classique, savamment mixés avec un zeste d'ethno ou de jazz. Résultat, un bouquet de rêve, un voyage sonore d'une éclatante fraîcheur et parfaitement susceptible de regrouper les voix et les goûts du monde. Cantate par la forme, Adiemus repose sur un langage inventé et un esprit symphonique. Mélodies, rythmes et voix sont tentants, on l'écoute plus que volontiers. Exécution par le London Philharmonic Orchestra, sous la direction du compositeur.

SOG

● Sony, SMM 486729-2.

Richard Flury Une musique méconnue

Le nom de Richard Flury ne dira pas grand-chose, même au mélomane averti. Et pourtant, ce compositeur soleurois né à Biberist en 1896, où il est décédé en 1967, a connu son heure de gloire avec sa «Wald-symphonie», qui fut jouée aussi bien à Vienne qu'à Francfort, Dresde ou Kobé au Japon.

Professeur de musique à Soleure de 1920 à 1961, chef de l'Orchestre de la ville de Soleure entre autres postes de direction à Zurich ou Berne, chef invité, il dirigeait également ses propres œuvres, en relations étroites avec Backhaus, Alfred Cortot, Yehudi Menuhin ou Pablo Casals.

Hédonisme musical

Musique essentiellement romantique, l'œuvre de Richard Flury semble isolée et échappe à toute école. Fin musicien, le compositeur soleurois écrivit ce qui lui plaisait, sans chercher autre chose que le raffinement de la pensée, l'hédonisme musical, la clarté du trait et l'émotion. Il résulte de cette manière que sa musique n'obéit à aucune école du début de ce siècle et avait par conséquent toutes les chances de passer inaperçue. Heureusement, les disques Gallo ont eu la bonne idée de publier cinq CD à l'occasion du centième anniversaire de sa naissance. Un anniversaire solennellement commémoré à Soleure l'année dernière, par plusieurs concerts participant de la redécouverte et du rayonnement de son œuvre avec, au pupitre ou dans l'orchestre, Urs Joseph Flury ou Robert Flury. Déjà remarqué en 1929 à Soleure, lors d'un festival qui consacrait son œuvre, Richard Flury a été distingué par le Prix de l'art de son canton en 1964.

Empreinte de terroir

On trouvera sur ces disques un choix d'œuvres symphoniques et de chambre, ainsi que les charmantes cinquante pièces romantiques pour piano d'une étonnante diversité de climats et d'expressions. Elles montrent un compositeur doué d'une imagination en perpétuelle effervescence, passant d'une forme à l'autre avec une parfaite aisance. Ces miniatures, dont la plus brève dure une demi-minute et la plus longue à peine deux, sont une parfaite illustration de la manière de Richard Flury, qui use d'un langage assez conventionnel, dans la droite ligne des romantiques allemands, mais qui exprime cependant une personnalité originale et empreinte des paysages de son terroir.

L'excellente version qu'en donne Cathy Aubert-Tackett au piano est l'occasion de se familiariser avec cet auteur, malgré peut-être une prise de son un peu trop étouffée.

J.-Ph Bauermeister/SOG

● Richard Flury, Gallo, CD 908, DAD, 1996.

Ephéméride Le 24 avril 1617, Louis XIII faisait assassiner Concini

La majorité du roi Louis XIII, qui avait atteint ses treize ans en octobre 1614, n'avait guère calmé l'agitation dans le royaume de France. Les Etats-Généraux de 1614 avaient certes tourné à l'avantage de la royauté mais les mécontentements des parlementaires et surtout des princes s'étaient concentrés sur la reine-mère, toujours régente en fait sinon en titre, et sur son favori, Concini, maréchal d'Ancre, que l'on rendait responsable de tous les abus du gouvernement. Une nouvelle révolte des

princes, au cours de l'hiver 1616, précipita la chute de Concini. Le règlement des troubles vint de celui que l'on n'attendait pas, même si tous les partis se réclamaient de lui: le roi. Ce dernier, conseillé par Albert de Luynes, un gentilhomme de son entourage, décida de faire procéder à l'arrestation du maréchal d'Ancre. Seul le capitaine des gardes, Vitry, fut mis au courant du complot. Le 24 avril 1617, alors qu'on tentait de s'emparer de lui, Concini es-

quiva un mouvement de résistance: il fut abattu de plusieurs coups de pistolet. Nul ne tenta de s'opposer à cette «exécution»: l'ordre émanait du roi. A seize ans, Louis XIII sortait de l'ombre et était obéi par tous. La reine-mère n'eut qu'à s'effacer et à quitter la capitale, sous les insultes du peuple de Paris.

Cela s'est aussi passé un 24 avril

1996 - Le Conseil national palestinien accepte de supprimer de la Charte de l'OLP les articles qui appelaient à

la destruction de l'Etat d'Israël.

1992 - Après 14 ans de bataille juridique, la compagnie américaine Amoco renonce à faire appel. Elle versera donc 930 millions de francs à l'Etat et 220 millions de francs aux communes sinistrées.

1990 - L'opposition kurde parvient à un «accord de principe» avec le président Saddam Hussein, qui se dit prêt à lui accorder une certaine forme d'autonomie.

1989 - Décès de Johnny Stark, imprésario de plusieurs chanteurs.

1988 - Un avion, qui transportait des parachutistes, s'écrase près de l'aérodrome de Lens (Pas-de-Calais): neuf morts.



1986 - Décès de la duchesse de Windsor, 90 ans.

1978 - La Chine lance son premier satellite.

1976 - Une nouvelle constitution entre en vigueur au Portugal.

1975 - Des milliers de réfugiés vietnamiens sont évacués sur Guam, tandis que les forces nord-vietnamiennes poursuivent leur avance au Sud.

1971 - Lancement de la cabine soviétique «Soyouz 10», qui procédera à un arrimage avec la station orbitale «Saliout 1».

1970 - La Chine lance son premier satellite terrestre.

1969 - Rachid Karamé, premier ministre libanais, démissionne alors qu'une polémique est engagée sur les restrictions imposées par le gouvernement de Beyrouth aux fedayin palestiniens.

1967 - Le cosmonaute soviétique Vladimir Komarov trouve la mort à son retour sur terre, le parachute de sa cabine s'étant mis en torche.

1961 - Au Congo, Moïse Thsombé est arrêté à l'issue d'une conférence de dirigeants congolais au cours de laquelle il a dénoncé le président Kasavubu pour avoir passé un accord avec l'ONU.

1932 - Succès électoraux des nationaux-socialistes en Prusse, en Bavière, au Wurtemberg et à Hambourg.

1926 - L'Allemagne et l'Union Soviétique signent un traité d'amitié et de neutralité.

1915 - Début du génocide des Arméniens de l'Empire ottoman (1,5 millions de morts).

1898 - L'Espagne déclare la guerre aux Etats-Unis après un ultimatum américain mettant Madrid en demeure de renoncer à ses droits sur Cuba.

1617 - Sur les conseils du duc de Luynes, Louis XIII fait arrêter Concini, maréchal d'Ancre, qui, ayant opposé une résistance, est tué.

1558 - Marie Stuart épouse le Dauphin de France, le futur roi François II.

Ils sont nés un 24 avril

- Saint Vincent de Paul, prêtre français (1576-1660)

- L'inventeur anglais Paul Cartwright (1743-1823)

- L'écrivain anglais Anthony Trollope (1814-1882)

- Le maréchal Philippe Pétain (1856-1951)

- Le chorégraphe français Roland Petit (1924)

- L'actrice américaine Shirley MacLaine (1934)



- L'actrice et chanteuse américaine Barbra Streisand (1942)

- La journaliste de télévision Christine Ockrent (1944)

- Le chanteur français Dick Rivers (1946). /ap

LA CHAUX-DE-FONDS - RANCATE,
22 aprile 1997

«Tu che ora sei nell'Eterno
riempi di pace
chi quaggiù ti ha tanto amato»

E' mancato al nostro affetto

Rinaldo GORLA 1924

Lo ricordano caramente:

la sorella Sofia;
la cognata Maria;
gli affezionati nipoti Anna con Gianni, Alessandro, Tiziano e Lorenzo;
Daniele;

i cugini e parenti tutti.

Prenderemo commiato dal nostro caro, venerdì 25 aprile, con la celebrazione della S. Messa, in Chiesa parrocchiale di Rancate, alle ore 10.00, seguirà l'accompagnamento al cimitero.

Non fiori, eventuali offerte pro restauri chiesa parrocchiale di Rancate, ccp 69-5003-5.

Il caro Rinaldo è presente nella casa paterna a Rancate.

Madame
Sofia Gorla
Via Caressàa
6862 Rancate (TI)

135-746812

LE LOCLE ET LA CHAUX-DE-FONDS

Très touchée par les témoignages de sympathie et d'affection reçus lors de son deuil, la famille de

Monsieur Guido DANZINELLI

remercie sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à son épreuve, par leur présence, message, don ou envoi de fleurs.

Elle les prie de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance.

132-6501

Profondément touchée par les nombreux témoignages de sympathie et d'affection reçus lors de son deuil, la famille de

Monsieur Edouard REICHEN

remercie très sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à sa douloureuse épreuve, soit par leur présence, leurs messages, leurs envois de fleurs ou leurs dons.

Elle les prie de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance.

FONTAINEMELON, avril 1997.

28-86796

Son époux, ses enfants et sa famille aimeraient dire à chacun un grand merci pour tout ce que vous leur avez apporté lors du décès de

Eliane SCHAER

Sachez que chaque message, geste, clin d'œil, sourire, don et présence reçu nous a touchés au plus profond de notre cœur.

SAINT-IMIER, avril 1997.



LE CLUB ALPIN SUISSE
Section Sommartel

a le pénible devoir de faire
part à ses membres
du décès de

Monsieur André DUVOISIN

membre vétéran
entré au CAS en 1944.

Réception des avis
mortuaires:
jusqu'à 20 heures

ACCIDENTS

Valangin Passager tué

Un grave accident de la circulation s'est produit mardi peu avant 19 heures sur la route tendant de Valangin à Dombresson. A la sortie d'un virage à gauche, au lieu-dit Bayerel, un automobiliste de Neuchâtel, M. M., a perdu la maîtrise de son véhicule lequel a alors zigzagué sur la route pour venir heurter un arbre. Au cours de cet accident, le conducteur ainsi que ses deux passagers, M. T et E. H, ont été blessés. Ils ont été transportés à l'hôpital des Cadolles, à Neuchâtel, au moyen de deux ambulances. Dans le courant de la soirée, E. H, devait malheureusement décéder des suites de ses blessures. /comm

Saint-Aubin Cycliste renversé par un camion

Hier vers 12h05, un cycliste de Saint-Aubin circulait rue de la Poste en direction est. Peu avant l'intersection avec la rue du Senet, il s'est arrêté au signal stop, à la droite d'un camion, avec l'intention de bifurquer à droite. En quittant le stop, le camion a alors heurté le cycliste qui a chuté sur la chaussée. Blessé, ce dernier a reçu des soins par un médecin de la place et a pu regagner son domicile. Les témoins de cet accident sont priés de prendre contact avec la police cantonale à Saint-Aubin, tél. 032/835 11 21. /comm



Le juste vivra
par sa foi.
Habacuc 2,4

NÉCROLOGIE

Les Breuleux

C'est au home Saint-Joseph de Saignelégier où elle coulait une paisible retraite depuis quinze ans, que s'est éteinte subitement Yvonne Roy, dans sa 95e année. Née aux Breuleux, dans la famille d'Origène Roy qui comptait neuf enfants, la défunte a travaillé durant quelques années en famille dans le comptoir horloger exploité par son père. En 1938, Yvonne Roy s'est expatriée aux Etats-Unis. Elle a travaillé comme gouvernante dans une famille établie à Washington. Après une quinzaine d'années d'une expérience enrichissante, elle est revenue aux Franches-Montagnes. Elle a alors secondé la famille de son frère Abel dans l'exploitation de sa boulangerie des Breuleux.

La défunte était la sœur du musicien et compositeur Alphonse Roy, établi à Genève, lui-même âgé de 91 ans.

AUY

DÉCÈS

Saint-Aubin

Mme Marie-Louise Kessler,
1927

Vicques

Mme Céline Chevalier,
1906

Bassecourt

Mme Huguette Domont,
1922

Courcelon

Tina Alliman, 1997

Saignelégier

Mme Marthe Péquignot,
1907
M. Giuseppe Pizzagalli,
1930

Neuchâtel

Mme Regina von Arx, 1905

Aujourd'hui Un soleil séduisant

Situation générale: l'anticyclone, longtemps stationnaire dans les parages des îles Britanniques, a des fourmis et s'est décidé à se dégoûter. Il se déplace vers la Méditerranée et est centré aujourd'hui au sud des Alpes, conservant encore la mainmise sur notre région.

Prévisions pour la journée: le soleil est d'une humeur resplendissante et fait la roue du paon dans notre ciel, ne laissant aucune chance aux nuages, si ce n'est de rares cumulus d'ornement. Les vents s'orientent progressivement au sud-ouest en altitude et véhiculent de l'air plus doux, permettant aux thermomètres de montrer la même attitude positive et d'atteindre 17 degrés sur les rives des lacs et 14 dans les vallées.

Demain: des nuages gagnent notre contrée en fin de journée. Samedi et dimanche: la présence nébuleuse est insistante. Eclaircies et averses alternent.

Jean-François Rumley

Fête à souhaiter Fidèle

Températures Aujourd'hui à 14 heures

- Neuchâtel: 16°
- Boudry: 16°
- Cernier: 14°
- Fleurier: 14°
- La Chaux-de-Fonds: 13°
- Le Locle: 13°
- La Vue-des-Alpes: 12°
- Saignelégier: 13°
- St-Imier: 14°

Hier à 14 heures En Suisse...

- Bâle: beau, 12°
- Berne: beau, 12°
- Genève: beau, 13°
- Locarno: beau, 16°
- Sion: beau, 13°
- Zurich: beau, 12°

...en Europe...

- Athènes: nuageux, 23°
- Berlin: peu nuageux, 8°
- Istanbul: beau, 22°
- Lisbonne: peu nuageux, 18°
- Londres: très nuageux, 14°
- Moscou: très nuageux, 9°
- Palma: peu nuageux, 20°
- Paris: beau, 13°
- Rome: nuageux, 8°

...et dans le monde

- Bangkok: pluvieux, 35°
- Le Caire: beau, 38°
- Jérusalem: non reçu
- Johannesburg: pluvieux, 19°
- Miami: nuageux, 32°
- New Delhi: beau, 37°
- New York: nuageux, 16°
- Pékin: beau, 23°
- Rio de Janeiro: nuageux, 26°
- San Francisco: beau, 18°
- Sydney: nuageux, 27°
- Tokyo: pluvieux, 16°

Soleil
Lever: 6h28
Coucher: 20h34

Lune (décroissante)
Lever: 22h19
Coucher: 7h37

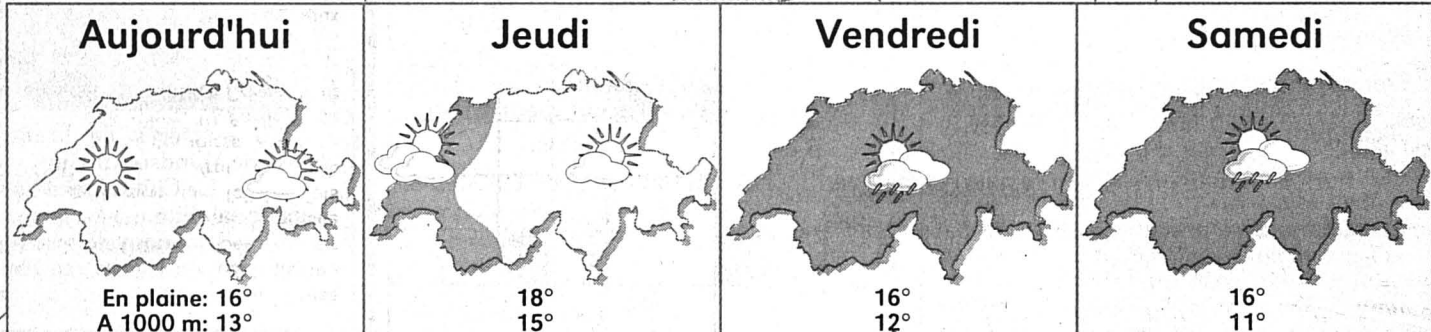
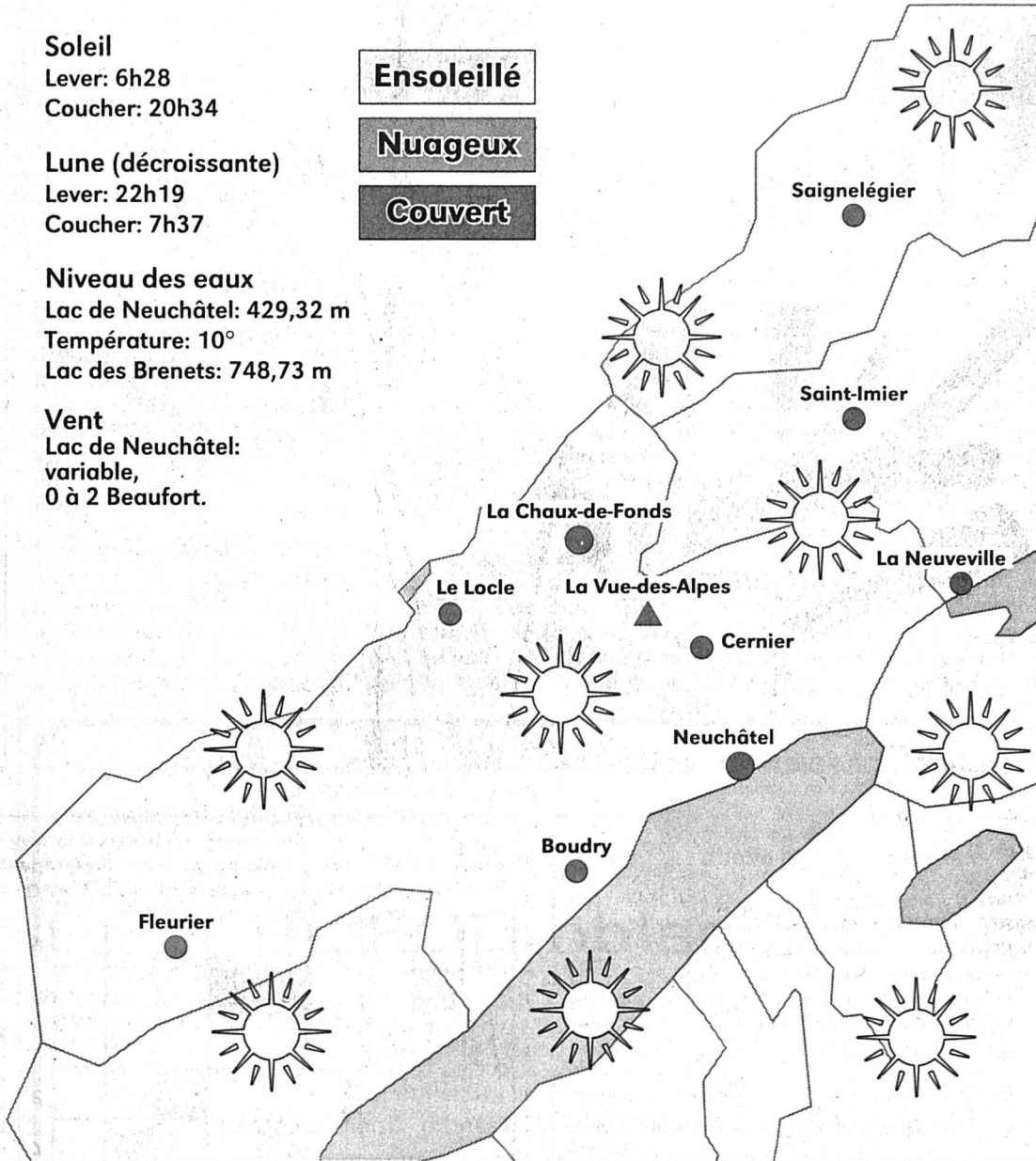
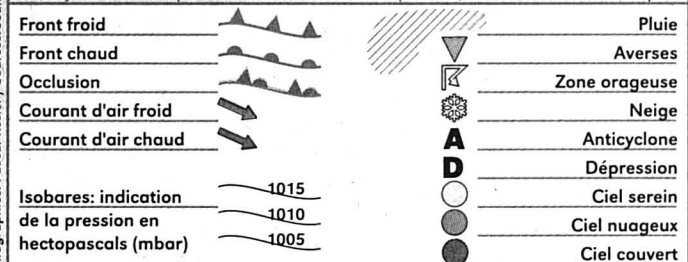
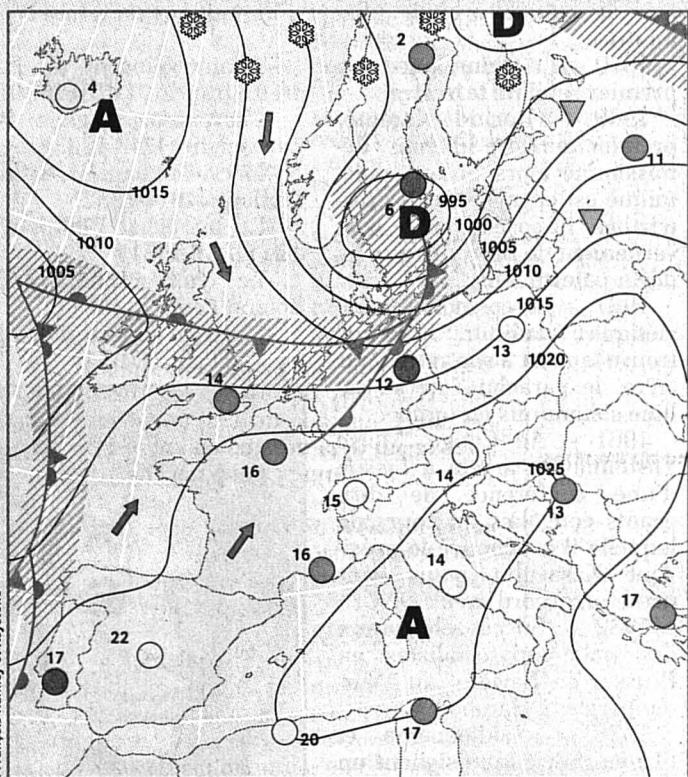
Niveau des eaux
Lac de Neuchâtel: 429,32 m
Température: 10°
Lac des Brenets: 748,73 m

Vent
Lac de Neuchâtel:
variable,
0 à 2 Beaufort.

Ensoleillé

Nuageux

Couvert



Cuisine La recette du jour

Entrée: Œufs à la coque
Plat principal:
ROULEAU DE FILET DE CABILLAUD
Dessert: Crème renversée

Ingrédients pour 4 personnes: 200g de riz, 4 filets de cabillaud, 1 botte de ciboulette, 2dl de fumet de poisson, 5cl de vin blanc sec, 80g de beurre, 1 échalote, 2c. à soupe de gros sel de Guérande, poivre.

Préparation: faire cuire le riz dans 2 fois son volume d'eau avec 1dl de fumet de poisson. Hacher l'échalote et réserver. Ciseler grossièrement la ciboulette. Passer au mixer 60g de beurre, l'échalote, la ciboulette, le gros sel et du poivre pour obtenir une pommade. Enduire les filets de cette préparation, les rouler et les maintenir fermés avec un cure-dents en bois. Faire revenir les filets avec le reste du beurre puis mouiller avec le reste de fumet de poisson et le vin. Faire cuire sur feu doux 15mn. Récupérer le jus de cuisson et le mélanger à la crème fraîche, donner un bouillon. Dans des assiettes de service, dresser les filets accompagnés de riz et d'une cuillerée à soupe de sauce. Décorer avec la ciboulette.

MOTS CROISÉS No117

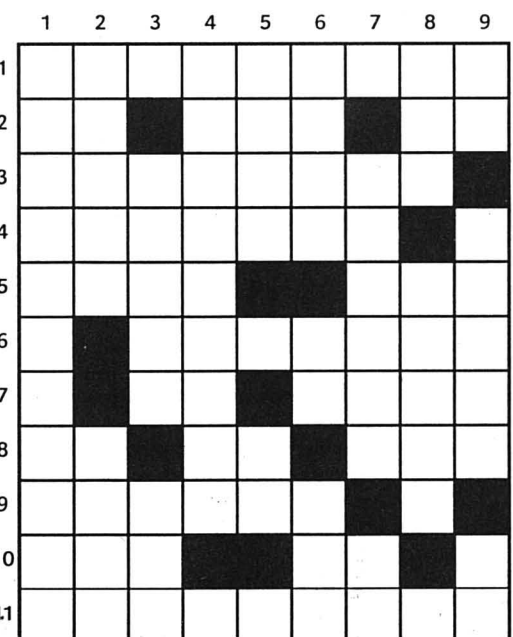
Horizontalement : 1. Une rébellion qui frise l'insurrection. 2. A la mode du temps - Pied de vigne - Déchiffré. 3. Gîtes d'oiseaux. 4. Bouche bée. 5. Pour aller au pas comme à bride abattue - On ne s'y mouille vraiment pas. 6. Une protection qui fait parfois contrainte. 7. Chef d'émeute - Vrai de vrai. 8. Travailleur spécialisé - Le mot qui laisse le choix - Troublé. 9. La taille ne lui manque pas. 10. Particule de base - On le dit généralement à un ami. 11. Crispante et rageante.

Verticalement : 1. La connaissance des matériaux terrestres. 2. Corps militaire - Cité argovienne. 3. Parfois histoire à dormir debout - On ne le dit plus à un cancre. 4. Insecte à tarière. 5. S'il clignote, c'est pour sa pub - Note. 6. Pisté - Infinitif - Lettre grecque. 7. ise au point - Premier de série. 8. Pronom personnel - Théologien musulman. 9. Saisi - Reconduit aux affaires - Note.

Solution dans la prochaine édition

Solution du numéro 116

Horizontalement : 1. Evitement. 2. Novice - Oe. 3. Tir - Outil. 4. Oreillers. 5. AELE. 6. Rasage - Sa. 7. Ere. 8. Ou - Télé. 9. Uniforme. 10. Pi - Ara - Ou. 11. Etêtement. **Verticalement** : 1. Entourloupe. 2. Voir - Unit. 3. Ivresse. 4. TI - Arafat. 5. Ecolage - Ore. 6. Meulée - Tram. 7. Tel - Rem. 8. Noires - Léon. 9. Tels - Ame - Ut.



Z'est un zkandal! Komment peut-on fairre une jose parrreille! L'édition allemande du magazine «Penthouse», que tout le monde connaît (si, si, ne niez pas), a osé mettre en couverture un photomontage odieux. On peut y voir une Mercedes. Et sur le capot, une **Billet Zkandal!** autre belle carrosserie, pour reprendre le vocabulaire cher aux lecteurs de la presse masculine. Le hic, c'est qu'il s'agit de Hannelore. Hannelore Kohl. La vamme d'Helmut. Je veux dire la femme d'Helmut. Nue comme un ver. Avec le germain chancelier en train de la zyeuter à travers le pare-brise. Evidemment, monsieur Kohl a porté plainte contre «Penthouse». Il veut 100.000 marks de dédommagement. Ce à quoi l'on peut objecter deux choses: Primo, l'été dernier, les auteurs des clichés représentant le poissonnier de Monte-Carlo et la strip-teaseuse du pays des moules-frites ont touché beaucoup moins. Deuxio, grâce à cette photo, il va faire enrager ses petits copains. Après tout, c'est pas à Chirac que l'on ferait le coup. Vous imaginez Bernadette, nue, sur une Safrane? Au secours!!!

Mehdi Cherif

MARTINA HINGIS ENCORE TOMBÉE DE CHEVAL !



Hier à La Chaux-de-Fonds

